DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ EN ZONE MINIÈRE

Boké
Kamsar
Siguiri
Kintinian

COGINTA
For police reforms and community safety

COGINTA répond à toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction partielle
ou intégrale du présent ouvrage.

Les demandes doivent être adressées par écrit à :
Association COGINTA, Maison Internationale de l'Environnement (MIE2),
7 chemin de Balexert, Châtelaine, CH-1219 Genève - Suisse,
ou par email à l'adresse suivante : admin@coginta.org

Directeur de la publication :
M. Sébastien Gouraud

Directeur de la rédaction :
Dr. Dominique Wisler

Cartes:
Rafael Avila Coya

Conception et mise en pages :
Studio Agrumes

Imprimé à Conakry, Guinée, par Salam Global Business (SGB)

Le présent ouvrage peut également être consulté et téléchargé sur les sites internet :
www.coginta.org et www.securitymap.org

© Coginta 2019

La présente publication a été élaborée avec l'aide du département d'État américain.
Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'Association Coginta
et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue du département d'État américain.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'élaboration de cette publication :

PARTNERSGLOBAL
Together for Democratic Change

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce diagnostic local de la sécurité, en particulier :

ÉQUIPE DE LA MISSION EXPLORATOIRE

Dominique MARA, Commissaire divisionnaire, vice-président du Comité technique sectoriel police
Fodé Shapo TOURE, Conseiller spécial du Ministre de la Sécurité et de la protection civile
Lansana CONDE, Conseiller chargé de mission au ministère des Mines et de la géologie
Madiou DIALLO, Sous-Lieutenant, chargé de mission au Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale
Mohamed Diarra CAMARA, Directeur du service national de la Garde communale
Ouo-Ouo LAMAH, Chargé d'études au ministère des Mines et de la géologie (sécurité minière)
Philippe MURATET, Ex-Conseiller technique Police du projet

COMPAGNIES MINIÈRES RENCONTRÉES

Abdoul Razzague CAMARA, Colonel d'aviation, Conseiller militaire, CBG Kamsar
Abdourahamane DIABY, Directeur de la Société Ashanti Gold (SAG)
Jakob BERGER, Responsable sûreté à la SAG
Karamokoba DIABATE, Responsable des relations communautaires de la SAG
Matice KEITA, Colonel de l'armée, Conseiller militaire, GAC

AGENCE GUINÉENNE DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI (AGUIPE)

Djibril KABA, Directeur régional, AGUIPE Kankan
Jules Fereya TOURE, Directeur régional, AGUIPE Kankan
Sandaly MANSARE, Contrôleur du travail de Siguiri
Sékouba MARA, Directeur général, AGUIPE

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET COMMUNALES DE BOKÉ

Demba DOUMBOUYA, Commandant de l'escadron de la gendarmerie de Boké
Fanta Mamadi CONDE, Chargé de projet au CECI (Centre d'étude et de coopération internationale)
Hassane TOUNKARA, Commissaire divisionnaire de police, Commissaire central de Boké
Jean BEAVOGUI, Secrétaire général chargé des collectivités décentralisées
Lamine DIALLO, Contrôleur général de police, Directeur régional de la police de Boké
Macky SAKO, Commissaire de police, Directeur régional adjoint de la police
Nouhan KABA, Secrétaire général de la commune urbaine de Boké
Oumar SOUARE, Commissaire principal de police, Commissaire central adjoint de Boké.

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET COMMUNALES DE KAMSAR

El Hadj Mamadouba Souguéta CAMARA, Secrétaire général de la commune rurale de Kamsar
Kékoura CAMARA, Commissaire divisionnaire de police, Commissaire central adjoint de la police de Kamsar

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET COMMUNALES DE SIGUIRI

Almamy TOUNKARA, Secrétaire général de la commune urbaine
Bakary DIAWARA, Lieutenant-Colonel, Commissaire central de Siguiri
Lancinet Fadima KEITA, Secrétaire central de la commune urbaine
Moussa CONDE, Lieutenant-Colonel, Commissaire central adjoint de Siguiri
Pépé KPOGHOMOU, Commissaire divisionnaire, ancien Commissaire central de Siguiri
Sékou MAGASSOUBA, Maire de la commune urbaine de Siguiri
Siné MAGASSOUBA, Secrétaire général chargé des collectivités

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET COMMUNALES DE KINTINIAN

Balla CAMARA, maire de la commune rurale de Kintinian
Douba Amie CAMARA, assistant à la commune rurale de Kintinian
El Hadj Aliou GUISSE, sous-préfet de Kintinian

Nous remercions également tous les chefs de quartier et les présidents de district pour leur disponibilité lors du traçage des limites administratives des communes et pour les autorisations pour l'accès aux ménages, ainsi que les 20 enquêteurs et enquêtrices qui ont réalisé les entretiens lors de la campagne de collecte des données.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 8
- Introduction au diagnostic 8
- Méthodologie 12

ZONES MINIÈRES : DES PÔLES D'IMMIGRATION 15
- Un vivier de jeunes 15
- La ruée vers l'or (des jeunes) 16
- Une main d'œuvre non qualifiée fraîchement débarquée en Haute-Guinée et … 17
- …. plutôt éduquée dans la région de Boké 18
- Les niveaux d'éducation dans les zones minières : les villes et la brousse 19

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN ZONE MINIÈRE 23
- Des jeunes en quête d'emploi 23
- L'intérêt pour un emploi auprès d'un opérateur minier industriel 25
- L'offre d'emploi des mines industrielles 26
- Les mines artisanales 28
- La « correspondance » en Haute-Guinée, le « fossé » dans la région de Boké 30

COEXISTENCE INTERCOMMUNAUTAIRE, PAUVRETÉ ET PROBLÈMES QUOTIDIENS 32
- Coexistence intercommunautaire 32
- Les revenus des foyers en zone minière 34
- Les préoccupations de la vie quotidienne en zone minière 36

L'OPINION SUR LE RÔLE DES COMPAGNIES MINIÈRES DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL 38
- Dans quelle mesure les compagnies minières contribuent aux problèmes principaux rencontrés quotidiennement par les résidents ? 38
- Les miniers comme fournisseurs de services de base 40
- La contribution des opérateurs miniers au développement local 40
- Connaissance du cadre légal sur les redevances 41
- La perception de la politique des opérateurs miniers en matière d'« emploi local » 43

LES LITIGES AVEC LES OPÉRATEURS MINIERS ET LEUR GESTION 46
- La nature des litiges avec les opérateurs miniers 46
- Comment les résidents règlent leurs litiges avec les opérateurs miniers… 47
- ... et avec quelle réussite 48

LA CRIMINALITÉ EN ZONE MINIÈRE 49
- L'insécurité sous toutes ses formes 49
- La dénonciation 56

ASSURER L'ORDRE PUBLIC DANS LES VILLES MINIÈRES : POLICE, BRIGADES DE SÉCURITÉ ET TOMBOLAMA 58
- La fréquence et satisfaction lors d'un contact avec la police 58
- Intimidations et violences policières 59
- Les indicateurs de police de proximité 60
- Qui assure la sécurité dans la zone ? 62

LES PRIORITÉS SÉCURITAIRES DES RÉSIDENTS 65
Comment améliorer la sécurité publique 65
Quelles priorités pour la police 66
Violences sexuelles 67
Pollutions 68
Comment améliorer le travail des forces de sécurité publique 68
Droits de l'homme et sécurité 71

CONCLUSION 72
Des pôles d'opportunités économiques pour la jeunesse 72
Des régions mal desservies 72
Des attentes et de la grogne 73
Litiges et règlement des conflits 73
Des indicateurs de sécurité dans le rouge 74
Un conflit larvé avec les forces de sécurité dans la région de Boké et de Kamsar 74
A Siguiri, une police plutôt appréciée mais manquant de tout 75

RECOMMANDATIONS 76
Pour les villes de Boké et de Kamsar 76
Pour la préfecture de Siguiri 78

BIBLIOGRAPHIE 80

INTRODUCTION

Introduction au diagnostic

La Guinée regorge de ressources minières dont l'exploitation assure aujourd'hui 80% des exportations du pays, de 25 à 30% des recettes de l'Etat et de 17% à 20% du PIB. Les réserves du pays sont considérables. Les estimations parlent de 29 milliards de tonnes de bauxite, 3 milliards de tonnes de minerais de fer, plusieurs centaines de tonnes d'or et plusieurs millions de carats de diamant.

Le boom minier que connaît la Guinée aujourd'hui a débuté il y a une vingtaine d'années. Entre 2004 et 2014, 380 titres miniers ont été attribués dont 274 en l'espace de 4 ans[1]. Cette flambée apporte son lot d'espoirs et de conflits là où les projets d'exploitation se concrétisent.

Une étude du CECIDE commanditée par le Fonds global pour les droits de l'homme et le PNUD a identifié 17 zones à fort impact social ayant entraîné des conflits ouverts entre les communautés locales et les opérateurs industriels miniers en Guinée (Pakoum 2015). Pour ce diagnostic, nous avons retenu deux de ces zones : Boké/Kamsar et Siguiri/Kintinian. L'objectif du diagnostic est de prendre le pouls des populations sur leur cadre de vie quotidien, leurs préoccupations principales, la problématique de l'emploi des jeunes, la compréhension du nouveau code minier, les attentes vis-à-vis de l'industrie minière localement, les litiges et les conflits avec cette industrie ainsi que les questions de sécurité qui affectent ces zones de forte croissance.

[1] Lacina Pakoum (2015).

LES DEUX ZONES D'ÉTUDE

La localisation des zones d'étude peut être visualisée à l'aide de la carte 1. Elles se situent toutes deux à proximité d'une frontière, l'une de la Guinée-Bissau et l'autre du Mali. La zone de Boké/Kamsar en Basse-Guinée est une région de production de la bauxite alors que celle de Siguiri/Kintinian en Haute-Guinée se situe au cœur d'une vaste région aurifère où les entreprises industrielles exploitant le minerai des zones profondes côtoient une multitude d'orpailleurs exploitant le minerai de surface. En 2017, les productions d'or en Guinée par les mines artisanales et les mines industrielles et semi-industrielles ont été respectivement de 25 tonnes et de 17 tonnes[2].

Carte 1 : Les quatre zones de l'étude

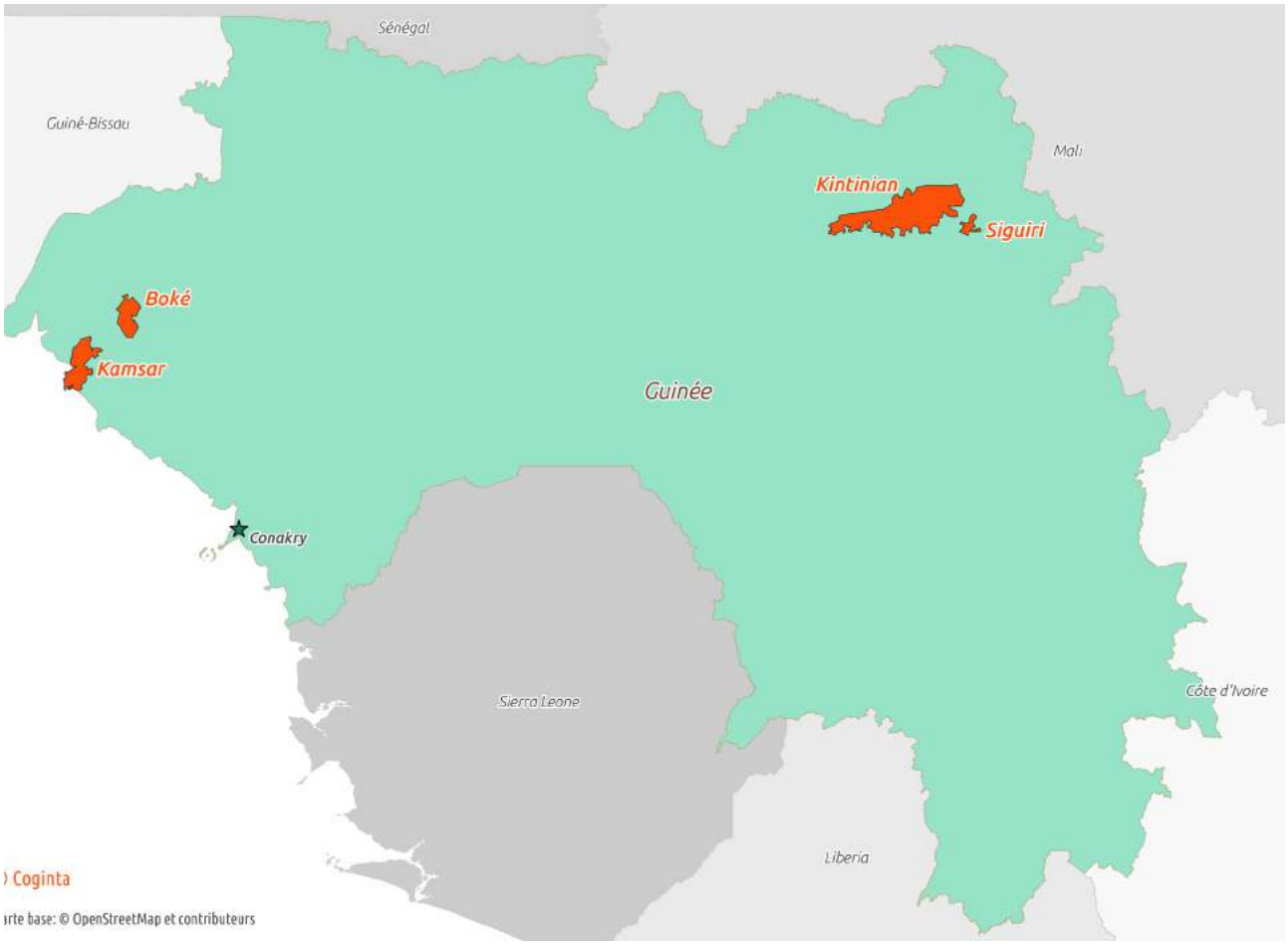

[2] Cissé (2019).

BOKÉ / KAMSAR

La préfecture de Boké longe la frontière de la Guinée-Bissau au Nord et présente à l'Ouest un vaste front maritime sur lequel se situe le port minier de Kamsar. A 4 heures de route de Conakry, la ville de Boké est un centre administratif majeur. Elle officie comme capitale de la région de la Guinée maritime et abrite le siège de la préfecture de Boké. Quelque 14 sociétés minières – dont la Société minière de Boké (SMB) et la Guinea Alumina Corporation (GAC) – sont installées dans cette zone de production de bauxite dotée de réserves considérables. A 50 kilomètres à l'ouest de la ville de Boké, la cité portuaire de Kamsar se niche sur l'estuaire de la rivière Rio Nunez. Le port est desservi par le rail qui permet d'acheminer le minerai depuis les vastes exploitations du plateau de Sangaredi. C'est à partir du port de Kamsar que la bauxite de toute la région s'exporte vers l'étranger. Le port est opéré par la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG) qui exploite le site minier de Sangaredi depuis plus de 50 ans. L'actionnaire majoritaire de la CBG est la Boké Investment Company/Halco, dont Alcoa et Rio Tinto sont tous deux les principaux actionnaires. La compagnie exporte annuellement environ 15 millions de tonnes d'une bauxite connue pour sa haute valeur en aluminium. La région est par ailleurs essentiellement agricole avec la présence d'importantes cultures maraichères.

Les conflits liés à la présence des mines industrielles sont multiples dans la région. L'expansion de l'exploitation minière bordant le village de Hamdalaye sur le plateau de Sangaredi empiète sur des terres ancestrales et son impact sur l'environnement a donné lieu récemment, en mars 2019, à une plainte à l'ombudsman de la Banque mondiale par une coalition d'ONG internationales et nationales. Dans les zones urbaines de Boké et de Kamsar, les populations descendent fréquemment dans la rue pour réclamer des emplois et un meilleur accès à l'électricité. Les tensions sociales sont exacerbées. Boké et Kamsar ont été le théâtre d'affrontements avec les forces de l'ordre à plusieurs reprises entre 2017 et 2019.

SIGUIRI / KINTINIAN

Siguiri est le chef-lieu d'une préfecture homonyme du nord-est de la Guinée. La ville se situe au centre d'une vaste zone aurifère connue sous le nom du Bouré. La ville aujourd'hui compte plus de 200'000 habitants et a quadruplé de volume depuis le recensement de 1996 où n'y vivaient alors que quelque 50'000 âmes. Elle est traversée par le fleuve Niger et la route qui relie la Guinée à la capitale malienne de Bamako avec laquelle les échanges commerciaux sont intenses. Siguiri est aussi le marché principal d'une région agricole produisant du maïs, du millet et du riz. C'est finalement le comptoir principal de la région pour la commercialisation de l'or provenant de ses mines artisanales.

Au nord-ouest de la ville s'étend la commune rurale de Kintinian dont le sous-sol est très riche en or. Le nombre d'habitants a quintuplé depuis le jour où s'est installée au cœur de son territoire la Société aurifère de Guinée (SAG) – une filiale d'AngloGold Ashanti – en 1998. La SAG contrôle aujourd'hui 4 blocs miniers d'une superficie totale de 1494 km2 dans une zone d'orpaillage traditionnel dont l'exploitation remonte aux empires maliens du Moyen-Âge eux-mêmes fondés sur la production et le commerce de l'or. L'orpaillage y est fait de manière traditionnelle, rarement avec du mercure qui est interdit, par des exploitants qui font de l'orpaillage pendant toutes les saisons. La carte 2 présente les zones d'orpaillage traditionnel les plus importantes et la concession de 544 km2 o ù se situent les mines à ciel ouvert industrielles de la SAG. Elle permet de constater l'extrême promiscuité entre les principaux villages traditionnels de Kintinian, Boukaria, Sétiguiya et Fotaya et les mines à ciel ouvert.

Plusieurs conflits ont émaillé l'histoire de la SAG à Siguiri/Kintinian (Pakoum 2015). Des débrayages et manifestations à répétition ont eu tour à tour pour thèmes l'électrification du Bouré, le recrutement d'agents de sécurité connaissant le malinké, la compression de travailleurs, la gestion des 4% consacrés au développement des communautés impactées ou encore la politique de recrutement de la société. Le conflit le plus dur a porté sur l'extension controversée de la mine de Séguélen à une zone jouxtant le gros village de Kintinian. La zone est connue sous le vocable de « zone 1 » (cf. carte 3).

[3] Cf. https://www.inclusivedevelopment.net/campaign/guinea-alcoa-rio-tinto-bauxite-mine/

Encadré 1 – La population des 4 zones étudiées
Selon les projections de l'Institut national de la statistique guinéen pour 2019, la ville de Boké (Boké-centre) a une population de 71'421 habitants, celle de Kamsar de 131'835 habitants, celle de la commune rurale de Kintinian de 145'179 habitants et celle de Siguiri (Siguiri-centre) de 213'527 habitants.

Carte 2 :
La zone industrielle dite du bloc 1 de la SAG avec les sites principaux d'exploitation artisanale à Kintinian

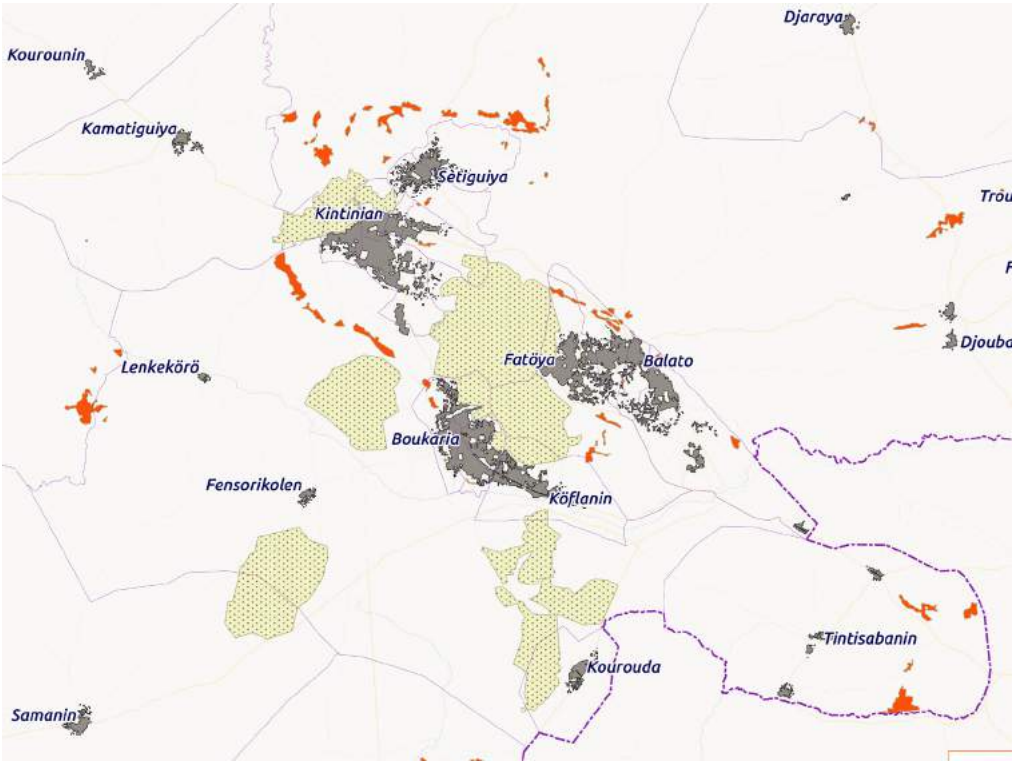

Carte 3 :
Zone d'extension de la mine à ciel ouvert de Séguélen dite « Zone One » à Kintinian

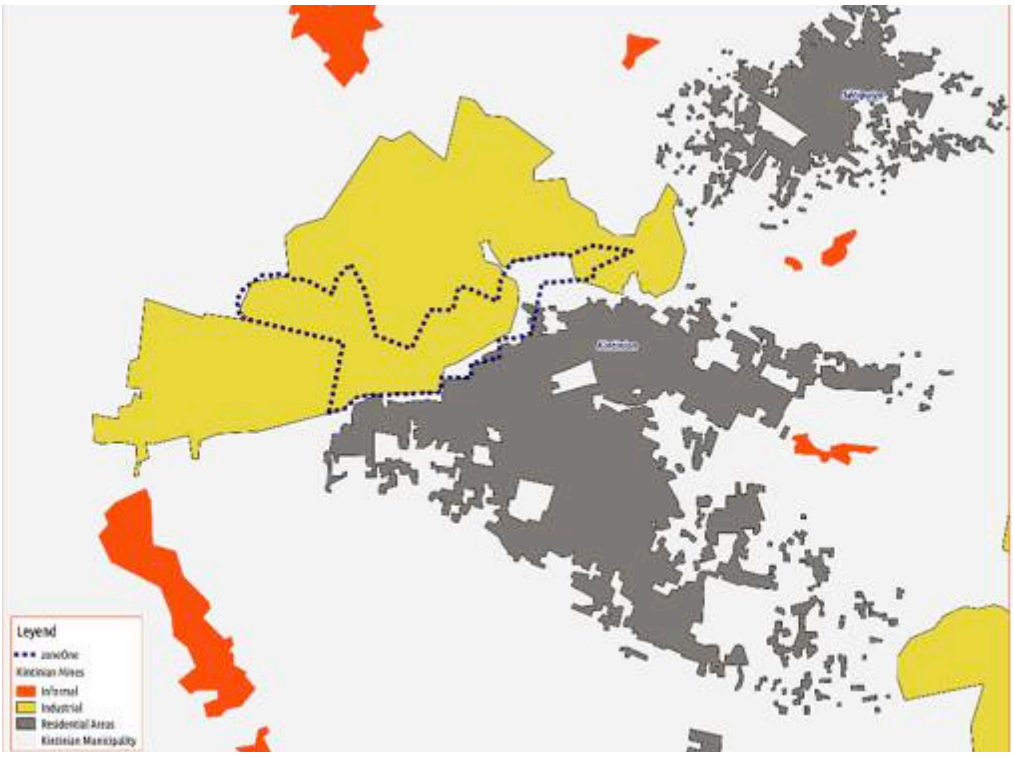

NOTRE APPROCHE PAR LE BAS

Coginta croit dans une approche du développement par le bas, locale et qui se réalise sur le socle d'une consultation des populations résidentes. Nous effectuons régulièrement des sondages à l'échelon municipal pour guider nos interventions et répondre aux besoins des communautés locales. Dans des contextes où les données fiables manquent souvent cruellement, les sondages apportent des informations chiffrées qui ne sont pas autrement disponibles.

Outre le sondage que nous avons réalisé pour ce diagnostic, nous avons mené des séries d'entretiens avec les acteurs locaux et exploité la littérature de plus en plus abondante sur la sociologie de l'orpaillage traditionnel en Haute-Guinée.

En Guinée, Coginta a réalisé depuis 2004 à l'échelon municipal ou communal plus d'une dizaine de sondages locaux. Ceux-ci offrent la possibilité de comparer les valeurs d'indicateurs standardisés dans le contexte guinéen et nous les utiliserons de temps à autre pour mettre en perspective les résultats de l'analyse.

Méthodologie

DÉVELOPPEMENT DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire d'enquête a été élaboré par Coginta en tenant compte des résultats d'une mission préparatoire de terrain menée conjointement avec le ministère de la Sécurité et de la protection civile, le ministère des Mines et de la géologie, le Haut-Commandement de la gendarmerie nationale ainsi que le ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation. La délégation a rencontré les autorités locales, les forces de sécurité publique, les opérateurs miniers et des organisations communautaires. Une fois développé, le questionnaire a fait l'objet d'un round de consultations notamment auprès de la Société aurifère de Guinée (SAG) et des ministères concernés qui ont pu proposer des amendements.

ECHANTILLONNAGE, TECHNIQUE ET PRÉPARATION D'ENQUÊTE

Les échantillons ont été construits sur la base d'une marge d'erreur de 5% avec un intervalle de confiance de 95% à Boké (410 entretiens) et Siguiri (412 entretiens) et d'une marge d'erreur de 4% avec un intervalle de confiance de 95% pour Kamsar et Kintinian (622 entretiens pour chacune des deux zones). Le périmètre territorial de l'enquête correspond aux limites administratives des communes urbaines de Boké et de Kamsar et des communes rurales de Siguiri et de Kintinian. L'échantillon est distribué territorialement de manière à couvrir tous les quartiers et les villages des zones proportionnellement à la taille estimée de leur population. L'étude se base sur les données corrigées du recensement de 2014 pour Boké et Kamsar et une combinaison de données de recensement avec des données cartographiques pour Siguiri et Kintinian.

CARTOGRAPHIE DES ZONES

En amont de l'enquête, Coginta a cartographié les zones d'enquête en digitalisant les limites administratives des quartiers, respectivement des districts, et en améliorant les cartes disponibles. Cette tâche a été réalisée avec l'aide des autorités locales. Les résultats de ce travail cartographique sont publics et disponibles aujourd'hui en ligne sur OpenStreetMap. Cette étape était nécessaire afin de pouvoir distribuer l'échantillon sur des cartes digitales utilisées par les enquêteurs pour repérer les ménages à inteviewer. Une fois confectionnées, les cartes ont été installées offline sur des Androïdes pour permettre aux enquêteurs de se guider sur le terrain à travers la fonction GPS de leur Androïde et identifier aisément les ménages à interviewer sachant que l'échantillon final était constitué de points GPS correspondant aux foyers à enquêter. Une fois arrivés dans un foyer, les enquêteurs disposaient d'une application leur permettant de sélectionner au hasard le répondant.

RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENQUÊTEURS

Une dizaine d'enquêteurs – 5 hommes et 5 femmes - ont été recrutés localement par région de manière à assurer la maîtrise des langues locales. Deux représentants des ministères de l'Administration du territoire et de la décentralisation ainsi que des Mines et de la géologie ont participé à l'enquête. Coginta a assuré la formation de ces deux groupes d'enquêteurs pendant trois jours chacun. Durant l'enquête, les hommes ont interviewé les hommes et les femmes les femmes.

DES ENTRETIENS FACE À FACE DIGITALISÉS

Les entretiens ont tous été menés face à face et enregistrés au moyen de l'application KoBoCollect avec les Androïdes des enquêteurs. Ces entretiens étaient synchronisés quotidiennement avec une base de données sur le cloud par le coordonnateur de terrain de l'enquête.

DES CONTRÔLES QUALITÉ QUOTIDIENS

Le coordonnateur terrain de Coginta a contrôlé en présence de chaque enquêteur les enquêtes du jour avant de les synchroniser avec la base de données centralisée. Un deuxième échelon de contrôle qualité s'opérait quotidiennement par Coginta à partir des données synchronisées. Durant les premiers jours d'enquête, ces contrôles sont importants pour détecter des difficultés avec certaines questions et d'émettre des recommandations personnalisées aux enquêteurs pour améliorer la collecte. Le troisième échelon de contrôle s'est déroulé à la fin de l'enquête avec le nettoyage classique des données avant de passer à l'étape de l'analyse.
Déroulement de l'enquête

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

15-22 novembre 2018
Mission terrain conjointe

Février 2019
Consultation questionnaire

14 mars 2019
Début des enquêtes à Boké

4 avril 2019
Début des enquêtes à Siguiri

16 avril 2019
Fin de la collecte de données

25 mai 2019
Rapport final

CARTES DE LA DISTRIBUTION DES ENTRETIENS

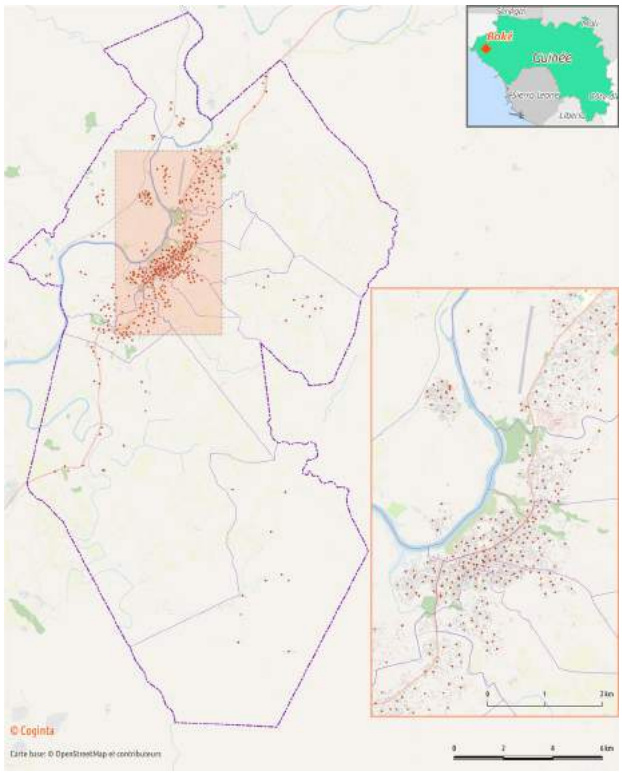

Carte 3 : Distribution des entretiens dans la commune de Boké

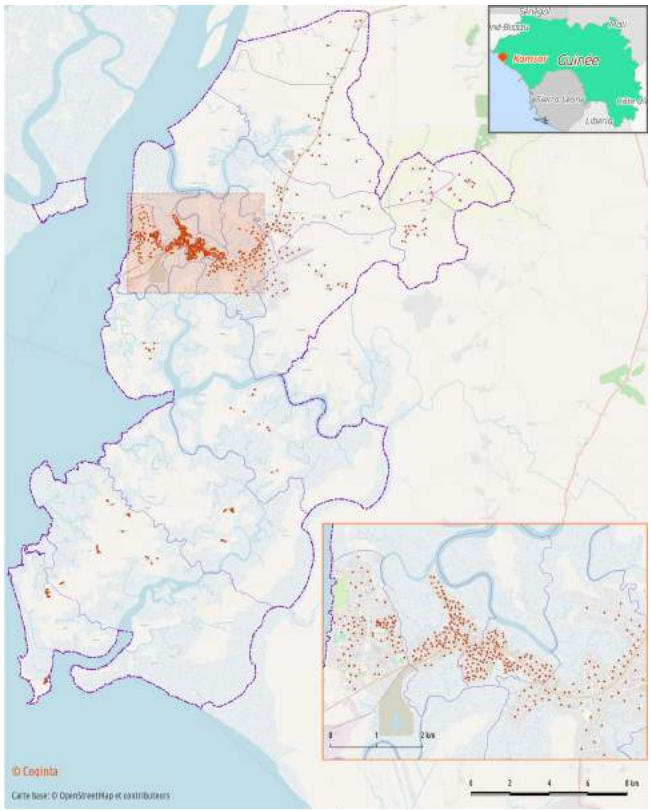

Carte 4 : Distribution des entretiens dans la commune de Kamsar

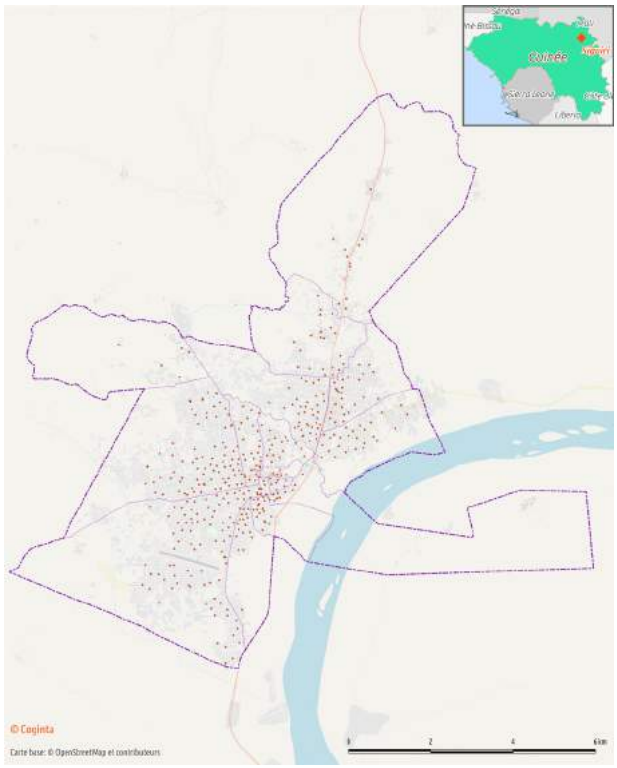

Carte 5 : Distribution des entretiens dans la commune de Siguiri

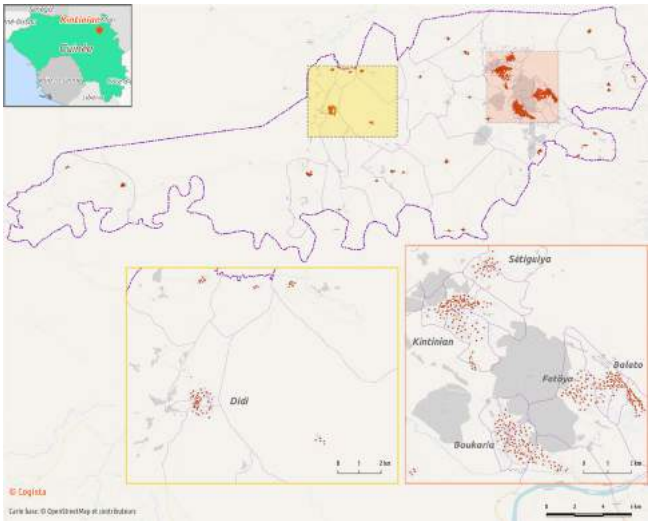

Carte 6 : Distribution des entretiens dans la commune de Kintinian

ZONES MINIÈRES : DES PÔLES D'IMMIGRATION

Les zones minières sont des zones de très forte croissance démographique liée à un phénomène de migration interne.
Beaucoup de jeunes rejoignent les zones minières à la recherche d'un premier emploi. La préfecture de Siguiri a le bilan migratoire le plus élevé de Guinée.
Ces jeunes débarquent à Siguiri et Kintinian souvent sans formation ni qualifications alors ceux qui rejoignent Boké et Kamsar sont très souvent des diplômés des universités.

Un vivier de jeunes

Les zones minières de Siguiri et Kintinian abritent une population nettement plus jeune qu'à Boké et Kamsar. A Siguiri 61.7% des adultes de plus de 17 ans sont dans la tranche d'âge des 18-35 ans contre 46.6% à Kamsar.

Boké	51.9% des plus de 17 ans ont entre 18 et 35 ans
Kamsar	46.6%
Kintinian	59.8%
Siguiri	61.7%

La jeunesse des populations des zones aurifaires de Haute-Guinée se reflète dans également dans l'âge moyen des actifs de plus de 17 ans. L'âge moyen des actifs de Boké est de 39 ans ; il est de 42 ans à Kamsar; en Haute-Guinée, il est de 36 ans et de 35 ans à Kintinian et Siguiri respectivement.

Figure 1 :
L'âge moyen des plus de 17 ans par zone (en %)

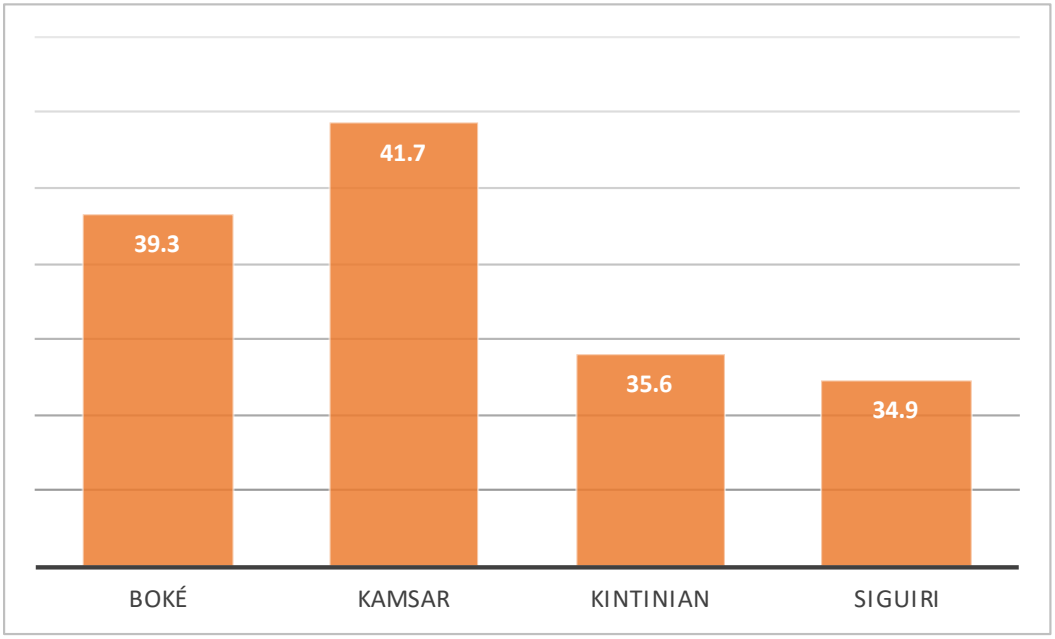

La ruée vers l'or (des jeunes)

Stimulée par l'arrivée de jeunes en quête d'opportunités économiques et la hausse du prix du métal jaune, la croissance démographique a été très soutenue ces derniers dix ans dans l'agglomération de Siguiri. Plus de la moitié - 55.1% - des habitants de Siguiri sont arrivés dans la ville ces derniers dix ans. A Kintinian, cette proportion est de 41.3%.

Même si les villes minières de Boké et de Kamsar continuent d'être des pôles d'attraction économiques et migratoires, l'immigration interne est moins nettement soutenue qu'en Haute-Guinée : 32.4% des habitants de Boké et 27.6% de ceux de Kamsar sont arrivés dans ces villes ces derniers dix ans.

Boké	32.4% des résidents sont arrivés à Boké depuis moins de dix ans
Kamsar	27.6%
Kintinian	41.3%
Siguiri	55.1%

Ces chiffres tirés du sondage sont confirmés par l' « indice d'entrée » dans les villes calculé par l'Institut national de la statistique guinéen (INS) à partir des données de recensement de la population de 2014. Selon l'INS, la préfecture de Siguiri a le solde migratoire le plus élevé du pays.

Les nouveaux arrivants dans ces villes minières sont essentiellement des jeunes de 18 à 25 ans. A Siguiri, où l'immigration est la plus forte, 60% des nouveaux arrivants sont des jeunes de cette tranche d'âge. A Boké, pratiquement 50% des nouveaux arrivants ont entre 18 et 25 ans. L'immigration des jeunes est si forte à Siguiri qu'un jeune sur deux de la tranche d'âge 18-25 ans est un nouveau résident.

Figure 2 :
L'immigration selon les tranches d'âge par zone (en %)

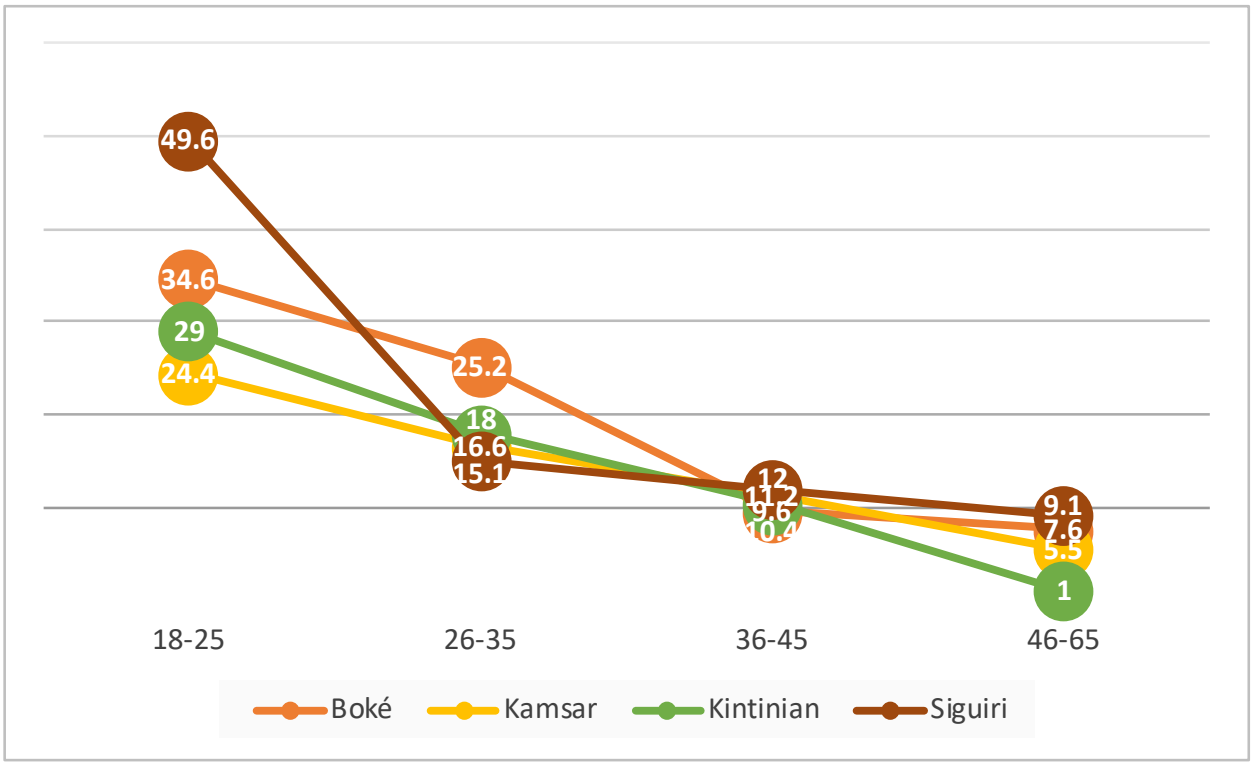

Boké	48.7% des nouveaux arrivants sont des jeunes de 18 à 25 ans ; ils représentent 34.6% des 18-25 ans de Boké
Kamsar	37.8% des nouveaux arrivants sont des jeunes de 18 à 25 ans ; ils représentent 24.4% de leur classe d'âge
Kintinian	44.6% des nouveaux arrivants sont des jeunes de 18 à 25 ans ; ils représentent 29% de leur classe d'âge
Siguiri	60% des nouveaux arrivants sont des jeunes de 18 à 25 ans ; ils représentent 49.6% de leur classe d'âge

Une main d'œuvre non qualifiée fraîchement débarquée en Haute-Guinée et …

Les jeunes qui rejoignent les zones minières n'ont pas tout à fait le même profil en Haute-Guinée qu'à Boké et Kamsar.

A Siguiri et Kintinian, les nouveaux arrivants sont pour la plupart sans formation et n'ont souvent pas achevé l'école primaire. Ils se distinguent à ce titre très peu des populations locales.

Kintinian	**60.4%** des nouveaux arrivants n'ont pas achevé l'école primaire tandis que **26.7%** ont un BAC en poche. Ces nouveaux arrivants sont à peine plus éduqués que la population d'origine locale qui compte **65.9%** de résidents qui n'ont pas fini l'école primaire et **19.1%** qui sont titulaires d'un BAC.
Siguiri	**45.3%** n'ont pas achevé l'école primaire et **32.6%** ont reçu au moins une éducation secondaire. Ces nouveaux arrivants de Siguiri s'avèrent sensiblement moins éduqués que la population d'origine : **38.5%** n'ont pas achevé l'école primaire et **38.8%** ayant au minimum une éducation secondaire.

… plutôt éduquée dans la région de Boké

Il n'en va pas de même à Boké et Kamsar. Dans la région minière de Boké, les jeunes qui rejoignent les villes minières sont plus éduqués que les populations d'origine.

Boké	**24.4%** seulement des nouveaux arrivants à Boké n'ont pas fini l'école primaire contre **57.7%** qui ont au minimum le BAC en poche. La population d'origine comprend **40.8%** de résidents qui n'ont pas achevé l'école primaire tandis que **39.9%** ont au minimum le BAC en poche.
Kamsar	**34.2%** des nouveaux arrivants n'ont pas achevé l'école primaire tandis que **50%** ont passé au moins le BAC. La population locale d'origine comprend **38%** de résidents qui n'ont pas achevé l'école primaire tandis que **41.1%** sont au bénéfice d'une formation secondaire au moins.

Figure 3 :
Les niveaux de formation comparés entre les nouveaux arrivants et les populations d'origine dans les zones minières (en %)

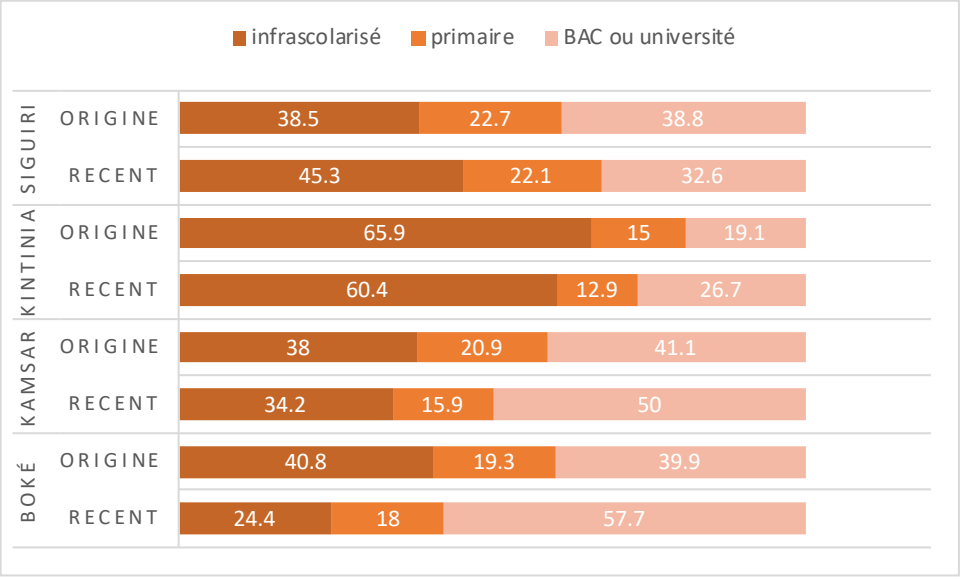

Les niveaux d'éducation dans les zones minières : les villes et la brousse

Globalement, le niveau d'éducation des résidents de Boké et Kamsar est plus élevé qu'à Siguiri et Kintinian. Selon les chiffres du sondage, 43.3% des résidents de Boké ont suivi au moins une formation de deuxième cycle ou une formation professionnelle. Cette proportion est de 42.3% à Kamsar. A Siguiri, elle est de 37.4% et à Kintinian elle chute à 20.3%.

La zone rurale de Kintinian se démarque fortement des villes dans la mesure où une majorité de deux-tiers des résidents n'a pas été scolarisée ou n'a pas achevé l'école primaire. Le décrochage scolaire est très élevé à Kintinian en raison de l'activité minière artisanale. Selon les données du sondage, les jeunes commencent à travailler à plein-temps sur les mines artisanales dès l'adolescence, entre 14 et 15 ans en moyenne, et quittent donc définitivement les bancs de l'école à cet âge-là pour devenir souvent creuseurs tirant avantage du fait qu'ils sont encore de petite taille.

Le niveau d'éducation progresse cependant rapidement dans les villes. Toujours selon le sondage, 58.2% des 18-25 ans de Boké ont suivi un cycle d'études secondaires ou une formation professionnelle. Cette proportion est de 53.5% à Kamsar. Elle est de 42.6% à Siguiri mais elle stagne à 23.4% dans la zone rurale de Kintinian.

Figure 4 :
Le niveau de formation dans les zones minières (en %)

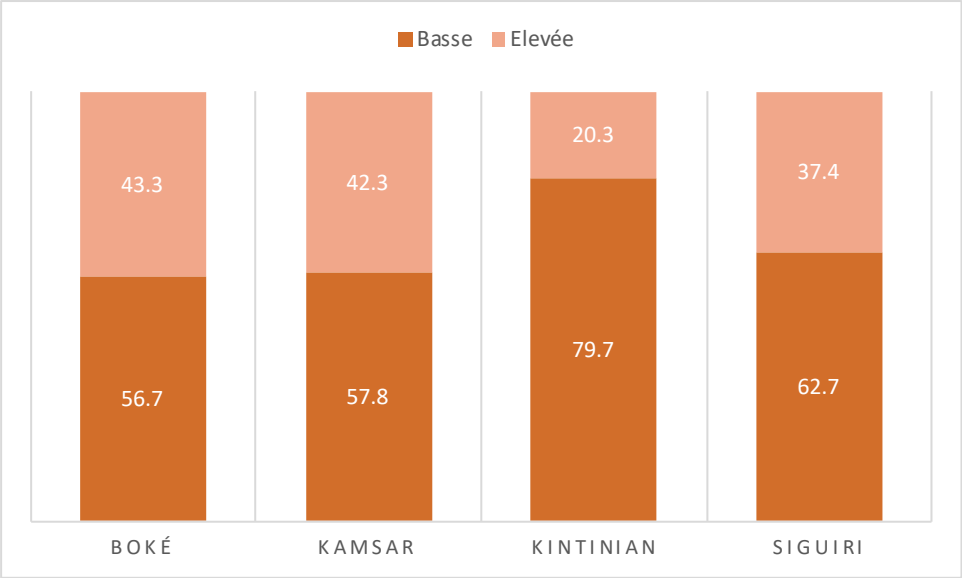

L'infrascolarisation touche avant tout les femmes. Mais la situation s'améliore pour les nouvelles générations, surtout dans les zones urbaines.

Boké	**70.7%** des femmes de plus de 35 ans n'ont pas achevé l'école primaire ; chez les femmes de 18-35 ans, ce taux tombe à **41.1%**
Kamsar	**70.6%** des femmes de plus de 35 ans n'ont pas achevé l'école primaire ; chez les 18-35 ans, ce taux tombe à **45.5%.**
Kintinian	**85.4%** des femmes de plus de 35 ans n'ont pas achevé l'école primaire ; chez les 18-35 ans, ce taux diminue peu : **74.6%**
Siguiri	**65.6%** des femmes de plus de 35 ans n'ont pas achevé l'école primaire ; chez les 18-35 ans, ce taux tombe à **44.8%.**

La série de tableaux qui suit présente la distribution de l'éducation pour les différentes classes d'âge par zone d'étude. On peut y observer que les niveaux d'éducation stagnent à Kintinian contrairement aux autres zones. Le niveau d'éducation dans la commune de Kintinian reste inchangé entre les générations alors que partout ailleurs la proportion des résidents titulaires au moins d'un BAC ou d'un diplôme d'école professionnelle augmente progressivement de génération en génération. Les diplômés du secondaire et du troisième cycle sont même devenus majoritaires chez les 18-35 ans dans les villes de Boké et de Kamsar.

Figure 5 :
Le niveau de formation selon l'âge des résidents de Boké (en %)

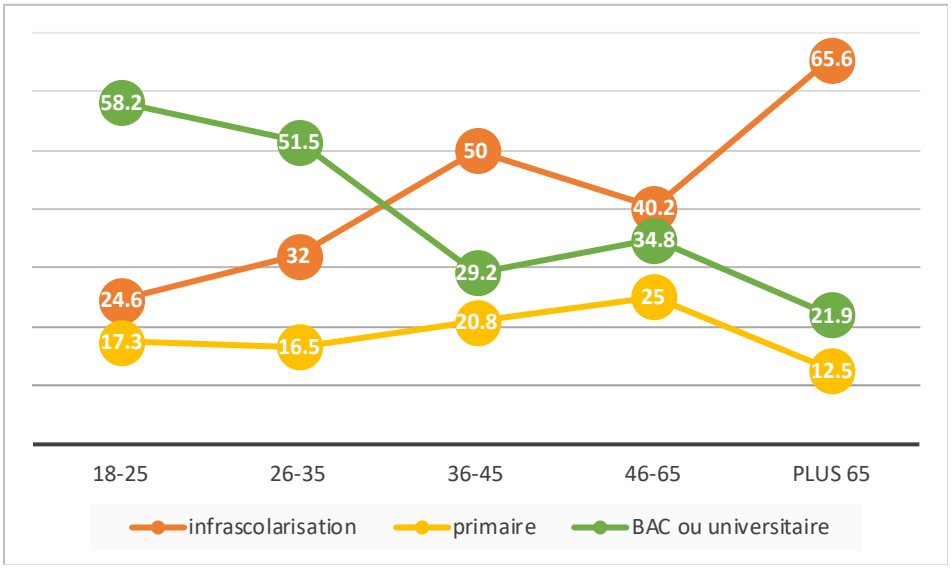

Figure 6 :

Le niveau de formation selon l'âge des résidents de Kamsar (en %)

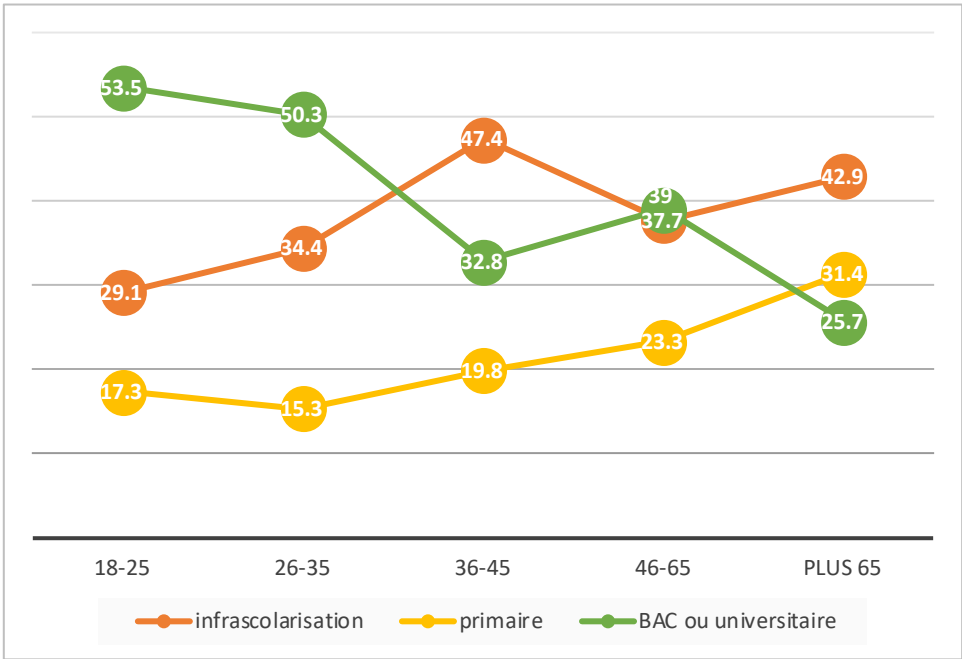

Figure 7 :

Le niveau de formation selon l'âge des résidents de Kintinian (en %)

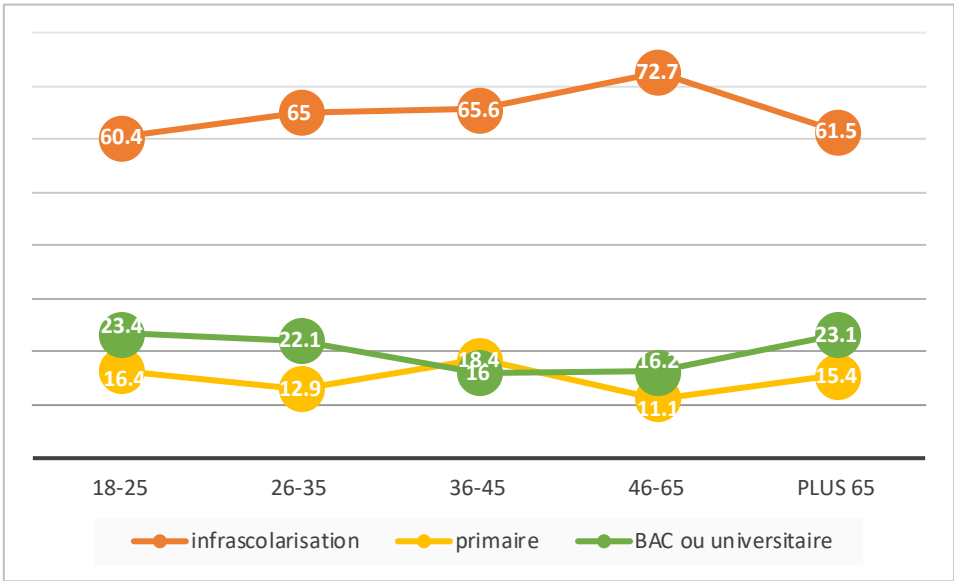

Figure 8 :

Le niveau de formation selon l'âge des résidents de Siguiri (en %)

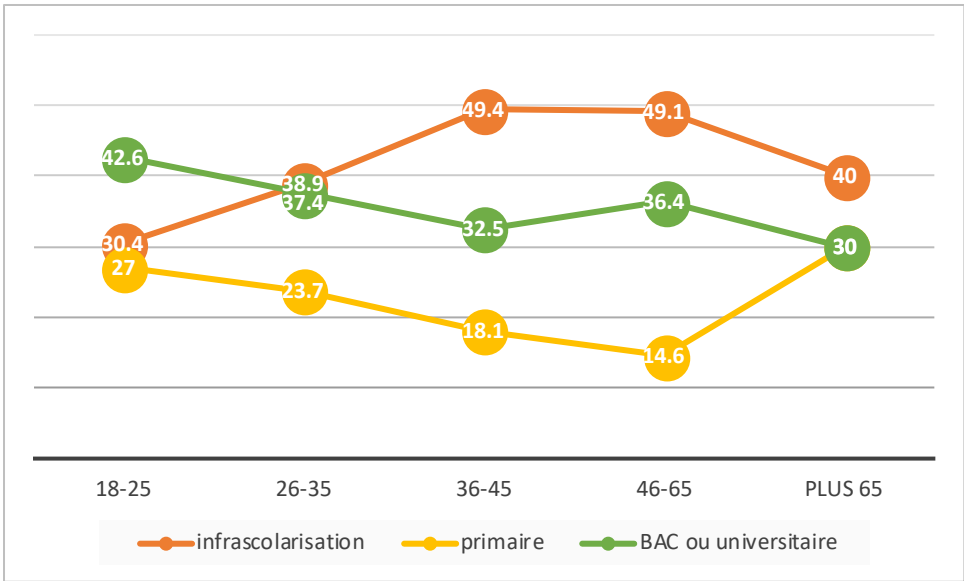

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN ZONE MINIÈRE

Ce chapitre analyse l'offre et la demande d'emploi dans les mines industrielles et artisanales

Les hommes sans formation ont généralement du travail en Haute-Guinée en raison de l'absence de qualifications requises pour trouver un job sur les mines artisanales ; ce n'est pas le cas dans la région de Boké où le chômage des jeunes non qualifiés est très élevé et alimente une sorte de lumpenproletariat (couche de la population sous-qualifiée, sans travail et vivant dans la grande pauvreté) dans la région

Les emplois dans l'industrie minière sont pour la plupart qualifiés. Ils représentent des opportunités pour une jeunesse qui, on l'a vu au chapitre précédent, est souvent bardée de diplômes. Mais le volume limité et la cyclicité des emplois dans le secteur ne permet pas d'employer tout le monde.

Des jeunes en quête d'emploi

Beaucoup de jeunes – mais c'est surtout vrai des hommes - sont à la recherche d'un travail dans les zones minières. Ce pourcentage est très important dans les localités de Boké et Kamsar, et l'est nettement moins à Kintinian et Siguiri dont l'économie locale est mieux à même d'absorber la main d'œuvre jeune non qualifiée.

A **Boké** et **Kamsar**,
respectivement **42.6%** et **37.6%** des hommes de 18 à 35 ans cherchent un travail.
Le taux correspondant pour les plus de 35 ans est de **26%** à **Boké** et de **15.6%** à **Kamsar**.

En moyenne à **Siguiri** et **Kintinian**,
moins de **25%** des hommes de 18-35 ans sont à la recherche d'un travail
alors que le taux pour les hommes de plus de 35 ans se situe à **16%** pour **Kintinian** et **17%** pour **Siguiri**.

Dans la ville de **Boké**,
très peu de jeunes femmes - **2.7%** - cherchent un emploi.

A **Kamsar**, ce sont **10.9%** des jeunes femmes qui cherchent un emploi
alors qu'en Haute-Guinée elles sont **22.2%** à **Kintinian** et **11.7%** à **Siguiri** à en rechercher un.

Figure 9 :
Le taux de chômage des jeunes (18-35 ans) par zone et par sexe (en %)

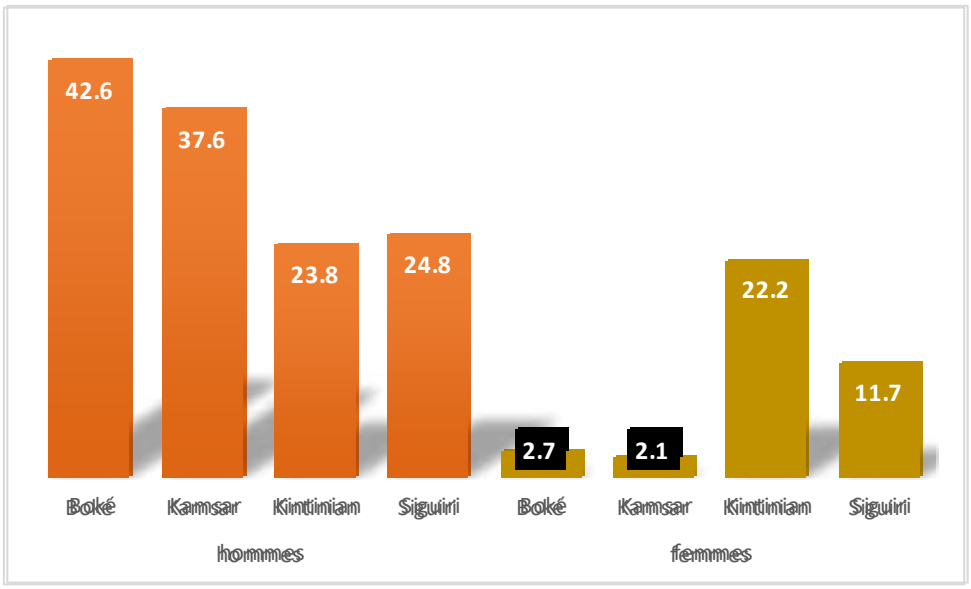

Figure 10 :
Le taux de chômage des jeunes (18-35 ans) par zone, niveau d'éducation et sexe (en %)

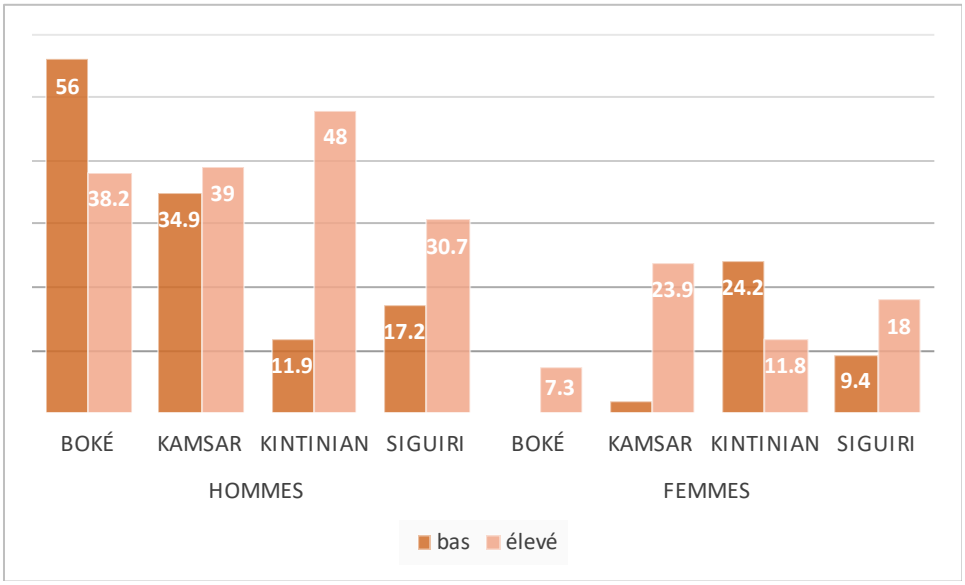

BOKÉ

En règle générale, dans la région, **ce sont les plus jeunes qui cherchent un emploi. 42.6% des hommes de 18-35 ans de Boké sont en recherche d'emploi**. C'est le taux le plus élevé des quatre zones étudiées. Comme à Boké ce sont également les moins éduqués qui cherchent un emploi, on observe que 56% des jeunes hommes de 18 à 35 ans avec un niveau bas d'éducation (jusqu'au primaire) sont au chômage. Si les femmes peu éduquées à Boké ne cherchent pas d'emploi (car essentiellement elles s'occupent du foyer), les plus éduquées sont 7.3% à chercher un job.

KAMSAR

A Kamsar, la situation est un peu différente. Si chez les jeunes hommes de la tranche d'âge des 18-35 ans le taux de chômage est élevé, il diffère peu entre les moins éduqués (34.9%) et les plus éduqués (39%). Les femmes avec une éducation basse ne cherchent pratiquement pas de travail à Kamsar (et s'occupent essentiellement du foyer). Les plus éduquées sont 23.9% à en chercher.

KINTINIAN

En Haute-Guinée, la situation change du tout au tout. **Ce sont dans une large mesure les plus éduqués qui cherchent un emploi**. A Kintinian, 48% des jeunes hommes au bénéfice d'une éducation élevée cherchent un emploi. Mais seuls 11.9% des jeunes hommes ayant au maximum un certificat d'école primaire cherchent un emploi à Kintinian. Chez les jeunes femmes de 18 à 35 ans sans éducation, 24.2% cherchent un travail à Kintinian.

SIGUIRI

La situation de Siguiri est semblable à celle de Kintinian. 17.2% des jeunes hommes avec une éducation basse cherchent un travail alors que les plus éduqués sont plus de 30% à en chercher un. Les femmes plus éduquées sont également plus nombreuses à chercher un emploi que les moins éduquées.

L'intérêt pour un emploi auprès d'un opérateur minier industriel

Un grand nombre d'actifs cherchent ou ont cherché un emploi auprès d'un opérateur minier. C'est cependant surtout dans la région de Boké qu'un travail est sollicité dans le secteur des mines industrielles. En Haute-Guinée, ce n'est pas automatique en raison du fait que les jeunes sans qualifications tendent à trouver facilement de l'emploi sur les mines artisanales.

En moyenne, deux tiers environ des jeunes hommes ont sollicité un emploi dans une mine industrielle à Boké et Kamsar contre environ un tiers ou moins à Siguiri et Kintinian.

Boké	69.3% des hommes de 18-35 ans cherchent ou ont cherché un emploi auprès d'un opérateur minier
Kamsar	65.6%
Kintinian	36.4%
Siguiri	26.6%

L’offre d’emploi des mines industrielles

Les opérateurs miniers industriels fournissent de l’emploi direct de manière assez modeste. C’est à Kamsar (10%) où les miniers créent le plus d’emplois salariés et à Kintinian (1.6%) où ils en créent le moins. Moins de 10% des emplois sont proposés aux femmes dans le secteur des mines industrielles. En règle générale, les employés des mines industrielles ont plus de 35 ans, sauf à Boké où le secteur mise plus sur les jeunes. 79.2% des employés du secteur à Boké sont des jeunes de 18 à 35 ans ; 35.6% le sont à Kamsar, 20% à Kintinian et aucun à Siguiri. A l’exception de Boké où l’industrie minière emploie majoritairement des jeunes, les employés des mines dans les autres zones y travaillent depuis de nombreuses années.

10% des actifs ont un emploi auprès d’un opérateur minier à Kamsar.
6.4% ont un emploi auprès d’un opérateur minier à Boké.
A Kintinian, ce taux est de **1.6%** et de **2.8%** à Siguiri.

La figure 11 donne un aperçu du niveau d’éducation requis par les emplois dans les mines industrielles de Boké comparé à la distribution du niveau d’éducation de la population en général.

A Boké, 50% des emplois dans l’industrie minière requièrent une formation secondaire alors que seuls 28.6% des résidents en ont une.

Seuls 4.2% des emplois de l’industrie minière à Boké sont des emplois non qualifiés ouverts à des résidents infrascolarisés (qui n’ont pas fini l’école primaire) alors que les infrascolarisés forment 39% des résidents de Boké.
70.8% des emplois de l’industrie à Boké requièrent une éducation exigeant au moins le BAC alors que seuls 37.7% ont le profil requis dans la population locale.

La situation est similaire à Kamsar (cf. Figure 12 ci-contre).

Dans la zone de Boké et Kamsar, les emplois dans l’industrie minière requièrent le plus souvent le BAC au minimum et très peu d’emplois sont non qualifiés. L’industrie recrute avant tout dans un bassin de moins de 40% de la population. Près de 60% des résidents n’ont pratiquement aucune chance d’être employés dans cette industrie.

Figure 11 :

Le niveau d'éducation des employés des mines industrielles de Boké comparé à la population locale (en %)

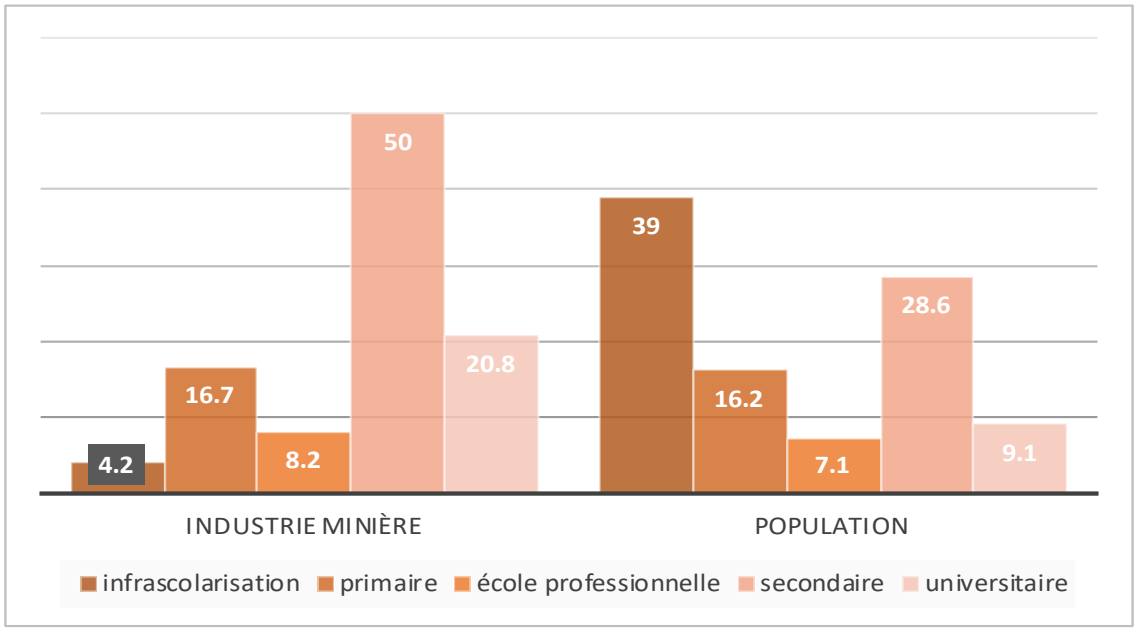

Figure 12 :

Le niveau d'éducation des employés des mines industrielles de Kamsar comparé à la population locale (en %)

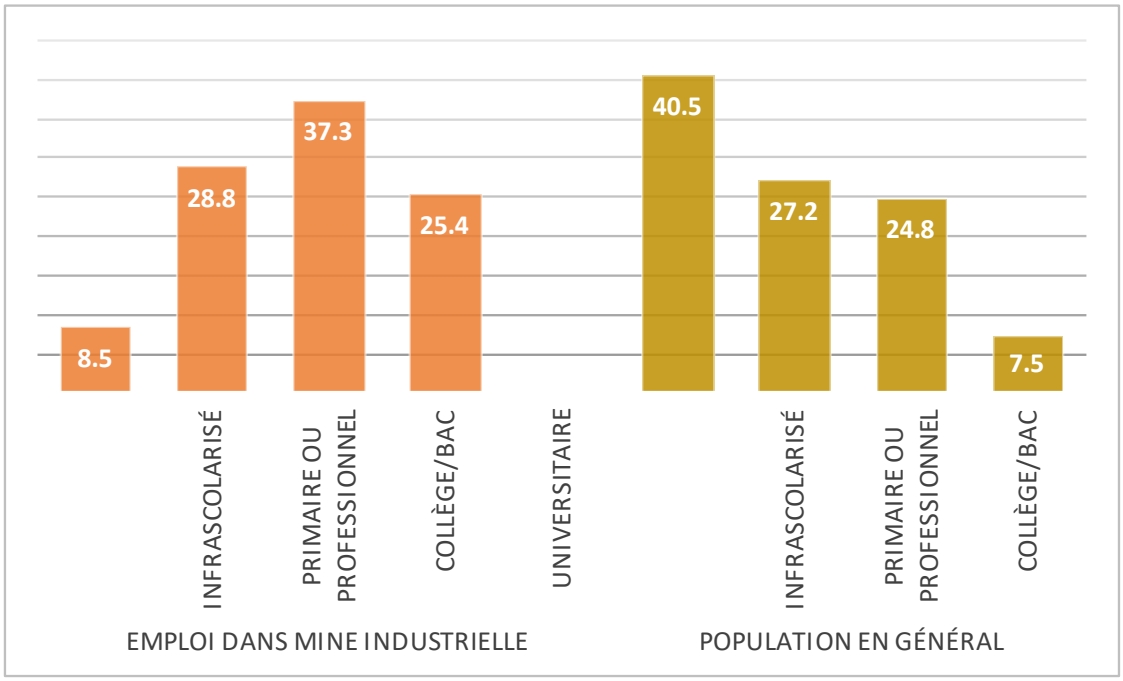

Selon les données du sondage, 14.5% des hommes ayant au moins le BAC qui travaillent ont aujourd'hui un emploi dans l'industrie minière (et seulement 2% pour les femmes). A Kamsar, où l'industrie minière offre plus d'emplois, 23.1% des hommes éduqués ont un emploi dans l'industrie minière (et 7% des femmes).

Pour les moins éduqués, les chances de trouver un job dans l'industrie sont infimes. Le sondage permet d'observer que lorsqu'on est sans emploi à Boké ou à Kamsar, sans éducation, on vit également dans la grande pauvreté. 74.4% des résidents de Boké n'ayant pas été au-delà du primaire et qui cherchent un emploi se déclarent pauvres. Ce taux est de 61.9% à Kamsar.

Les mines artisanales

Dans la région du Bouré de Haute-Guinée, les mines artisanales génèrent du travail direct essentiellement dans la zone rurale de Kintinian. Plus de la moitié des résidents actifs y travaillent.

54.4% des actifs de Kintinian travaillent dans l'exploitation artisanale de l'or.
6.9% des actifs de Siguiri travaillent comme exploitants sur une mine artisanale.

Si l'industrie minière offre très peu de perspectives de travail aux femmes, ce n'est pas le cas des mines artisanales où, à Kintinian, 53.3% des exploitants artisanaux interrogés sont des femmes. A Siguiri, ce taux est de 42.7%. Les femmes travaillent sur les mines tout autant que les hommes mais dans des fonctions différentes (voir encadré).

Encadré – Le genre et le travail sur les mines artisanales
Sur les mines artisanales de la zone de Kintinian-Siguiri, les fonctions réservées aux hommes sont le creusage, la coupe du minerai, le concassage, l'encadrement de la mine, y compris la police de la mine traditionnelle et le commerce de l'or. La remontée des minerais est en revanche exclusivement réservée aux femmes ; le transport du minerai est assuré par les femmes ou des motocyclistes ; le lavage du minerai est souvent assuré par les femmes.

L'industrie minière emploie assez peu de jeunes, on l'a vu ; l'inverse est vrai pour les mines artisanales : sur l'ensemble de la population d'exploitants artisanaux, 62.2% ont entre 18 et 35 ans.

Le profil éducatif de l'emploi dans une mine artisanale est également pratiquement inversé par rapport aux mines industrielles. Dans leur très grande majorité, les exploitants artisanaux n'ont pas achevé l'école primaire.
80.4% de ceux qui travaillent sur une mine artisanale à Kintinian n'ont pas été ou pas fini l'école primaire.
7.4% ont achevé l'école primaire.

Seuls 10.5% des exploitants artisanaux de l'or ont passé leur BAC et 1.4% ont un degré universitaire.
Les données de sondage permettent de dire qu'en moyenne les jeunes de la zone de Kintinian ont débuté leurs activités à plein-temps sur la mine à l'âge de 14-15 ans. Certains l'ont fait bien avant : 14-15 ans est seulement une moyenne.

Figure 13 :
Le niveau d'éducation des orpailleurs à Kintinian comparé à la population locale (en %)

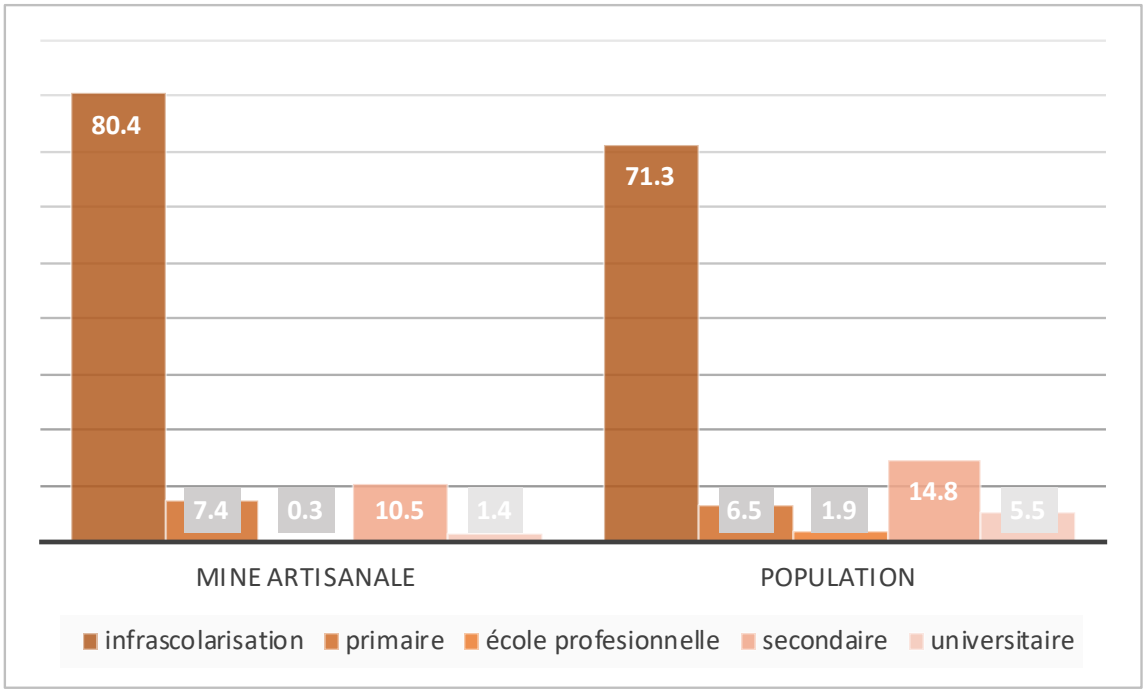

La « correspondance » en Haute-Guinée, le « fossé » dans la région de Boké

En Haute-Guinée, mais essentiellement à Kintinian, la demande en matière de travail non qualifié sur les mines artisanales est telle que le problème du chômage ne se pose pratiquement que pour les plus éduqués. 45.8% des hommes ayant au moins le BAC en poche sont sans emploi à Kintinian contre seulement 6.9% des moins éduqués. A Siguiri, 29.7% des hommes éduqués avec le BAC en poche sont sans emploi contre 10.3% des moins éduqués.

L'emploi sur les mines artisanales ne demande pas de qualifications scolaires. Les jeunes de la région décrochent scolairement vers 14 ou 15 ans pour travailler sur les mines artisanales et ceux qui rejoignent la région pour y travailler n'ont pour la plupart pas achevé l'école primaire non plus. Les mines artisanales fonctionnent un peu comme une éponge : elles sont capables d'absorber la main d'œuvre non qualifiée qu'elle soit résidente ou issue des migrations internes.

Les communautés autochtones maîtrisent l'afflux migratoire à travers l'institution coutumière du tutorat décrite par Bolay (2016) qui garantit au propriétaire natif des puits le contrôle des arrivants. L'orpaillage traditionnel n'est pas en concurrence avec l'industrie minière qui tend à employer plutôt du personnel qualifié avec, au minimum, un BAC en poche. Bolay (2016) mentionne que pour les employés non qualifiés, les salaires des mines industrielles sont peu attractifs par rapport aux perspectives économiques qu'offrent les mines artisanales. Un ancien employé local de la SAG s'exprimait ainsi :
« Le salaire est tellement bas que, avec la flambée de l'or, je suis finalement retourné à mes anciennes activités d'orpaillage. Le travail y est très dur aussi, mais vous pouvez avoir de la chance et vous êtes libre ! » (cité par Bolay 2016).

Dans ces conditions, les attentes à Siguiri et Kintinian sont aussi forcément moins fortes pour obtenir un emploi auprès d'un opérateur industriel que dans d'autres régions où le secteur artisanal n'est pas présent.

Dans la région de Boké, la situation est différente. Ceux qui trouvent facilement un emploi à Kintinian et Siguiri sont précisément ceux-là même qui n'en ont pas à Boké et Kamsar. Les moins éduqués – qui forment encore la majorité de la population de Boké et Kamsar –, n'a pratiquement aucune chance de décrocher un emploi dans une mine industrielle et l'extraction du cobalt ne se prête pas à une exploitation artisanale. Près des deux tiers (60% environ) des habitants des villes minières industrielles de Boké et Kamsar qui n'ont pas fait d'études secondaires sont de fait pratiquement exclus du marché du travail dans l'industrie minière locale en raison des profils requis.

Cette situation n'est pas forcément comprise par les résidents dont 66.5% des hommes de Boké et 59.5% de ceux de Kamsar disent chercher ou avoir sollicité un emploi auprès d'un minier. Le risque de tomber dans la grande pauvreté est réel pour les moins éduqués dont les chances de décrocher un emploi auprès des miniers sont infimes : plus de 70% de ces derniers se déclarent pauvres. Bien que le terme ne soit peut-être pas tout à fait adéquat, on peut dire cette couche de la population peu éduquée, à la recherche d'un travail et pauvre forme une sorte de Lumpenproletariat qui ne trouve pas son compte et dont les frustrations attisent le mécontentement social qui agite régulièrement Boké et Kamsar.

Avec l'augmentation progressive du niveau d'éducation des nouvelles générations, les jeunes diplômés voient leurs chances de trouver un emploi qualifié progressivement augmenter. Les perspectives s'éclaircissent pour eux jusqu'à concurrence cependant du volume de main d'œuvre recherché. A Boké, l'industrie minière engage plutôt des jeunes diplômés alors que, en règle générale, les employés des mines industrielles sont des personnes expérimentées qui y travaillent depuis de nombreuses années et sont plus âgées.

On verra plus loin que l'une des suggestions des résidents de la région de Boké est précisément de mieux informer les jeunes sur les opportunités d'emploi auprès des opérateurs miniers afin de gérer les attentes qui restent élevées chez les plus jeunes. Ces jeunes sollicitent plus que leurs aînés des emplois dans le secteur minier industriel, selon nos données de sondage. La gestion des attentes est un facteur critique dans un contexte où les résidents sont très sensibles au discours sur la responsabilité sociale des entreprises et formulent des souhaits en matière de retombées de l'industrie minière sur l'emploi – comme on l'analysera plus loin – sur le développement de services.

COEXISTENCE INTERCOMMUNAUTAIRE, PAUVRETÉ ET PROBLÈMES QUOTIDIENS

Le phénomène de l'immigration massive de jeunes en zone minière ne remet pas en cause l'équilibre entre les communautés ethniques.

Les zones minières étudiées de la Haute-Guinée sont pratiquement mono-ethniques, ou en tout cas très largement dominées par les Maninka.

Boké et Kamsar sont des communes à forte mixité ethnique avec, cependant, un groupe dominant : les Soussous. Ces deux communes sont vulnérables aux tensions intercommunautaires. Environ 50% des résidents font état de problèmes de coexistence dans cette région.

Par rapport à la moyenne guinéenne, les taux de pauvreté sont élevés en Haute-Guinée et plutôt faibles à Boké et Kamsar où l'industrie minière, directement et indirectement, crée de la richesse.

A Boké et Kamsar, la préoccupation de l'emploi est nettement plus saillante qu'à Kintinian et Siguiri où les taux de chômage sont plus faibles.

Coexistence intercommunautaire

L'équilibre original entre les groupes ethniques ne semble pas fondamentalement bouleversé par le phénomène migratoire des jeunes. Les nouveaux arrivants sont en principe des nationaux guinéens de la même ethnie que les natifs. Les données de sondage comportent très peu d'étrangers du fait que les campements informels d'orpailleurs n'ont pas été inclus dans le sondage. Le sondage a porté uniquement sur les zones d'habitats fixes. Les analyses qui suivent ne tiennent donc pas compte des migrants des pays voisins et il faut garder à l'esprit cette limite dans la lecture.

Les zones minières de Siguiri et Kintinian sont plutôt mono-ethnique et largement dominées en tout cas par les Malinkés (Maninkas) dont la Haute-Guinée est la zone de peuplement historique. Les nouveaux arrivants issus de l'immigration interne guinéenne ne redistribuent pas la carte ethnique des localités de Haute-Guinée étudiées. A Siguiri et Kintinian, on trouve très rarement des Soussous ou des Kpélé de Guinée forestière. Le deuxième groupe linguistique de ces zones sont les Peuls. Ils forment 5.2% à Kintinian et 7.8% à Siguiri.

Kintinian	91.1% des personnes interrogées sont Maninkas.
	80.4% des nouveaux arrivants de moins de 3 ans sont Maninkas également.
Siguiri	87.3% pour Siguiri sont Maninkas.
	80.4% des nouveaux arrivants sont également Maninkas.

Dans les zones minières de Boké et de Kamsar, la mixité ethnique est plus importante qu'en Haute-Guinée, avec cependant un groupe dominant : les Soussous.

Boké	49.2% des répondants de Boké sont des Soussous. Les Peuls sont près d'un quart (23.7%) et les Landuma (18.9%). 50.7% des nouveaux arrivants sont soussous, 15.1% peuls et 12.3% landoumas
Kamsar	60.2% des répondants de Kamsar sont des Soussous. Ils sont suivis des Peuls (16.2%) et des Bagas (13.9%). A Kamsar, 56.3% des nouveaux arrivants sont soussous, 12.5% peuls et 15% bagas.

Dans les villes de la région de Boké, les nouveaux arrivants sont majoritairement soussous, suivis des communautés peules.

Mesurée par une question sur la prévalence des problèmes intercommunautaires dus à l'arrivée de populations étrangères, c'est à Boké et Kamsar que la coexistence entre les communautés ethniques s'avère plus fragile. Ce sont aussi les localités de cette région qui ont le plus de mixité ethnique et qui font, dès lors, plus face à la question de la coexistence alors qu'en Haute-Guinée les Maninkas sont très largement majoritaires.

Boké	56.2% des résidents estiment que « l'arrivée d'étrangers » crée des problèmes intercommunautaires dans leur localité
Kamsar	50.3%
Kintinian	40.3%
Siguiri	43.3%

Ce sont avant tout les femmes qui relèvent des problèmes de coexistence intercommunautaire, et cela dans toutes les zones étudiées mais singulièrement plus souvent à Siguiri et Kintinian. A Siguiri, 29.1% des hommes constatent des problèmes intercommunautaires contre pratiquement le double - 56.7% - des femmes ; à Kintinian, 30.9% des hommes en constatent également contre 50% des femmes.

Figure 14 :
Constat de problèmes intercommunautaires selon le genre par zone (en %)

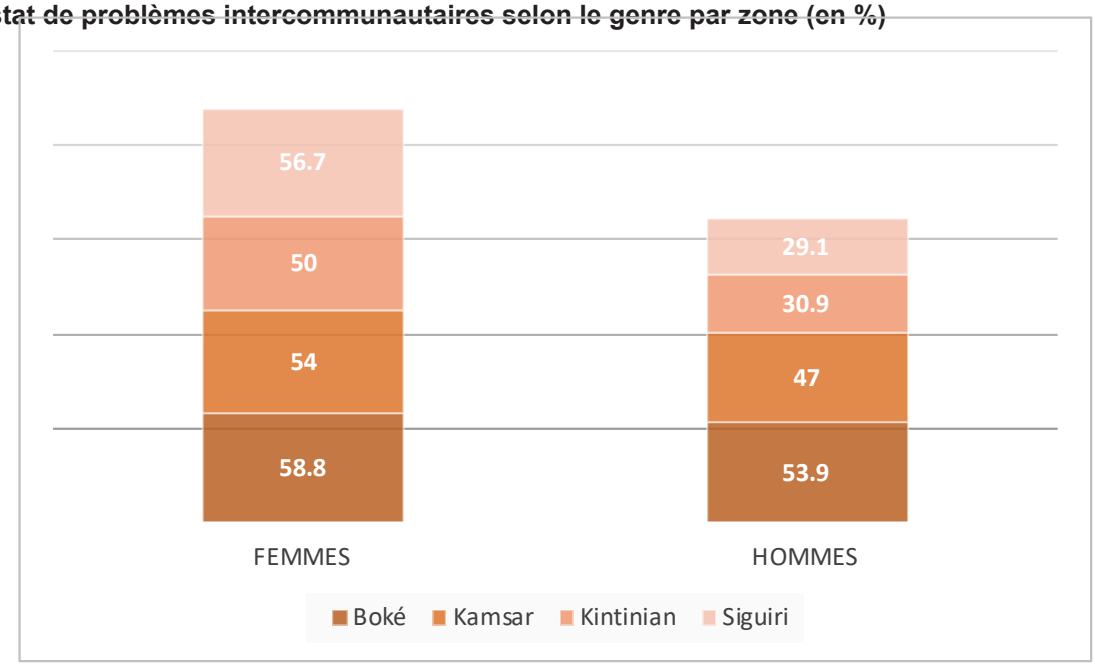

Les revenus des foyers en zone minière

Pour analyser le niveau de revenu des foyers, nous disposons d'une question dans le sondage qui demande aux résidents s'ils se classent comme foyer « pauvre », « modeste », à « revenus moyens » ou à « revenus élevés ». Selon cette mesure, les niveaux de pauvreté sont assez similaires d'une zone à l'autre (environ 40%), sauf pour Siguiri où seuls 24.3% des résidents se déclarent pauvres. En revanche, on observe que les résidents des localités étudiées de Haute-Guinée ont plus tendance que ceux de la région de Boké à estimer que leur foyer vit dans des conditions modestes. Ils sont environ trois fois plus à le faire à Siguiri et Kintinian qu'à Boké et Kamsar.

Figure 15 :
Revenus des foyers autodéclarés par zone (en %)

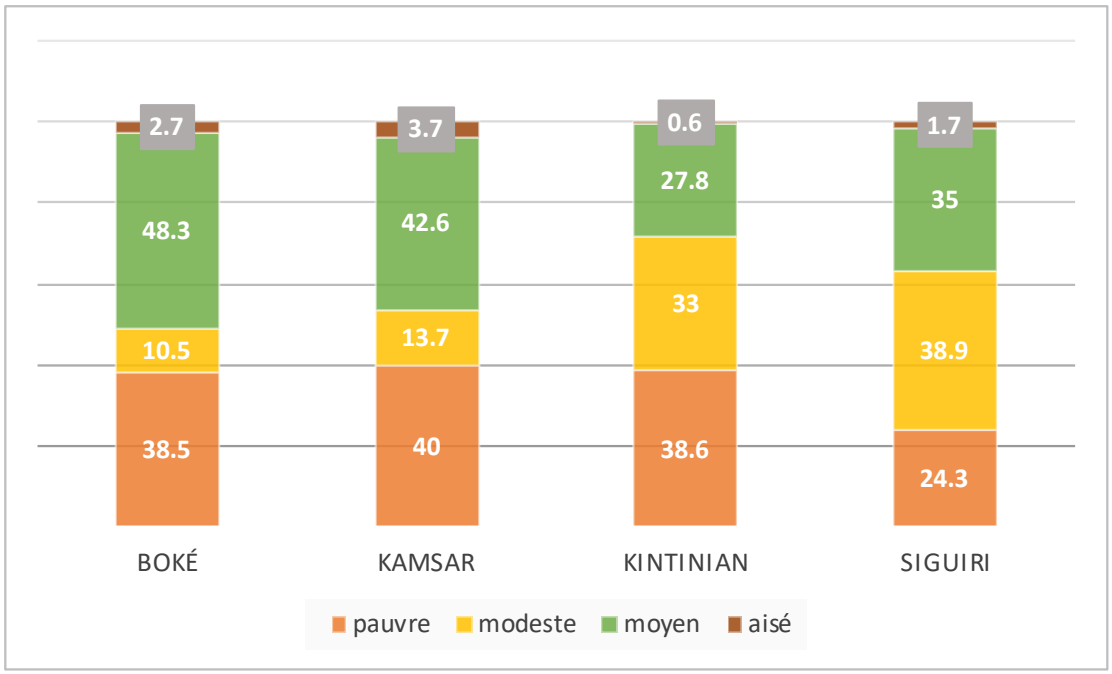

Par rapport à la moyenne des villes de province guinéenne (55.5%), les taux de foyers modestes (calculés en additionnant les foyers pauvres et modestes) sont élevés à Siguiri et Kintinian ; ils sont plus bas que la moyenne de la province guinéenne dans la région de Boké. Ces données tempèrent les nombreux articles de journaux qui décrivent la région de Siguiri et de Kintinian comme un Eldorado où les jeunes s'enrichissent très rapidement. Il semble qu'il s'agisse plus d'un mythe que d'une réalité. En réalité, ceux qui déclarent leur foyer aisé ou même simplement disposant de revenus moyens y sont nettement moins nombreux que dans les zones industrielles de Boké et de Kamsar.

Boké	49% de résidents déclarant que leur foyer est pauvre ou modeste
Kamsar	53.7%
Kintinian	71.5%
Siguiri	63.3%

C'est donc surtout dans la ville de Boké, et un peu moins à Kamsar, par les emplois directs et indirects de l'industrie minière, qu'il y a eu création de richesse et que le boom minier a contribué à l'émergence d'une « classe moyenne » de taille significative – 48.3% à Boké et 42.6% à Kamsar. En Haute-Guinée, ces classes moyennes restent de taille nettement plus modeste : 27.8% à Kintinian et 35% à Siguiri.

Figure 16 :
Les revenus des foyers des zones minières comparés aux villes de la province guinéenne (en %)

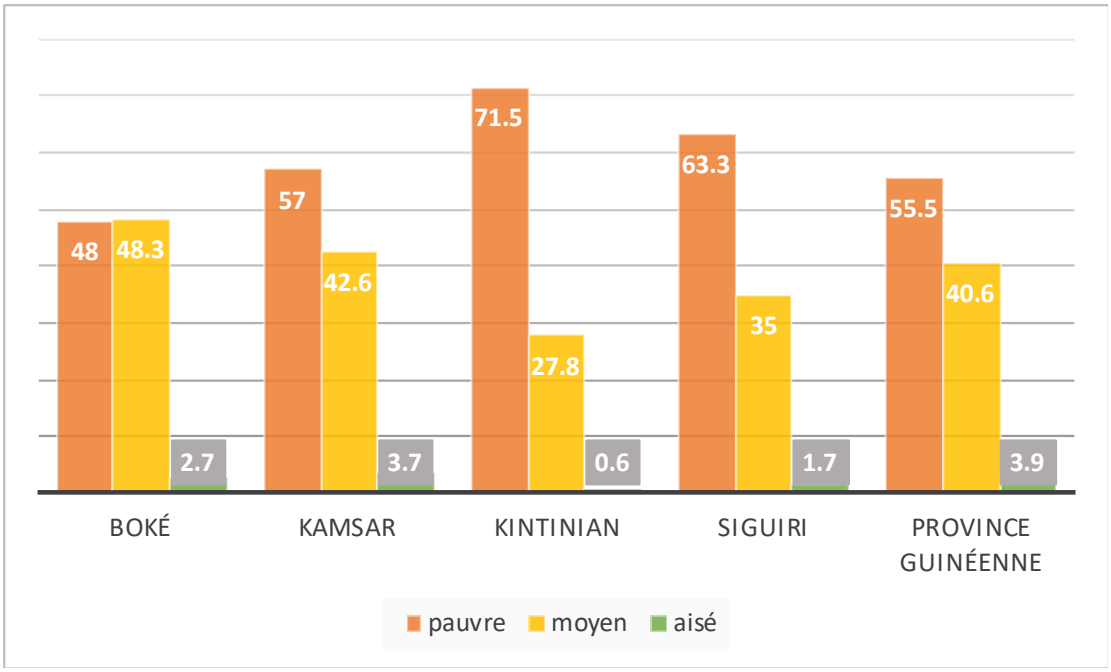

Le sondage donne quelques indications supplémentaires sur l'effet des emplois directs sur la richesse. Globalement, 10.9% des employés de mines industrielles déclarent des revenus supérieurs et 39.9% des revenus moyens. L'emploi dans le secteur minier artisanal crée quant à lui moins de richesse que le gros des autres secteurs.

0.5% de ceux qui travaillent sur une mine artisanale déclarent des revenus supérieurs et 25.9% des revenus moyens. Les trois quarts environ de ceux qui travaillent sur une mine artisanale ont des revenus modestes ou se disent pauvres.

Figure 17 :
Revenus des foyers autodéclarés selon le secteur d'activité (en %)

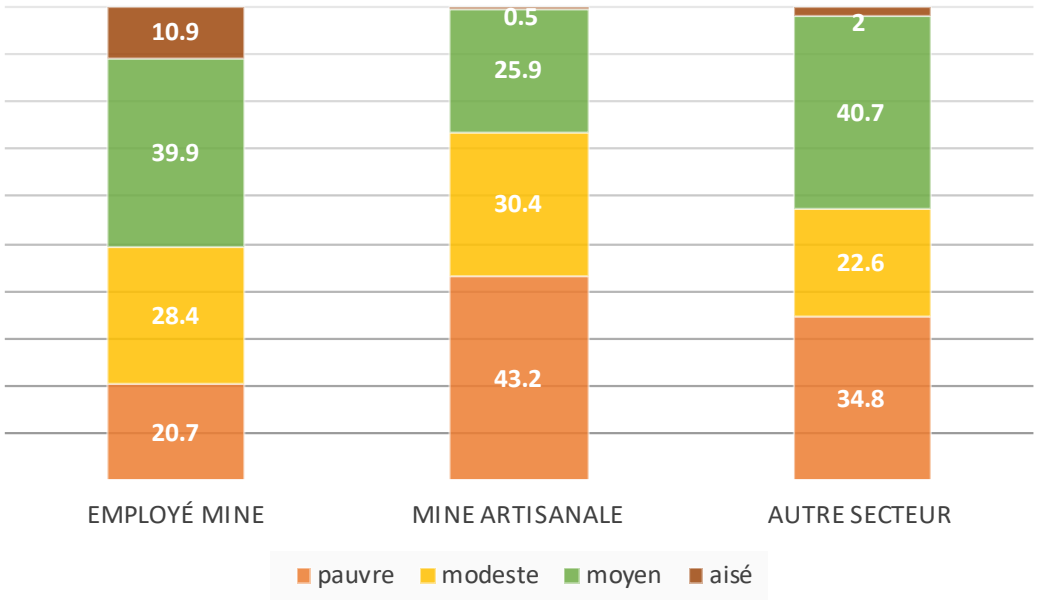

Les préoccupations de la vie quotidienne en zone minière

Les 3 préoccupations principales des résidents des zones minières étudiées sont l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'emploi.

51.7% des résidents citent l'accès à l'eau comme leur préoccupation principale.
19.4% estiment que l'accès à l'électricité est la préoccupation principale.
16.6% considèrent l'emploi et le chômage comme la préoccupation principale.

Figure 18 :
Les préoccupations principales des résidents (en %)

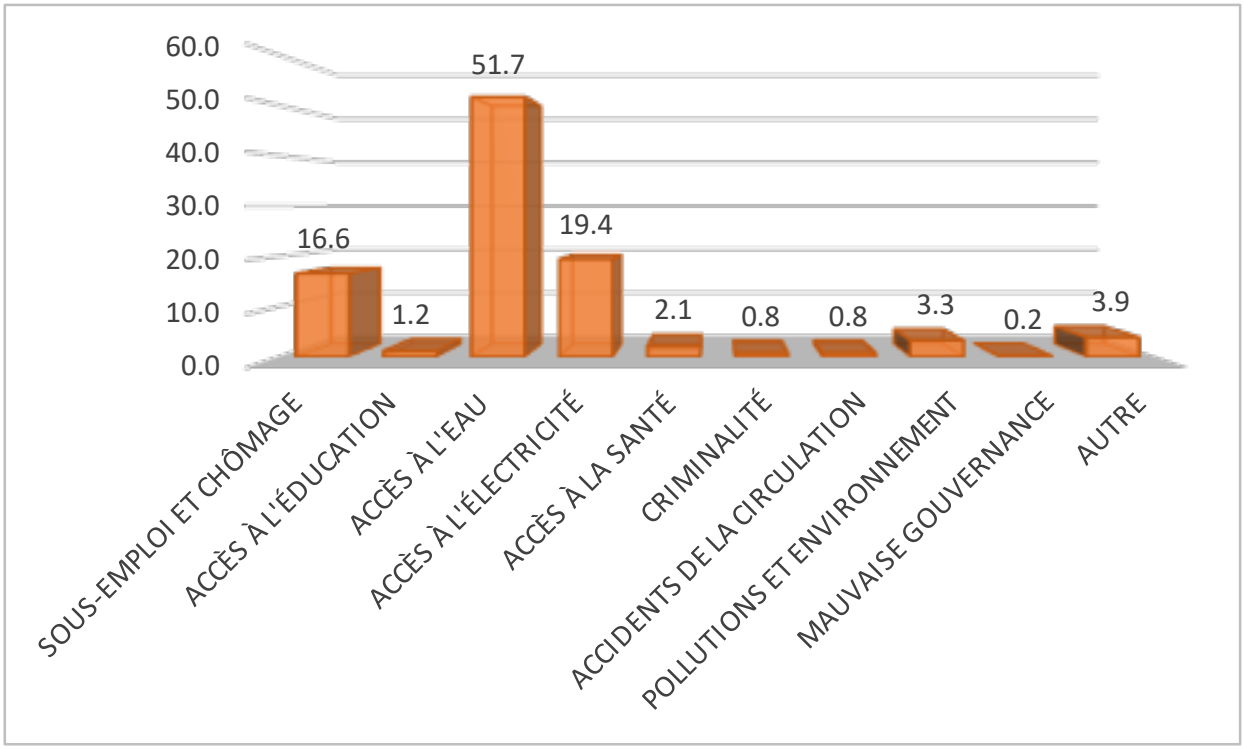

Figure 19 :
Les trois préoccupations principales des résidents par zone (en %)

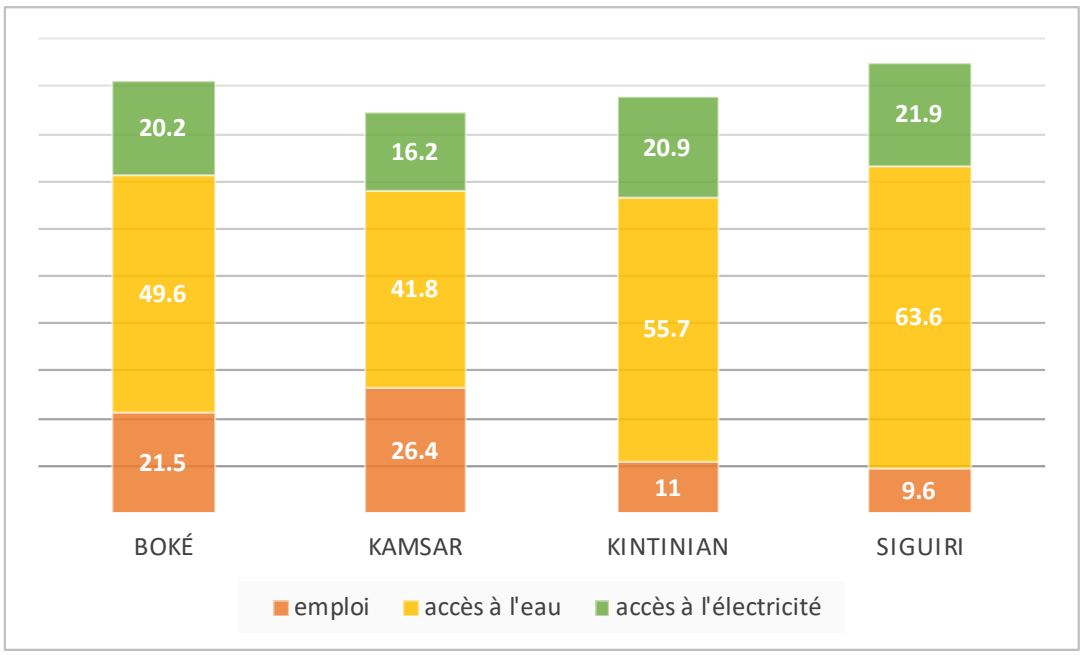

Si partout, l'accès à l'eau est la préoccupation principale des résidents, l'emploi est une préoccupation plus importante à Boké et Kamsar qu'à Kintinian et Siguiri. Ce constat n'étonnera guère sachant que les mines artisanales de Siguiri et Kintinian créent de l'emploi qui semble capable de résorber la demande.

Ces chiffres varient très peu en fonction de l'âge des répondants. En revanche, ils varient fortement selon le sexe.

Surtout à Kamsar et Boké où les hommes considèrent plus que les femmes que le sous-emploi est la préoccupation principale. 31% des hommes contre 11.6% des femmes le pensent à Boké et 36.1% des hommes contre 16.8% des femmes sont de cet avis à Kamsar.

A Siguiri et Kintinian, aucune différence n'est perceptible entre les sexes sur la question de l'emploi.
A Boké et Kamsar, les femmes sont plus sensibles à la problématique de l'accès à l'eau et à l'électricité que les hommes.

L'OPINION SUR LE RÔLE DES COMPAGNIES MINIÈRES DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ce chapitre se penche sur l'opinion des résidents sur la manière dont l'industrie minière remplit ses obligations légales en matière de responsabilité sociale. Indirectement, cette analyse permet de mesurer le niveau de mécontentement face à l'application de mesures liées à cette responsabilité dont très peu ont en réalité une bonne connaissance.

Pour beaucoup, l'industrie minière a une obligation légale de fournir des services de bases aux communautés impactées.

A Boké et Kamsar, une grande partie des résidents sont d'avis que l'industrie fait moins que ce qui est prévu dans la loi.

Les résidents expriment souvent un avis négatif sur la gestion par les autorités locales des contributions de l'industrie minière au Fonds de développement local. Plus de 80% expriment un avis négatif à Boké et Kamsar à ce sujet. Chez les plus jeunes, cette proportion est même de 90%. En Haute-Guinée, les avis sont nettement moins négatifs.

Dans la région de Boké et Kamsar, moins de 10% des personnes interrogées considèrent que l'industrie minière valorise l'expertise locale alors que les résident de Siguiri et Kintinian se montrent plus positifs sur la question.

Ce chapitre donne un aperçu de l'opinion des résidents sur la responsabilité sociale des entreprises et la gestion par les autorités locales des fonds de développement financés par la redevance minière. Très peu, on va le voir, ont une véritable connaissance du cadre juridique national et du nouveau code minier en particulier. Leur opinion compte parce qu'elle peut être source de discorde et alimenter la fronde et les conflits contre l'industrie minière.

Dans quelle mesure les compagnies minières contribuent aux problèmes principaux rencontrés quotidiennement par les résidents ?

La Figure 20 ci-contre donne des indications sur l'opinion qu'ont les résidents du poids de l'industrie minière dans les problèmes qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

L'EMPLOI

Rappelons ici que l'emploi préoccupe les résidents de Boké et de Kamsar avant tout alors qu'il s'agit d'une préoccupation plutôt marginale à Kintinian et Siguiri. En revanche, pour ceux qui estiment le problème comme étant préoccupant pour eux, en règle générale la majorité estiment que l'industrie minière contribue au problème.

Ainsi, 61.5% de ceux qui ont mentionné l'emploi comme problème les concernant pensent que l'industrie minière porte une responsabilité à leur situation à Siguiri, 58.3% pensent ainsi à Boké, 49.7% et 41.8% le pensent à Kamsar et Kintinian respectivement. Sachant que l'emploi est un problème surtout à Boké et Kamsar, on peut affirmer que dans cette région une partie non négligeable de la population s'attend à ce que l'industrie minière prenne des mesures pour atténuer le problème.

Figure 20 :

Opinion sur la contribution des opérateurs miniers aux trois préoccupations principales des résidents par zone (en %)

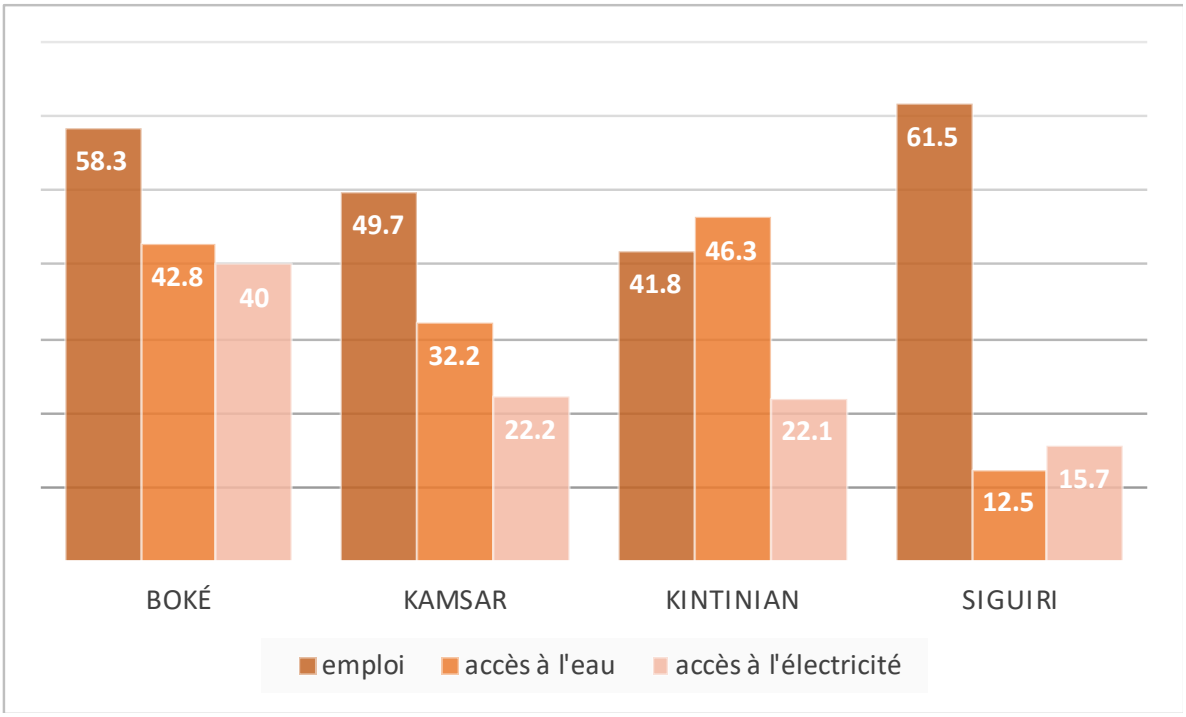

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Dans toutes les zones, mais surtout à Kintinian et Siguiri, nous avons vu au chapitre précédent qu'un nombre important de résidents déclarent que l'accès à l'eau est leur préoccupation quotidienne principale. L'accès à l'eau potable pointe au premier rang des préoccupations des résidents, toutes zones confondues. Ce sont avant tout les femmes qui sont de cet avis du fait qu'elles sont en principe chargées des tâches ménagères et d'amener l'eau au foyer.

A Kintinian, où 55.7% des résidents mentionnent l'accès à l'eau potable comme priorité, 46.3% d'entre eux sont d'avis que l'industrie minière devrait intervenir pour procurer un accès à l'eau dans les villages. Par contraste, seuls 12.5% des résidents de Siguiri partagent cet avis malgré le fait que 63% d'entre eux estiment que l'accès à l'eau potable est le problème prioritaire de leur vie quotidienne.

42.8% de ceux qui mentionnent l'accès à l'eau potable comme préoccupation quotidienne à Boké et 32.2% à Kamsar s'attendent à ce que l'industrie minière contribue à résoudre le problème.

L'accès à l'électricité

Grosso modo, l'accès à l'électricité est la troisième priorité des résidents de Boké et Kamsar et la seconde pour les résidents de Siguiri et Kintinian.

C'est surtout à Boké qu'une partie importante des résidents qui placent l'électricité comme problème prioritaire sont d'avis que l'industrie minière porte une responsabilité dans l'occurrence du problème. 40% pensent ainsi. Dans les autres localités, environ 20% ou moins sont également de cet avis.

L'intensité des attentes à Boké s'explique peut-être par le fait que près de 40% des habitants n'ont pas accès à l'électricité dans la ville, que les délestages y sont fréquents (51% des résidents de Boké disent que les délestages sont fréquents) et que seuls 4.8% des résidents pensent que l'industrie minière leur fournit de l'électricité. Paradoxalement, le pourcentage de ménages non connectés au réseau électrique dans la cité de Boké est plus élevé que dans une région rurale comme celle de Kintinian.

A Boké, que ce soit pour l'emploi, l'accès à l'eau ou l'accès à l'électricité, les résidents ont clairement des attentes globalement fortes en matière de retombées de l'industrie minière, et souvent ces attentes sont plus fortes qu'ailleurs. Cet indicateur est une première mesure de l'existence d'un conflit avec l'industrie minière qui serait plus intense à Boké et dans une moindre mesure à Kamsar que dans les localités de Haute-Guinée étudiées.

Boké	40% pensent que les opérateurs miniers contribuent au problème d'accès à l'électricité.
Kamsar	22.2%
Kintinian	22.1%
Siguiri	15.7%

Boké	39.5% des personnes interrogées n'ont pas d'électricité chez elles
Kamsar	20.2%
Kintinian	34.7%
Siguiri	21.4%

C'est dans les deux zones de Haute-Guinée - Kintinian et Siguiri - que les délestages sont les plus fréquents. 80% des résidents de Siguiri affirment que ces délestages sont très fréquents chez eux et 69.9% des résidents de Kintinian affirment de même.

A Boké, les délestages sont très fréquents pour 51% des résidents et à Kamsar pour 45.3% des résidents.
Si l'on en croit les résidents, les opérateurs miniers fournissent à 4.8% des résidents une alimentation en électricité à Boké,
78.2% des résidents à Kamsar et 38.5% des résidents à Kintinian.
A Siguiri personne ne pense obtenir son électricité de compagnies minières.

Les miniers comme fournisseurs de services de base

Les résidents des zones minières pensent en général que les opérateurs miniers ont l'obligation légale de fournir des services sociaux de base aux populations là où ils sont implantés. Cette opinion est la plus répandue à Kamsar (86.5% des résidents pensent ainsi), suivi de Kintinian (68.8%) ; elle est moins répandue à Boké (48.8%) et Siguiri (50.2%).

Boké	48.8% pensent que les opérateurs miniers sont légalement responsables de fournir des services sociaux de base aux communautés
Kamsar	86.5%
Kintinian	68.8%
Siguiri	50.2%

La contribution des opérateurs miniers au développement local

Beaucoup à Boké et Kamsar pensent que l'industrie ne remplit pas ses obligations légales en matière de responsabilité sociale alors que cette opinion est plutôt marginale à Siguiri et Kintinian.

C'est à Boké et Kamsar que l'on trouve le plus d'opinions négatives. 30% des résidents de Boké et 26.1% de ceux de Kamsar estiment que l'industrie fait moins que ce que prévoit la loi. Cette opinion négative est très minoritaire dans les localités de Haute-Guinée. Moins de 10% pensent ainsi à Siguiri et Kintinian. A Siguiri

et Kintinian, 20.6% et 31.5% respectivement sont même d'avis que l'industrie minière fait plus que ce qui est requis formellement dans la loi pour le développement local. A Boké, seuls 10.5% pensent ainsi et 6% à Kamsar.

A Siguiri et Kintinian, beaucoup n'ont en réalité pas d'opinion à ce sujet. 38.4% n'ont pas d'opinion à Kintinian et 37.9% à Siguiri alors que les taux de « sans avis » sont de 25.4% à Boké et 19.9% à Kamsar.

Figure 21 :
Certains opérateurs miniers font-ils plus, moins ou s'en tiennent-ils strictement ce qui est prévu dans la loi par zone (en %)

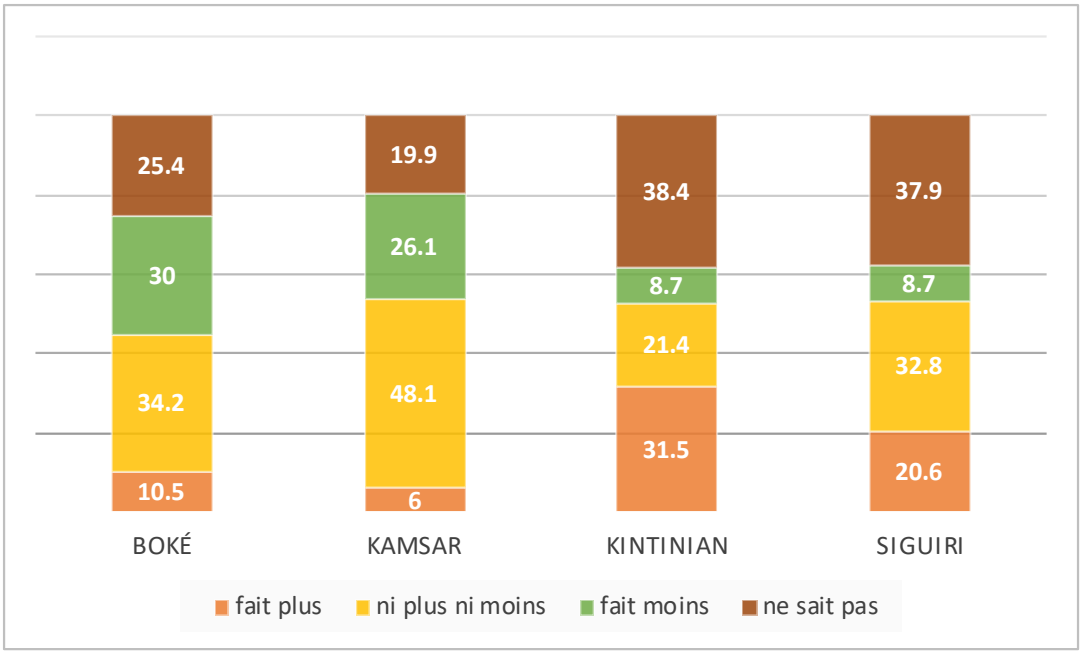

Connaissance du cadre légal sur les redevances

La connaissance du cadre légal sur les redevances est plutôt déficiente. La grande majorité des résidents des zones minières sont d'avis que les opérateurs miniers ne versent aucune redevance ni à l'Etat central ni aux collectivités locales. Environ 84% en moyenne dans toutes les zones pensent qu'aucune redevance n'est payée à l'Etat central. 64.9% pensent qu'aucune redevance n'est payée aux autorités locales à Boké ; 76.2% pensent ainsi à Kamsar, 71.9% à Kintinian et 68.5% à Siguiri.

Les montants légaux des redevances payées à l'Etat – de 0.5% à 1% du chiffre d'affaire annuel - ne sont pas connus des résidents. Moins de 2% des résidents de Boké, Kamsar et Kintinian ont été à même de citer le bon chiffre du code minier. A Siguiri, 5.6% des résidents interrogés ont pu indiquer aux enquêteurs le bon chiffre. Dans une étude publiée récemment, un chercheur a pu montrer que le cadre juridique national n'est en réalité pas connu de la population des orpailleurs locaux de Kintinian (Cissé 2019). Cissé rapporte que même les tomboloma[4] qui sont en charge de la police coutumière des mines ne sont pas au courant du cadre juridique national. Il cite un tomboloma sur un site à Fadaba :

« En vrai, je n'ai aucune connaissance sur le règlement (code minier) mis en place par le gouvernement concernant notre activité (orpaillage), puisqu'on ne nous associe pas lors de son élaboration et il n'y a presque pas d'informations sur son contenu. Néanmoins, depuis des décennies, notre secteur est réglementé par les sages et c'est pourquoi d'ailleurs nous sommes présents sur les sites pour veiller à leur application » (entretien, 2017). » (Cissé, 2019, p. 120)

[4] Pour cette notion, voir le chapitre sur la police plus loin

A défaut d'être au courant des dispositions légales nationales, les résidents n'en ont pas moins un avis sur la bonne ou mauvaise gestion de ces redevances. C'est surtout le cas dans la région de Boké où seuls 24.9% à Boké et 22.7% n'ont pas d'avis à ce sujet. A Kintinian, 45.3% et à Siguiri 35.7% des résidents n'ont pas d'avis sur la question.

Si les résidents sont généralement mieux informés à Boké et Kamsar, ils expriment un avis globalement négatif sur la manière dont sont gérées les redevances. Plus de 80% pensent que les redevances sont mal gérées par les autorités locales. A Kintinian et Siguiri, les avis sont plus partagés. Mais partout, les jeunes expriment un avis plus négatif à ce sujet que leurs aînés.

Boké	83.4% des résident pensent que les redevances sont mal gérées 88.6% des 18-35 ans sont de cet avis.
Kamsar	82.5% des résident pensent que les redevances sont mal gérées 86.7% des 18-35 ans sont de cet avis.
Kintinian	51.2% des résident pensent que les redevances sont mal gérées 51.5% des 18-35 ans sont de cet avis.
Siguiri	34.3% des résident pensent que les redevances sont mal gérées 39.1% des 18-35 ans sont de cet avis.

La méconnaissance du cadre légal peut s'expliquer en partie par un faible taux de participation à des réunions communautaires sur le développement local.

Boké	9.3% des résidents ont participé à des réunions communautaires sur le Fonds de développement local
Kamsar	10.1%
Kintinian	7.4%
Siguiri	4.9%

Dans les entretiens que nous avons menés avec les autorités et l'administration locales à Boké et à Kamsar, il est apparu que le déficit en matière de communication s'explique également par l'absence de démarches pour informer les communautés locales et le fait que les élus eux-mêmes n'ont qu'une connaissance approximative des textes légaux[5].

Le profil des participants est plutôt celui d'hommes, de plus de 35 ans, au bénéfice d'une bonne éducation et qui résident dans la zone depuis plus de 3 ans.

Les données de sondage tendent à confirmer l'interprétation de Cissé qui considère que le code minier est largement méconnu des communautés locales et que son contenu n'est guère relayé sur le terrain par les acteurs étatiques. Là où la coutume est forte et régule le travail sur les mines artisanales, beaucoup semblent n'avoir qu'une idée très vague du code minier et doutent même de sa pertinence, comme le tombolana cité précédemment, sachant que la réalité du travail sur les mines est régulée au quotidien par les instances coutumières. Il existe un déficit en matière de communication et d'information des populations résidentes. Le sondage permet de confirmer la profonde méconnaissance du code et des mécanismes et arrangements de financement du développement local. Les opinions semblent se forger plutôt à partir du ressenti des populations sur les retombées de l'industrie en matière de développement, de leurs préoccupations principales et d'informations de troisième main glanées ici ou là. C'est également ce qu'on peut voir aussi dans l'opinion qu'ont les résidents de la question controversée de l'emploi local.

[5] Entretien du 2 juillet 2019 à Kamsar et du 7 juillet 2019 à Boké (Coginta).

La perception de la politique des opérateurs miniers en matière d'« emploi local »

Selon les résidents de Boké et de Kamsar, les entreprises minières valorisent peu l'expertise locale. 9.5% à Boké et 5.8% pensent que les entreprises valorisent cette expertise contre 44.4% à Kintinian et 33.3% à Siguiri (cf. Figure 22 ci-dessous). Très peu d'habitants de la région de Boké et de Kamsar n'ont pas d'opinion sur la question alors que près d'un quart des résidents de Kintian et de Siguiri n'ont aucun avis sur la question.

Figure 22 :
Opinion des résidents sur la valorisation de l'expertise locale par les entreprises minières par zone (pourcentage d'avis positifs %)

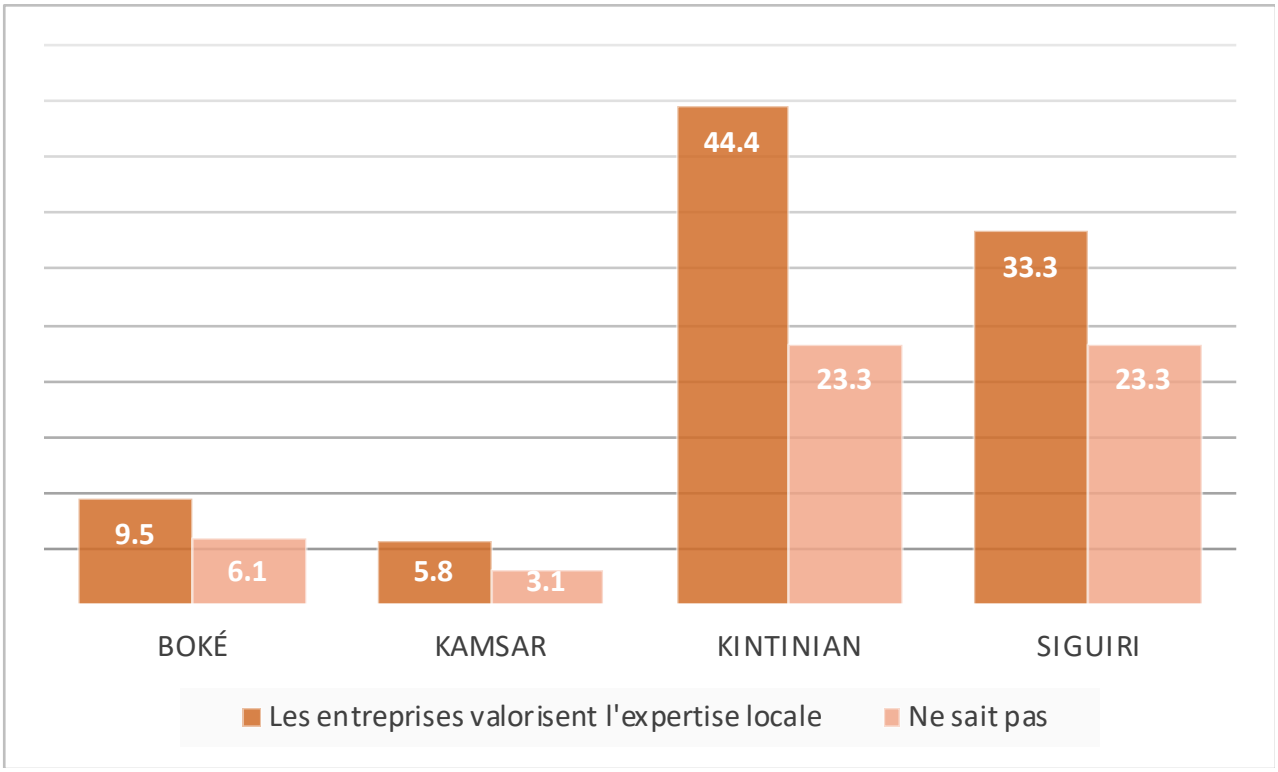

En règle générale, les résidents des zones minières se déclarent au courant de l'existence d'une législation sur l'emploi local. 70.5% des résidents de Boké et 75.6% de ceux de Kamsar disent qu'il en existe une. En Haute-Guinée, on est moins au courant de l'existence d'une telle législation. 63.8% des résidents de Kintinian et 58.3% des résidents de Siguiri disent qu'il en existe une.

Les avis diffèrent cependant sur le contenu de cette législation. En Haute-Guinée, l'opinion qui prévaut est celle que les opérateurs miniers ont pour obligation d'employer **majoritairement** du personnel des communautés impactées par les opérations minières. 56.8% à Kintinian et 49.4% à Siguiri pensent ainsi.

A Boké, un grand nombre de résidents – 40% - pensent que la législation oblige les opérateurs miniers à employer **exclusivement** du personnel parmi les communautés impactéesv(cf. Figure 23 à la page suivante).

Figure 23 :
Opinion des résidents sur la définition légale de l'emploi local à appliquer par les entreprises minières par zone (pourcentage d'avis positifs %)

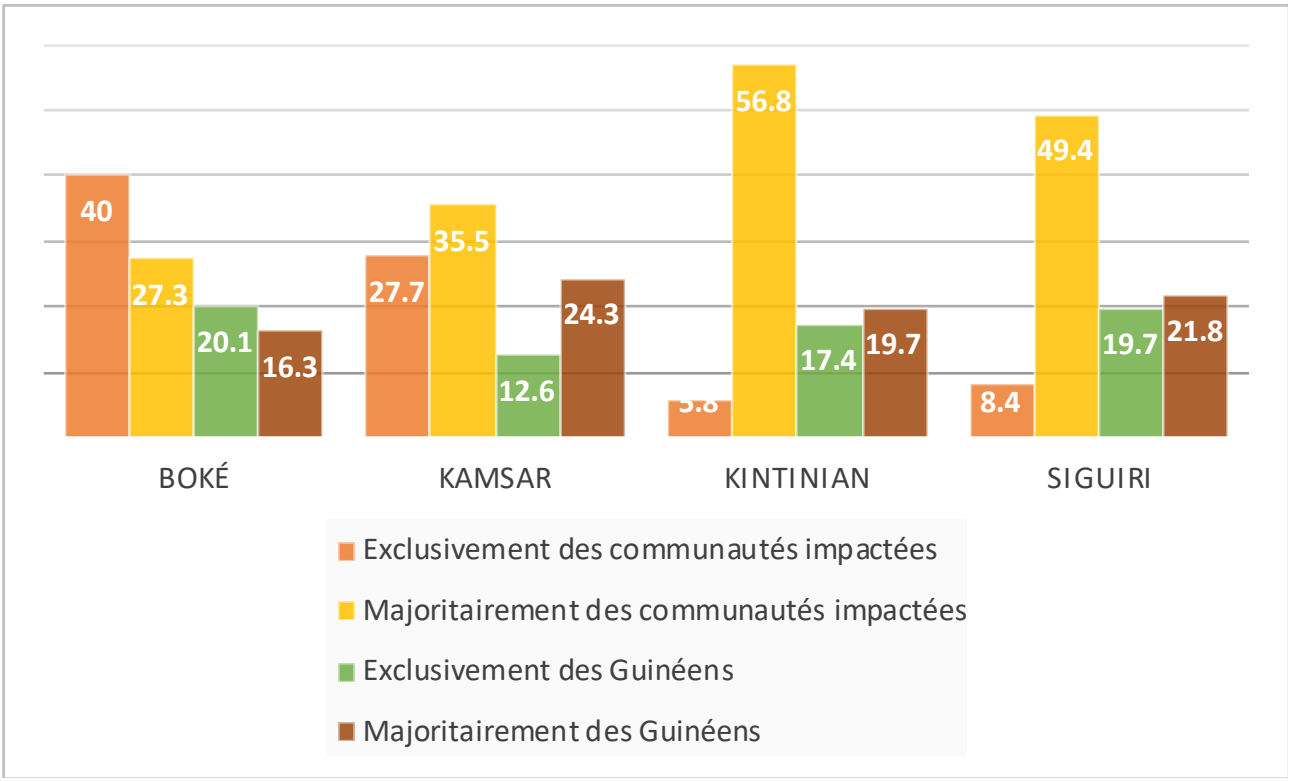

FORMATIONS

Selon les chiffres du sondage, les opérateurs miniers forment leur personnel et contribuent également, dans une certaine mesure, à la formation professionnelle locale.
77.2% des employés de sociétés minières déclarent avoir reçu des formations de la part de leur employeur.
15% des résidents non employés par une société minière mais ayant sollicité un emploi auprès de celle-ci ont reçu des formations d'une société minière.

CONCLUSION

Les analyses de ce chapitre confirment un niveau élevé de méconnaissance des dispositifs légaux en matière de réglementation de la responsabilité sociale des entreprises et, pour la zone de Boké et de Kamsar, révèlent un cumul explosif d'indicateurs de conflictualité entre les communautés locales et l'industrie minière. Les résidents de Boké et Kamsar préoccupés par les problèmes d'accès à l'emploi, l'eau et l'électricité sont souvent d'avis que l'industrie minière porte une responsabilité à cet égard. Beaucoup pensent que l'industrie minière n'en fait pas assez et qu'elle en fait moins que ce qu'exige la loi. Environ 80% sont d'avis que les fonds attribués aux autorités par les entreprises en faveur du développement local sont mal gérés. Très peu pensent que l'industrie minière valorise l'expertise locale et les résidents de Boké et Kamsar sont d'avis que l'industrie minière est tenue par la loi d'employer « exclusivement » des membres des communautés impactées par les projets miniers. Ce cumul d'avis négatif doublé d'une méconnaissance de la loi fournit le socle d'un mécontentement populaire exacerbé qui alimente une fronde populaire qui s'est soldée en 2017 et 2019 par des affrontements sporadiques entre police et manifestants.

A Siguiri et Kintinian, la méconnaissance de la loi semble très élevée également et les données de sondage confirment les observations d'autres auteurs à ce propos. Le degré de participation à des réunions sur le développement local est également faible probablement du fait que peu de réunions sont en fait organisées. En revanche, les signaux de conflictualité sont nettement plus faibles qu'à Boké et Kamsar. Le niveau de préoccupation sur l'emploi est faible pour les raisons que l'on a avancées dans les chapitres précédents. Un pourcentage plutôt élevé de résidents estime que l'industrie minière fait plus que ne prévoit la loi pour le développement local. Moins de 10% pensent que l'industrie fait moins que ce que prévoit la loi. L'opinion sur la gestion des fonds de développement est meilleure qu'à Boké et Kamsar même si, malgré tout, à Kintinian, un résident sur deux pense que les fonds sont mal gérés. Les résidents de Siguiri et Kintinian ont une meilleure opinion qu'à Boké et Kamsar sur la valorisation du contenu local par l'industrie minière et ont moins de griefs à ce propos que dans les villes minières de Basse Guinée.

LES LITIGES AVEC LES OPÉRATEURS MINIERS ET LEUR GESTION

Sauf à Siguiri, environ 10% des résidents des zones minières étudiées ont eu un litige avec un opérateur minier.

La plupart des litiges concernent des questions foncières. Ceux-ci sont souvent récents.
Dans un cas sur deux, le dommage subi n'est pas dénoncé.

Pour régler les conflits, à Boké et Kamsar, les plaignants passent plutôt par les autorités locales et les autorités coutumières ; à Siguiri et Kintinian, ils s'adressent de manière égale aux opérateurs miniers directement et aux autorités coutumières. La police et la gendarmerie ne sont pratiquement jamais mobilisées par les plaignants pour régler un conflit avec un minier.

Les mécanismes de règlement des litiges semblent assez bien fonctionner pour les problèmes fonciers, mais plutôt mal pour les problèmes de pollutions ou de dommages à la propriété comme des fissures dans sa maison par exemple.

La nature des litiges avec les opérateurs miniers

Boké	9% des résidents disent avoir subi des dommages dus aux concessions minières
Kamsar	8.8%
Kintinian	12.7%
Siguiri	1.7%

Figure 24 :
Les types de dommages subis par zone (en %)

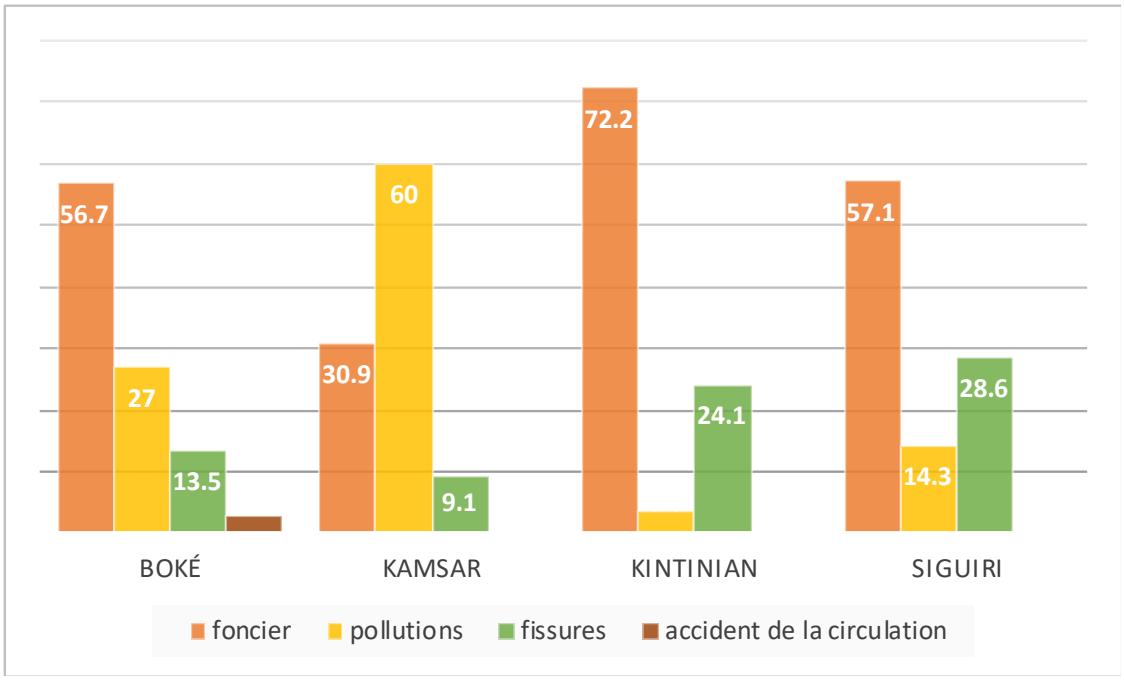

Les types de dommages liés aux opérateurs miniers sont essentiellement d'ordre foncier (perte de logement, terrains et champs cultivables).

56.7% des dommages mentionnés à Boké sont de ce type ; 30% à Kamsar, 72.2% à Kintinian et 57.1% à Siguiri (cf. Figure 24).
L'exception vient de Kamsar où 60% des dommages sont liés à des pollutions des champs cultivables et des eaux ou encore des dommages sur la santé des répondants.

Les derniers dommages subis sont assez récents. Dans 66.7% des cas, ils se sont déroulés ces derniers 3 ans à Boké. A Kamsar, c'est le cas de 32.7% des cas, à Kintinian de 64.1% des cas et à Siguiri de 50% des cas.

Selon nos données, environ un dommage sur deux n'est pas dénoncé formellement aux autorités, aux opérateurs miniers ou aux autorités coutumières.

Boké	48.6% des dommages subis n'ont pas été dénoncés
Kamsar	52.7%
Kintinian	55.7%
Siguiri	42.9%

Comment les résidents règlent leurs litiges avec les opérateurs miniers…

Pour régler les litiges liés à un opérateur minier, les résidents s'adressent en priorité aux
• Autorités coutumières (55.8%)
• Opérateurs miniers (46.6%)
• Autorités locales (34.7%).

Ils ne s'adressent pratiquement jamais aux forces de sécurité publique (2.5%).

Dans les localités de Boké et de Kamsar, les plaignants s'adressent plus volontiers aux autorités coutumières qu'en Haute-Guinée. A Kintinian, ils s'adressent en priorité à l'opérateur minier de la région tandis qu'à Siguiri ils s'adressent de manière égale aux opérateurs miniers et aux autorités coutumières.

Boké	35.1% des litiges ont été dénoncés aux autorités coutumières, 24.3% aux autorités locales 2.7% aux opérateurs miniers.
Kamsar	32.7% ont été dénoncés aux autorités coutumières, 27.3% aux autorités locales 23.6% aux opérateurs miniers.
Kintinian	36.7% des cas ont été dénoncés directement à l'opérateur minier 19% aux autorités coutumières.
Siguiri	28.6% des cas ont été dénoncés directement à l'opérateur minier 28.6% aux autorités coutumières.

Encadré : L'autorité coutumière en Haute-Guinée

En Haute-Guinée, l'organisation sociale pyramidale malinké comprend traditionnellement la noblesse (les « tonti »), les hommes libres, les hommes de castes (dont les griots) et les captifs. Seule la noblesse peut accéder à la chefferie de village. Le chef coutumier de village est forcément un doyen ou patriarche issu de la famille fondatrice ; il est assisté d'un conseil des sages (les doyens des grandes familles ainsi que l'immam) qui s'occupe des questions de sécurité, de gestion des ressources, des problèmes matrimoniaux, des conflits fonciers, du respect des valeurs morales et éthiques de la communauté.

D'après Mabetty Touré, *Les rapports de genre et la filière néré en Haute Guinée, 2014*

Figure 25 :

A qui s'adressent les résidents en cas de litige avec un opérateur minier (en %)

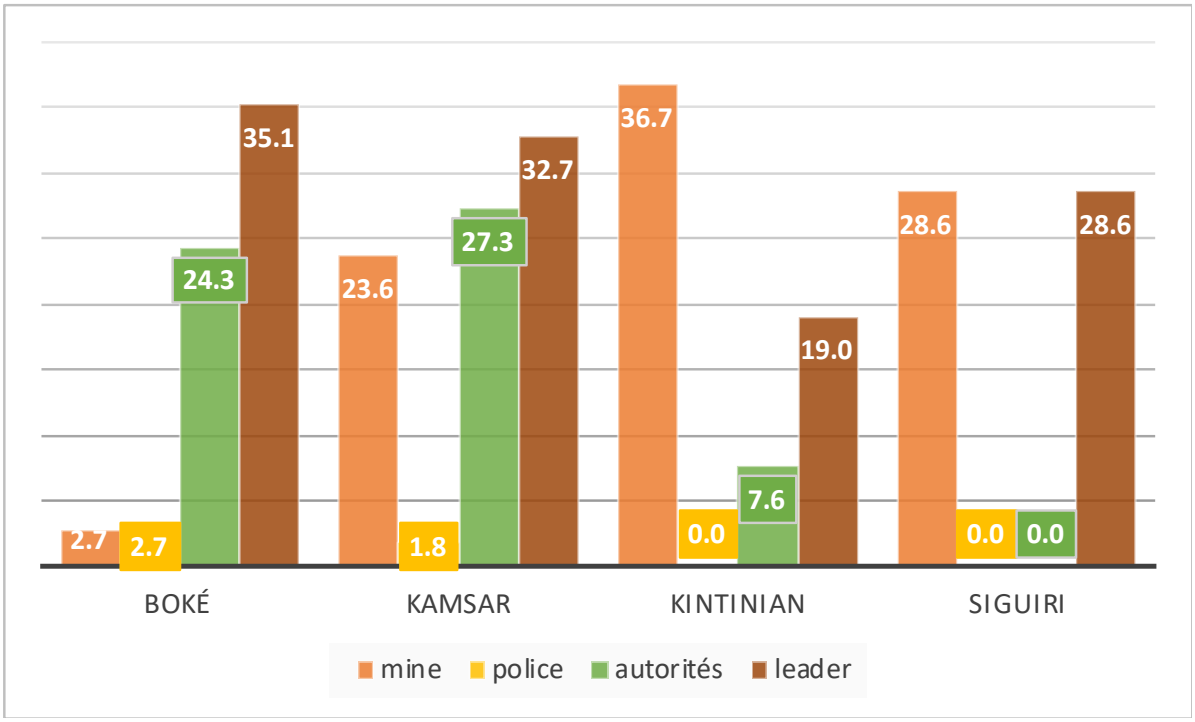

…. et avec quelle réussite

Les mécanismes de gestion des litiges semblent plus à même de régler les conflits fonciers que les autres litiges.

Dans 53.9% des litiges fonciers, le plaignant affirme que lui ou sa famille a reçu compensation. Pour les pollutions et les fissures dans les maisons, ces taux sont nettement inférieurs : 8.6% et 18.8% respectivement. Le taux de satisfaction pour la gestion d'un litige foncier est de 52.1% alors qu'il tombe à 22.1% pour les pollutions et 38.6% pour les fissures lorsque le litige est traité.

Lorsqu'il y a compensation, celles-ci paraissent plus ou moins bien satisfaire les plaignants. Le taux de satisfaction avec la compensation est de 57.1% à Boké, de 80% à Kamsar et de 45.7% à Kintinian.

Toujours selon les données, 30.2% des conflits fonciers traités ont débouché sur une relocalisation contre 67.9% sur un dédommagement financier. Pour les pollutions ou les fissures, plus de 75% des cas ont débouché sur un règlement financier.

Le taux de satisfaction avec une relocalisation est de 63.4% contre 44.4% pour la compensation financière.

LA CRIMINALITÉ EN ZONE MINIÈRE

Les taux de criminalité sont sévères dans les villes minières et paraissent hors-normes comparés à la province guinéenne. La criminalité rampante qui touche avant tout Boké et Kamsar se traduit par un sentiment d'insécurité élevé au sein de la population.

Avec le boom minier, sont apparus également des problèmes aigus d'insécurité routière. Les routes sont encore plus dangereuses à Siguiri et Kintinian qu'à Boké et Kamsar.

Les résidents de Boké et Kamsar font état d'une prolifération des armes légères, des trafics transfrontaliers en tous genres et de problèmes de drogues qui alimentent l'insécurité générale. L'ensemble de ces problématiques existe également à Siguiri et Kintinian mais dans une moindre mesure.

En règle générale, la criminalité est peu dénoncée aux forces de sécurité publique.

L'insécurité sous toutes ses formes

Le boom minier a entraîné une recrudescence de la criminalité dont les raisons sont probablement multiples. Il fait peu de doute que la circulation des biens et de l'argent –l'or en Haute-Guinée – entraîne un banditisme de grand chemin qui prend la forme de coupeurs de route sur les principaux axes routiers commerciaux reliant les villes minières à la capitale. Dans ces zones commerciales dynamiques, les cambriolages d'opportunité sont très fréquents. Les taux d'agressions élevés sont sans doute liés au brigandage et au style de vie des jeunes qui sortent le soir, consomment de l'alcool dans les multiples débits de boissons tandis que la drogue est omniprésente. A cela s'ajoute un certain vide sécuritaire dû à des forces de sécurité peu présentes, mal équipées et dotées d'un capital de confiance très limité de la part des communautés résidentes. Les polices informelles ou hybrides mises en place par les autorités locales, coutumières ou les résidents eux-mêmes contribuent à gérer la sécurité sans forcément être en mesure d'endiguer l'ensemble des problèmes auxquels font face les communautés minières.

LES TAUX DE CRIMINALITÉ

Comme le montrent les figures 26 et 27 à la page suivante, les taux de cambriolage et d'agression sont nettement plus élevés dans les zones minières que dans les villes de la province guinéenne. La seule ville qui se rapproche des taux de criminalité constatés dans les localités minières étudiées est une autre ville minière de Guinée forestière : N'Zérékoré.

Figure 26 :
Les taux de cambriolage comparés par zone et la province guinéenne (en %)

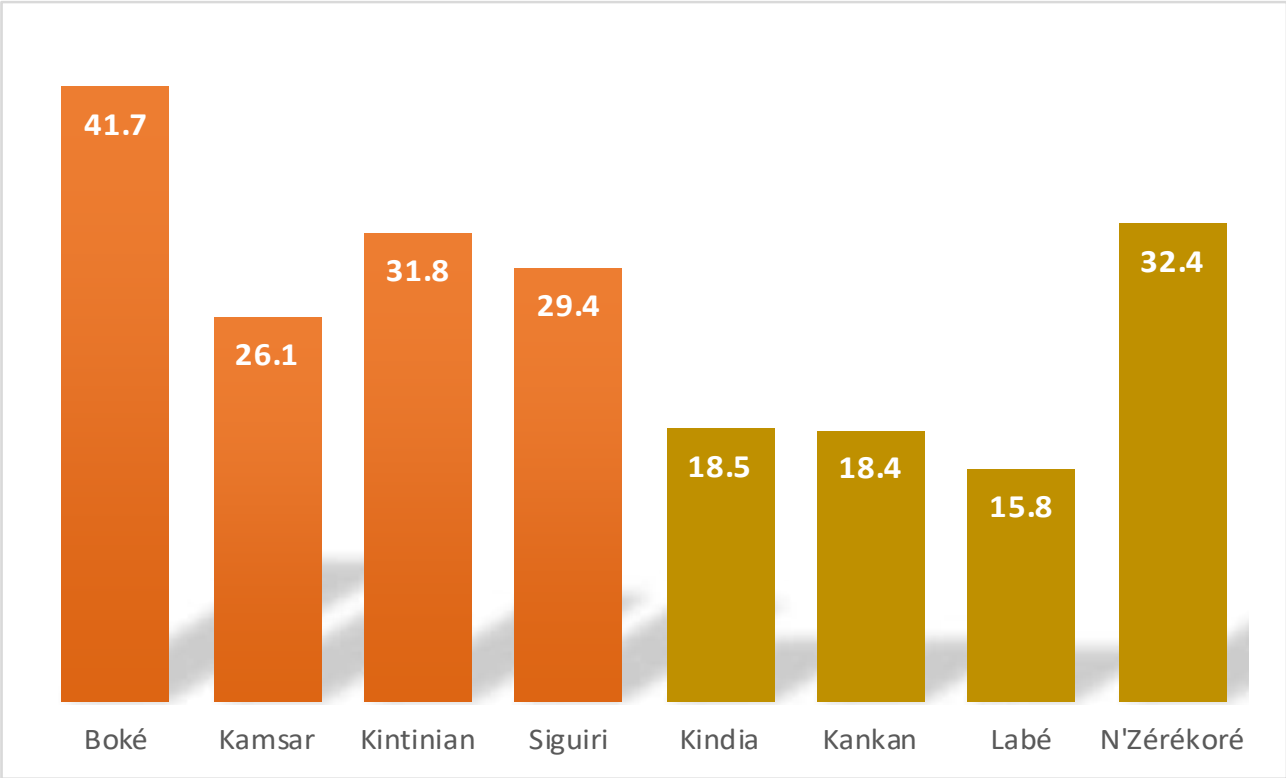

Figure 27 :
Les taux d'agressions comparés par zone et la province guinéenne (en %)

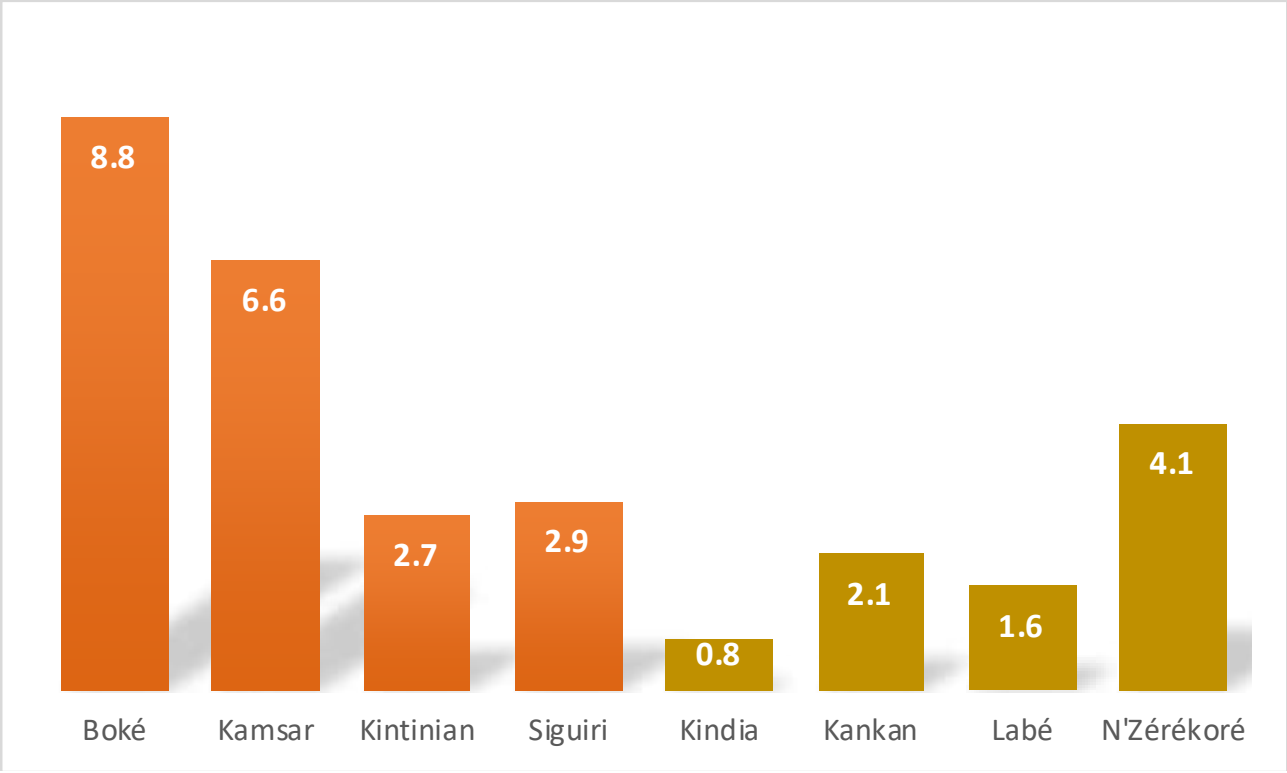

Boké
41.7% de cambriolage sur 3 ans
8.8% d'agression sur 3 ans.
3.7% de brigandage sur 3 ans

Kamsar
26.1% de cambriolage
6.6% d'agression
1.9% de brigandage

Kintinian
31.8% de cambriolage
2.7% d'agression
1.8% de brigandage

Siguiri
29.4% de cambriolage
2.9% d'agressions
1% de brigandage

Carte 7 :
Prévalence de la victimisation pour des cambriolages sur 3 ans par zone (comparaison avec les villes de province)

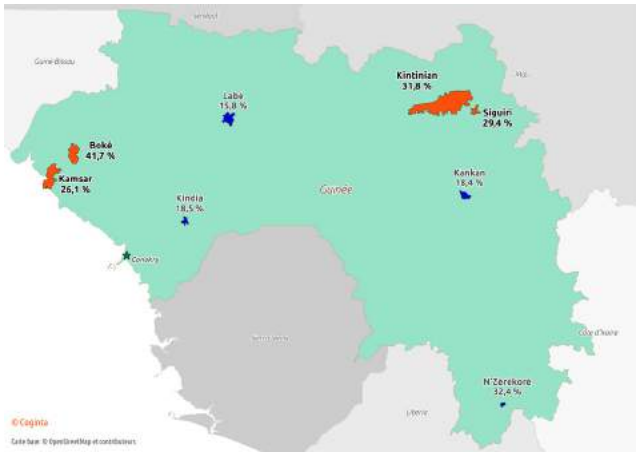

Carte 8 :
Prévalence de la victimisation pour des agressions sur 3 ans par zone (comparaison avec les villes de province)

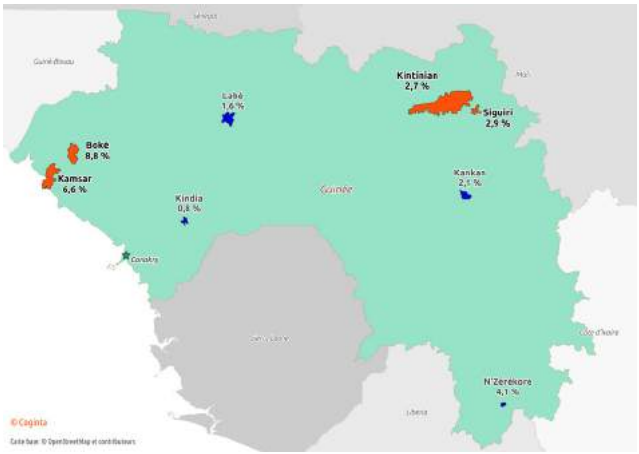

La prévalence des agressions est plus élevée chez les jeunes hommes en zone minière urbaine. Ces taux s'expliquent peut-être par le mode de vie des jeunes qui sortent le soir. Ils sont plus vulnérables au brigandages la nuit et aux disputes et bagarres lors de sorties arrosées.

A Boké, 11.1% des homme de 18-25 ans et 12.5% des homme de 26-35 ans ont subi une agression sur les trois ans précédant le sondage.

A Kamsar, ces taux d'agression sont de 8.8% pour les jeunes hommes de 18-25 ans et de 11.8% pour les hommes de 26-35 ans.

A Siguiri, 10.2% des homme de 18-25 ans ont subi une agression ces derniers trois ans.

En zone rurale à Kintinian, les jeunes ne sont pas plus fréquemment victimes d'agression que leurs aînés.

L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les routes sont plus dangereuses dans les localités étudiées de Haute-Guinée qu'à Kamsar et Boké si l'on se fie aux taux d'accident sur les derniers 3 ans. Les taux d'accidents de la route se rapprochent de 30% à Kintinian et Siguiri alors qu'ils ne dépassent pas les 20% à Boké et Kamsar (cf. Figure 28).

Boké	19% des résidents ont eu un accident ces derniers 3 ans
Kamsar	17.7%
Kintinian	27.2%
Siguiri	29.1%

Figure 28 :
Taux d'accident de circulation sur trois ans par zone (en %)

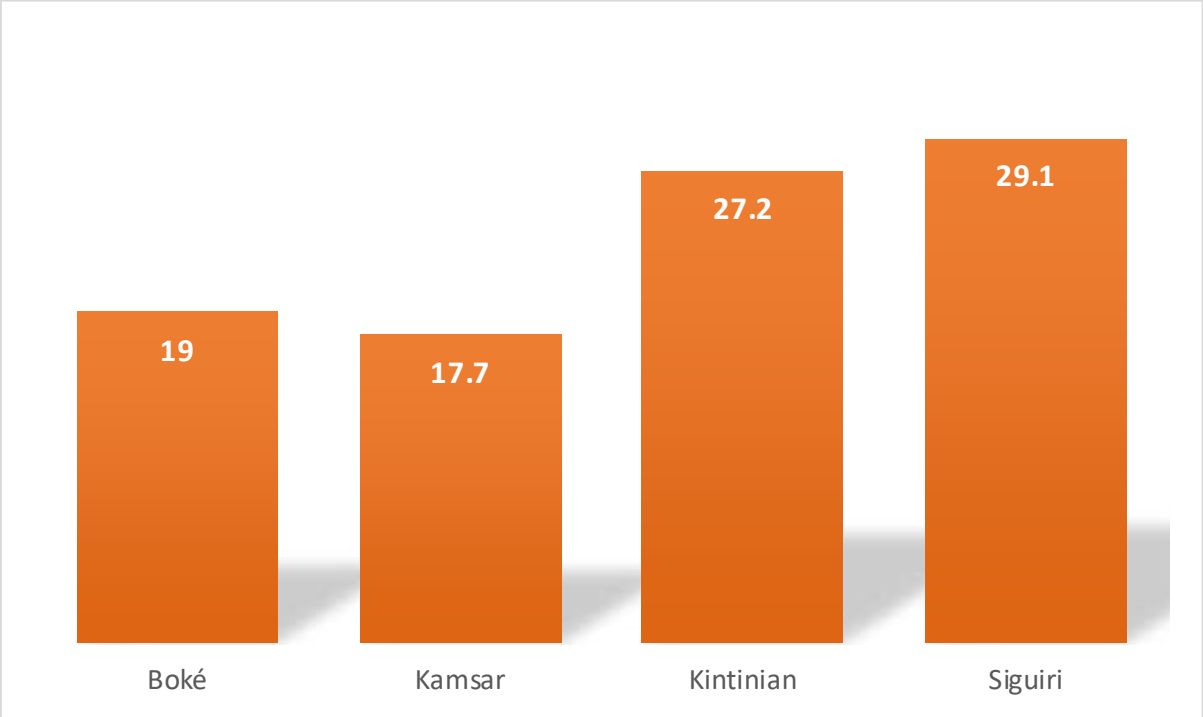

Une analyse de l'âge des victimes d'accidents de la route – en principe essentiellement des accidents de motos – montre que les jeunes sont plus vulnérables aux accidents à Boké et Kamsar alors qu'à Siguiri et Kintinian tout le monde est touché par ce phénomène. A Kamsar, 35.1% des jeunes hommes de 18 à 25 ans et 36.8% des jeunes hommes de 26 à 35 ans rapportent un accident de la route ces derniers trois ans. Ces chiffres sont très au-dessus de la moyenne de 17.7% pour l'ensemble de la population de Kamsar. Les jeunes femmes de Kamsar déclarent également nettement plus souvent que leurs aînées avoir été victimes d'un accident de la route : 11.4% pour les jeunes femmes de 18 à 25 ans et 16.8% pour celles de 26 à 35 ans contre 7.5% pour leurs aînées.

Toutes zones confondues, les hommes sont plus souvent victimes d'accidents de la route que les femmes : 25.8% déclarent avoir été victimes d'un accident de la route contre 20.3% pour les femmes. Ces statistiques semblent pouvoir s'expliquer par le fait que les hommes se déplacent plus fréquemment que les femmes à moto et, du moins pour Boké et Kamsar, que les plus jeunes adoptent plus souvent un comportement plus dangereux sur la route que leurs aînés.

PERCEPTION DE L'INSÉCURITÉ

L'estimation du niveau de sécurité

Confrontés à une criminalité galopante, les résidents de Boké et de Kamsar jugent plutôt sévèrement le niveau de sécurité de leur ville. Sur une échelle de 1 à 10, où « 10 » signifie excellent et « 1 » très mauvais, ils attribuent des notes en dessous de la moyenne. Kamsar, avec une note de 4.6, obtient le moins bon score des villes guinéennes de province (cf. Figure 29). A Kintinian et Siguiri, les estimations sont meilleures et s'avèrent assez similaires à celles des autres villes de la province guinéenne.

Figure 29 :
Niveaux de sécurité dans les zones sur une échelle de 10 (10=excellent, 1=très mauvais) comparés (en %)

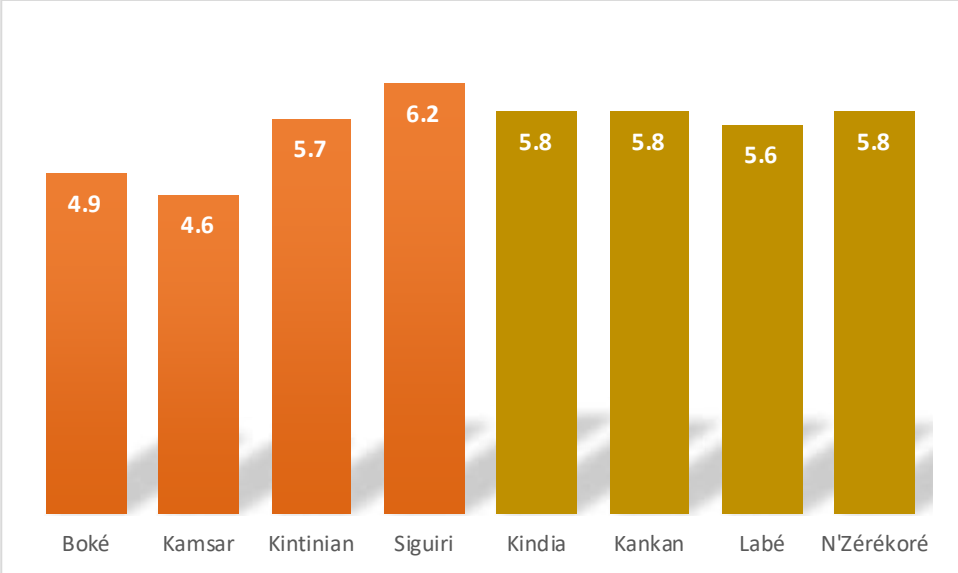

La probabilité d'être victime d'un délit

A Boké et Kamsar, l'insécurité est telle que respectivement 51.7% et 41.5% des résidents redoutent d'être victimes d'un délit sur les douze prochains mois. A Siguiri et Kinitian, ces taux sont nettement moins élevés et pratiquement de moitié : 22.5% et 25% respectivement.

Boké	51.7% des résident estiment probable d'être victimes d'un délit les prochains 12 mois
Kamsar	41,5%
Kintinian	25%
Siguiri	22,5%

Ces taux ne varient pas significativement en fonction du genre ou de l'âge des résidents.
Le sentiment d'insécurité

Comparé aux autres villes provinciales de Guinée, le sentiment d'insécurité est très élevé dans les villes de Boké et Kamsar durant la journée (cf. Figure 30 à la page suivante). A Boké, 37.8% des résidents déclarent ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans les rues de leur quartier. A Kamsar, ce taux est de 33.8%. Ces mêmes taux sont nettement plus bas à Kintinian (21.3%) et Siguiri (11.4%). Les taux correspondants dans les villes de province guinéennes avoisinent les 10%.

37.8% et **33.8%** des résidents à Boké et Kamsar se sentent insécurisés lorsqu'ils marchent seuls dans les rues de leur quartier.
21.3% et **11.4%** des résidents de Kintinian et Siguiri respectivement se sentent insécurisés dans ces conditions.

Figure 30 :
Taux d'insécurisés de jour par zone (en %)

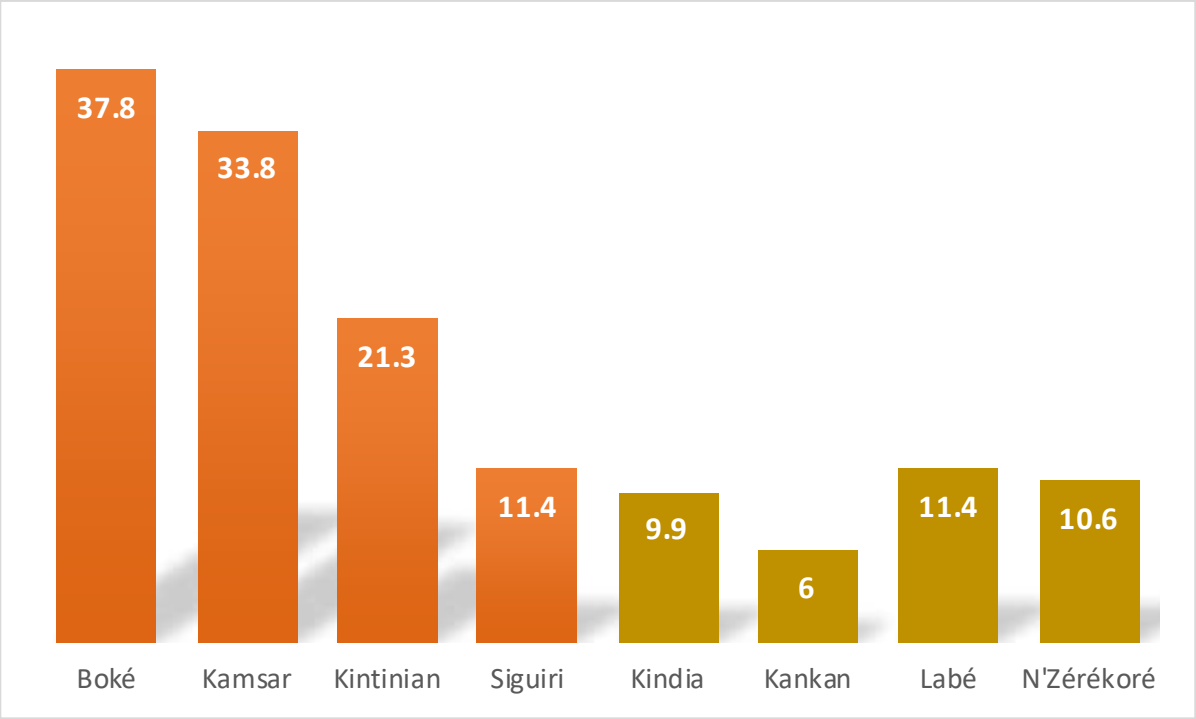

Ce sont les plus jeunes qui sont les plus insécurisés de jour dans les villes minières de la région de Boké. En Haute-Guinée, en revanche, les différences entre les âges ne sont pas significatives.

Boké	43.6% des 18-35 ans sont insécurisés de jour contre 31.5% de leurs aînés.
Kamsar	40.7% de cette tranche d'âge sont insécurisés de jour contre 27.8% de leurs aînés.

Les femmes sont légèrement plus insécurisées que les hommes à Boké. C'est l'inverse qui est vrai dans les trois autres villes étudiées. Cela est sans doute lié au fait que c'est uniquement à Boké que les femmes sont plus vulnérables à des agressions que les hommes. Partout ailleurs, les hommes sont plus insécurisés que les femmes.

INCIVILITÉS ET PROBLÈMES LOCAUX

A Boké et Kamsar, la prévalence des incivilités est plus élevée qu'à Kintinian et Siguiri. Dans toutes les villes étudiées, les incivilités routières sont les plus fréquentes aux yeux des résidents.

Les résidents de la région de Boké font état de pollutions (plus de 90%), de problèmes associés aux trafics transfrontaliers (environ 70%), de la circulation des armes à feu (surtout dans la ville de Boké avec 55.7%) ou encore de bandes de jeunes agressives (surtout à Boké avec 44.4%), de conflits intercommunautaire (50% et plus) et de violences dans la rue. La fréquence de ces incivilités est pratiquement la même à Boké et Kamsar. Les incivilités les plus fréquentes à Kintinian sont l'insécurité routière due aux excès de vitesse des usagers de la route (89.9%) et les pollutions environnementales (72.9%).

Les résidents de Siguiri constatent en général moins d'incivilités que dans les autres villes. L'insécurité routière mise à part, les niveaux des incivilités sont plutôt moindres qu'ailleurs. Les problématiques les plus fréquentes sont les pollutions environnementales (45.4%), les conflits intercommunautaires (43.3%) et les agressions dans la rue (41%).

Figure 31 :
Prévalence des incivilités par zone (en %)

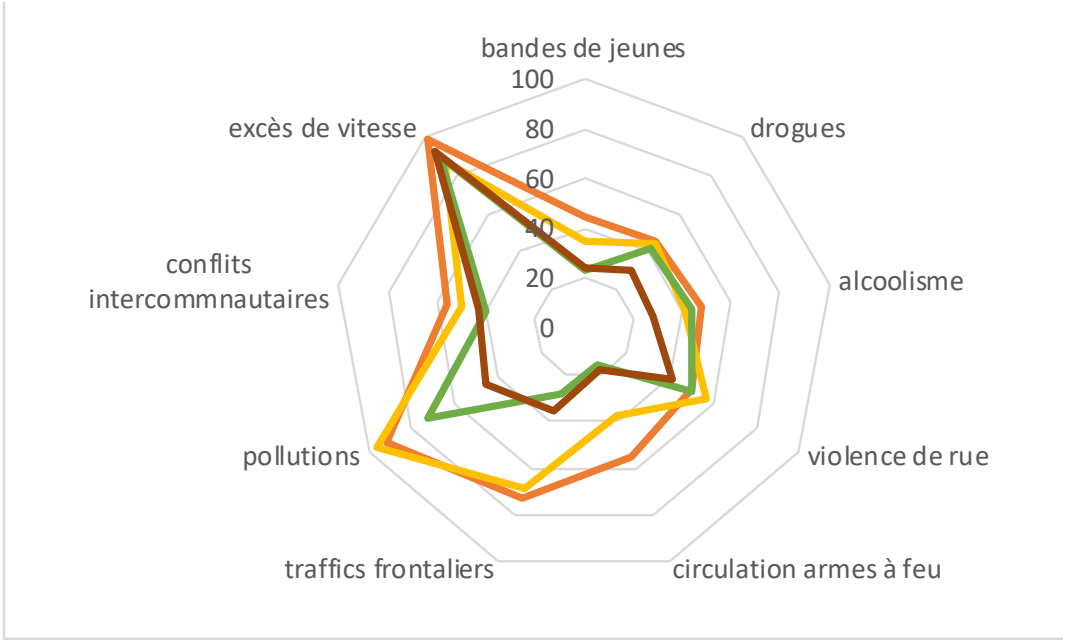

Tableau 1 :
La fréquence des incivilités dans les quatre zones minières par type d'incivilité

	Boké	Kamsar	Kintinian	Siguiri
Bandes de jeunes agressives	44.4	35.3	22.9	23.7
Drogues	45.3	44.6	42.1	30.2
Alcoolisme	48.3	40.7	43.7	28.6
Violence de rue	49.8	56.9	50.4	41.0
Circulation armes à feu	55.7	37.7	15.6	17.6
Trafics frontaliers	72.5	69.1	28.2	35.3
pollutions	92.1	96.6	72.9	45.4
Conflits intercommunautaires	56.2	50.3	40.3	43.3
Excès de vitesse	98.5	87.0	89.9	92.7

La dénonciation

LES CAMBRIOLAGES

Les victimes de cambriolage dans les zones minières portent rarement plainte.
70% des cambriolages ne sont jamais dénoncés formellement.

Lorsqu'un cambriolage est dénoncé, les victimes se tournent plutôt vers les chefs de quartier (13%) que vers les institutions policières ou gendarmiques (11%). 4% des cambriolages sont dénoncés à la fois aux forces de sécurité et aux chefs de quartier.

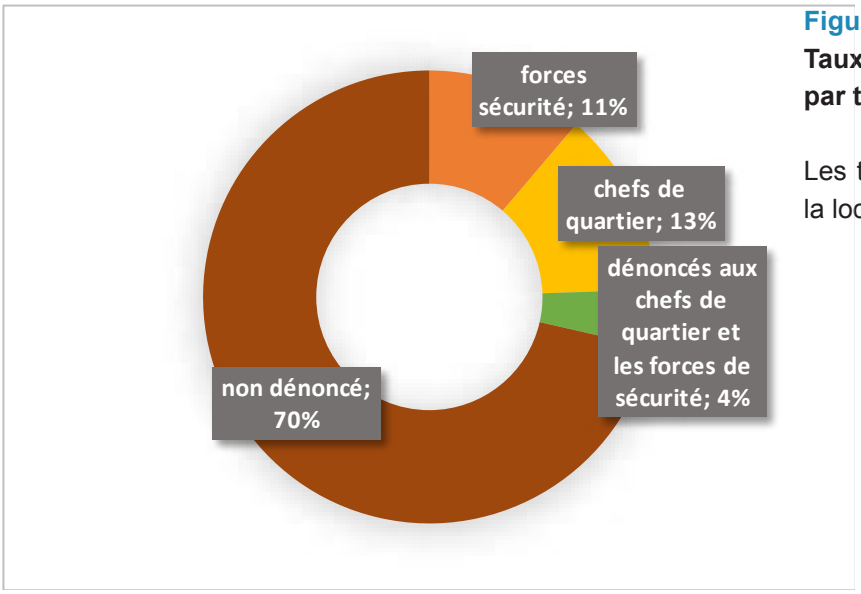

Figure 32 :
Taux de plaintes pour cambriolage par type d'acteur (en %)

Les taux varient assez peu selon la localité.

Boké
8.2% des cambriolages sont dénoncés à la police
8.2% à la gendarmerie
11.7% aux chefs de quartier.

Kintinian
6.6% des cambriolages sont dénoncés à la police
9.6% à la gendarmerie
21.1% aux chefs de quartier.

Kamsar
10.5% des cambriolages sont dénoncé à la police
4.3% à la gendarmerie
21% aux chefs de quartier.

Siguiri
13.2% des cambriolages sont dénoncés à la police
6.6% à la gendarmerie
14% aux chefs de quartier.

Les femmes dénoncent moins souvent que les hommes et les jeunes moins souvent que les aînés aux forces de sécurité intérieure. En moyenne, 8.5% des femmes ont dénoncé un cambriolage à la police ou la gendarmerie contre 22% des hommes. Proportionnellement, les moins de 36 ans dénoncent également moins à la police (13.7%) que leurs aînés (17.7%). Les plus jeunes tendent plutôt à dénoncer aux chefs de quartier (17.3%).

LES AGRESSIONS

62% des agressions ne sont jamais dénoncées formellement.
Toutes zones confondues, les victimes d'agressions déposent plainte à la police ou la gendarmerie (17%) légèrement plus souvent qu'aux chefs de quartiers (15%).

5% des cas sont rapportés à la fois aux forces de sécurité intérieure et aux chefs de quartier.

Figure 33 :
Taux de plaintes pour agression par type d'acteur (en %)

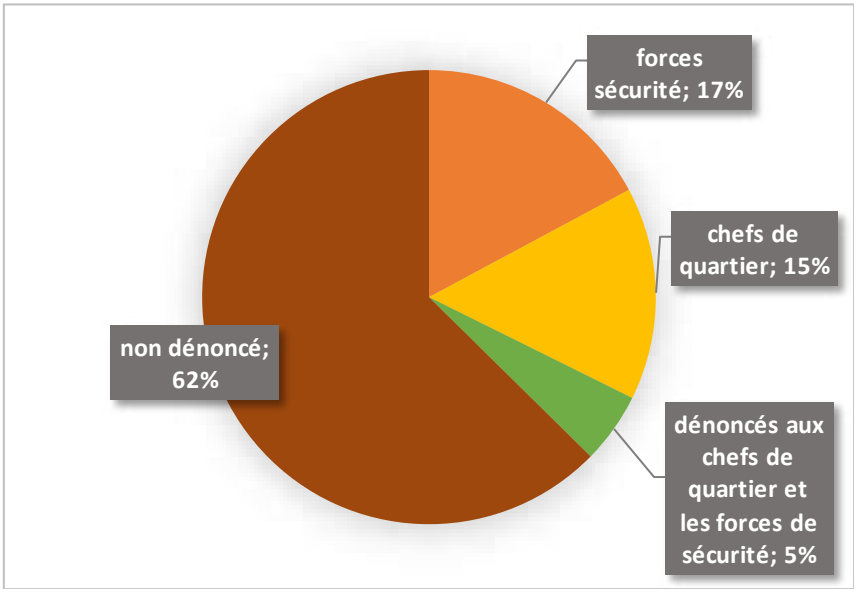

Boké
13.9% des agressions sont dénoncées à la police
8.3% à la gendarmerie.
19.4% sont dénoncées aux chefs de quartier.

Kamsar
12.2% des agressions sont dénoncées à la police
7.3% à la gendarmerie.
17.1% sont dénoncées aux chefs de quartier.

Kintinian
23.5% des agressions sont dénoncées à la police
7.7% à la gendarmerie.
35.2% sont dénoncées aux chefs de quartier.

Siguiri
16.7% sont dénoncées à la police
25% la gendarmerie ;
8.3% sont dénoncées aux chefs de quartier.

Comme pour les cambriolages, les femmes (11.6%) dénoncent nettement moins souvent que les hommes (29.3%) une agression aux forces de sécurité intérieure. Les moins de 36 ans (20.3%) dénoncent également moins souvent une agression aux forces de sécurité intérieure que leurs aînés (24.8%). Les femmes ne s'adressent pas non plus aux chefs de quartier pour les agressions. Le taux de dénonciation pour une agression aux chefs de quartier est de 7.8% pour les femmes et de 26.8% pour les hommes.

LES BRIGANDAGES

Boké
6.7% des brigandages sont dénoncés aux forces de sécurité publique
13.3% sont dénoncés aux chefs de quartier

Kamsar
8.3% des brigandages sont dénoncés aux forces de sécurité publique
25% sont dénoncés aux chefs de quartier

Kintinian
36.4% des brigandages sont dénoncés aux forces de sécurité publique
27.3% sont dénoncés aux chefs de quartier

Siguiri
25% sont des brigandages dénoncés aux forces de sécurité publique
50% sont dénoncés aux chefs de quartier.

ASSURER L'ORDRE PUBLIC DANS LES VILLES MINIÈRES : POLICE, BRIGADES DE SÉCURITÉ ET *TOMBOLAMA*

Un faisceau d'indicateurs suggère qu'un fossé profond s'est creusé entre les forces de sécurité intérieure – police et gendarmerie – et les communautés de Boké et Kamsar.
A Kintinian et Siguiri, les relations qu'entretiennent la police et la gendarmerie et les populations locales sont meilleures.

Le diagnostic révèle également que la police et la gendarmerie sont peu visibles dans les quartiers. Il y a peu d'implantations de postes de quartier. L'intégrité et l'équité des forces de sécurité publique quant à elles sont souvent remises en cause.

A Boké et Kamsar – où plusieurs manifestations ont dégénérés en émeutes récemment – près de 10% des résidents font également état d'actes de violences et d'intimidation par la police et la gendarmerie.

Dans les quatre communes étudiées, l'ordre public dans les quartiers est plutôt assuré par des polices informelles ou hybrides quand ce n'est pas par les résidents eux-mêmes.

A Boké et Kamsar, les citoyens s'organisent en mobilisant les jeunes des quartiers pour faire face à l'insécurité montante ; à Kintinian, l'ordre sur les sites des mines artisanales est assuré par l'institution coutumière de la police des mines – appelée les tombolama - tandis qu'à Siguiri les autorités locales ont choisi de mettre en place des brigades de sécurité municipales dans les quartiers.

Un faisceau d'indicateurs suggère un antagonisme assez profond entre les habitants des localités de Boké et de Kamsar et les forces de sécurité publique locales alors que dans les communes étudiées de Haute-Guinée leurs relations sont plutôt meilleures, et cela tout particulièrement à Kintinian.

La fréquence et satisfaction lors d'un contact avec la police

Si les résidents de Boké et Kamsar sont pratiquement deux fois plus souvent en contact avec la police et la gendarmerie qu'à Siguiri et Kintinian, les taux de satisfaction lors d'un contact avec ces forces y sont nettement moins bons qu'en Haute-Guinée. Le taux de satisfaction à l'issue d'un contact avec la police ou la gendarmerie est ainsi de 36% à Kamsar alors qu'il culmine à 66.1% à Kintinian.

41%	des résidents de Boké ont eu un contact avec la police ou la gendarmerie lors des 12 derniers mois
37.6%	à Kamsar
20%	à Kintinian
18.2%	à Siguiri

Figure 34 :
Fréquence du contact avec la police par zone (en %)

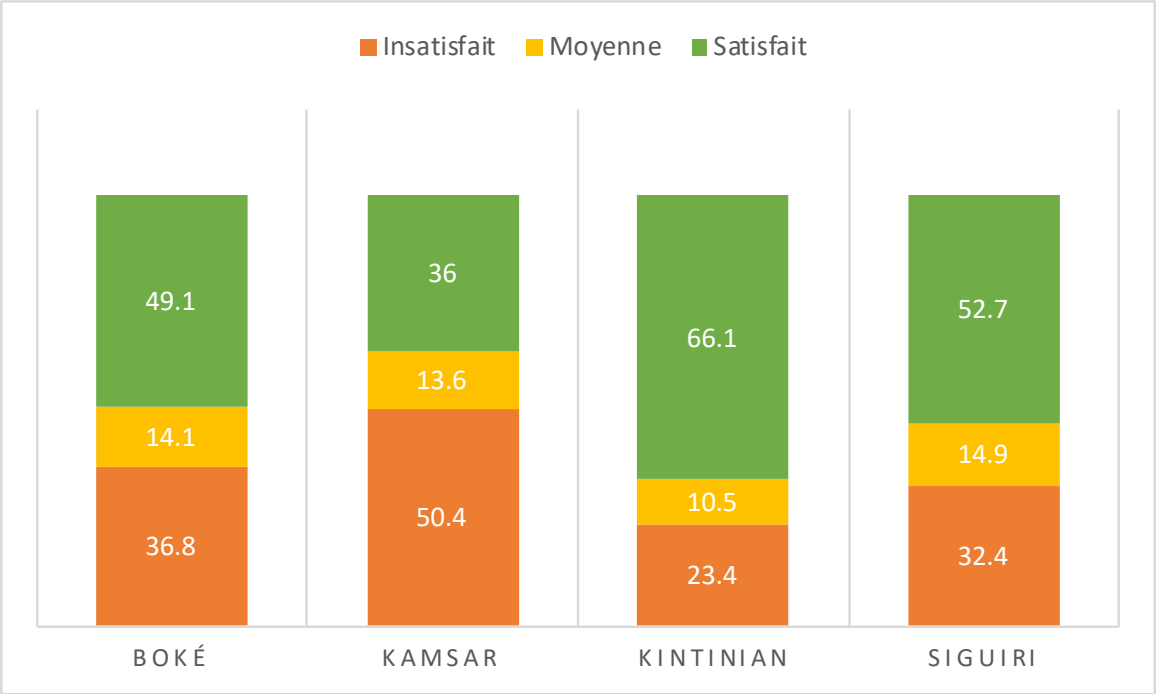

Intimidations et violences policières

Les résidents de Boké et de Kamsar font nettement plus souvent état d'actes d'intimidation et de violence des forces de sécurité publique qu'à Siguiri et Kintinian. Dans 50% des cas environ, ces actes d'intimidation ou de violence policière ont un rapport avec un conflit minier à Boké et Kamsar; ce n'est pratiquement jamais le cas en Haute-Guinée.

BOKÉ

10.7% des résidents affirment avoir été sujets à des violences ou des actes d'intimidation de la part de forces de sécurité publiques ou privées ces derniers 3 ans.
Dans **58.5%** des cas, il s'agit de cas liés à un conflit minier ; en général il s'agit plutôt de violences que d'intimidations et la gendarmerie est plus souvent impliquée que la police dans ces affaires selon les résidents. Il est probable que ces violences se soient déroulées dans le contexte d'affrontements entre police et manifestants à Boké.

KAMSAR

7.3% des résidents affirment avoir été victimes de violences ou d'actes d'intimidation de la part de forces de sécurité publiques ou privées ces derniers 3 ans.
Dans **45.7%** des cas, il s'agit d'actes liés à un conflit minier ; il s'agit également plutôt de violences que d'intimidations et elles proviennent plutôt de la gendarmerie selon les données de sondage. Là aussi, on peut supposer qu'elles se sont déroulées dans un contexte d'affrontements entre police et manifestants.

KINTINIAN

2.7% des résidents ont subi des violences ou été sujets à des actes d'intimidation de la part des forces de sécurité publiques ou privée. Très peu de cas sont dus à un conflit minier.

SIGUIRI

1.9% des résidents mentionnent des violences ou intimidations de forces de sécurité publiques ou privées. Aucun cas n'est lié à un conflit minier.

Les indicateurs de police de proximité

Le sondage permet d'évaluer le degré d'application de la police de proximité que, pour les besoins de l'analyse, nous avons déclinée en 8 principes (voir encadré).

Encadré : Les 8 dimensions de la police de proximité
- La rapidité d'intervention en cas d'urgence
- La visibilité des patrouilles de police dans les quartiers
- La présence d'un poste de police dans le quartier
- La proximité des policiers du public
- L'intégrité des policiers
- La proportionnalité de l'usage de la force
- Le respect des droits de l'homme
- L'équité de la police

La police et la gendarmerie obtiennent de moins bons scores en matière de proximité à Kamsar et à Boké qu'à Kintinian et Siguiri. Calculé à partir de la moyenne de 8 indicateurs, l'indice de police de proximité est le moins bon à Kamsar (27.1%) et le meilleur à Kintinian (57%) sur une échelle de 100%.

Boké	37.5% est le score moyen obtenu par la police de proximité de la ville
Kamsar	27.1%
Kintinian	57%
Siguiri	41.9%

Figure 36 :
Les indicateurs de la police de proximité par zone (en %)

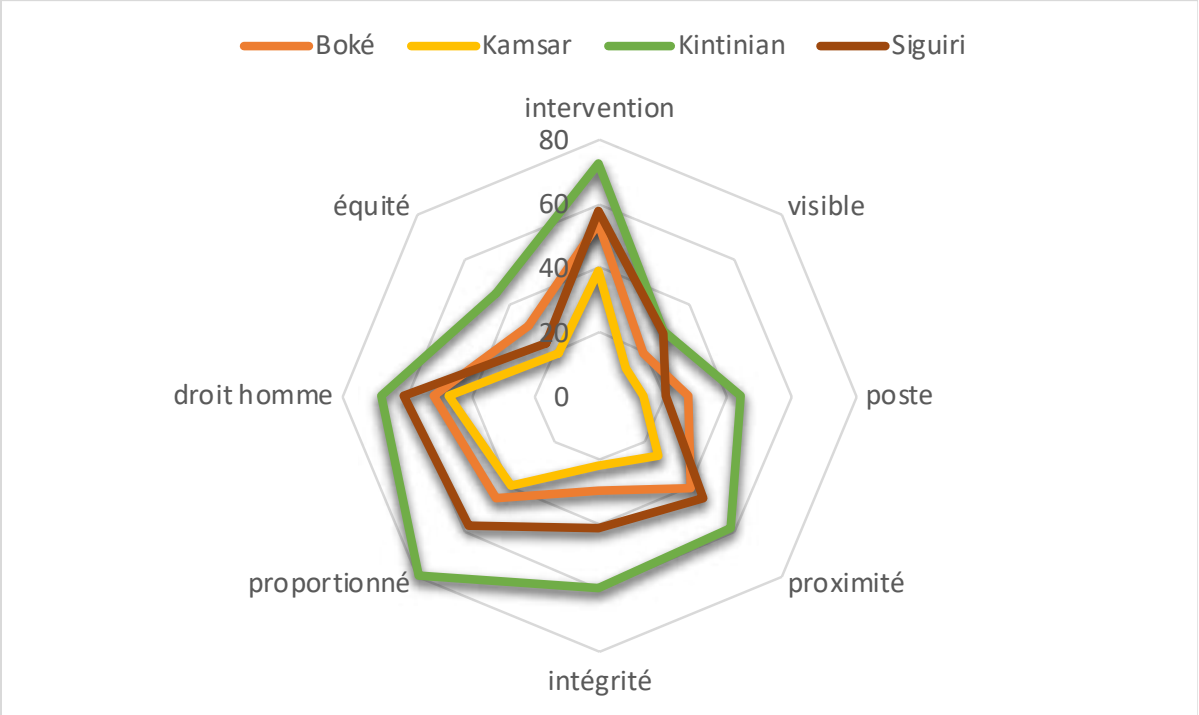

Le tableau 2 permet d'observer le pourcentage d'opinions positives des résidents des quatre villes pour chacun des huit principes de la police de proximité dans chaque ville.

Kamsar obtient des scores particulièrement faibles pour le niveau d'implantation de postes de police ou de gendarmerie dans les quartiers (13.4%), la visibilité des patrouilles de police en uniforme dans les quartiers (12%) et l'équité de la police (18.6%).

Boké obtient généralement de meilleurs scores que Kamsar en matière de police de proximité. Mais globalement, ses scores sont faibles. Ses moins bons scores concernent la visibilité des patrouilles (19.4%), l'intégrité des forces (29.6%) et l'implantation de postes de police ou de gendarmerie dans les quartiers (27.6%).

A Siguiri et Kintinian, les résidents ont une image plus positive des forces de police et de gendarmerie qu'à Kamsar ou Boké. Ces forces font des scores moyens à Siguiri et plutôt bons à Kintinian.

A Siguiri, l'implantation des postes de quartier est faible (20.7%) de même que l'équité des forces de sécurité intérieure (23.4%). En matière de droits de l'homme (61.1%), d'usage proportionnel de la force (57.5%) et d'intervention d'urgence (58%), la police et la gendarmerie font plutôt bien aux yeux des résidents de Siguiri. A Kintinian, la police et la gendarmerie sont jugées faibles essentiellement sur la dimension de la visibilité dans les quartiers (28.6%). Elles obtiennent de très bons scores en matière d'application des droits de l'homme (68.2%) et de proportionnalité de l'usage de la force (79.6%) ou encore d'intervention d'urgence (73%).

Tableau 2 :
Pourcentage d'opinions positives sur l'application des principes de police de proximité dans les quatre zones minières par principe

	Boké	Kamsar	Kintinian	Siguiri
Intervention d'urgence rapide	54.0	39.0	73.0	58.0
Visibilité des patrouilles	19.4	12.0	28.6	28.1
Implantation d'un poste de quartier	27.8	13.4	43.9	20.7
Proximité du public	40.5	25.8	58.1	45.4
Intégrité	29.6	21.8	59.6	41.2
Proportionnalité de l'usage de la force	45.4	38.9	79.6	57.5
Droits de l'homme	51.7	47.4	68.2	61.1
Equité	31.6	18.6	45.2	23.4
Moyenne	**37.5**	**27.1**	**57.0**	**41.9**

En général, toutes zones confondues, la police et la gendarmerie font moins bien sur les dimensions de
- La visibilité de patrouilles dans les quartiers (22%)
- L'implantation d'un poste de police de quartier (26.5%)
- L'équité (29.7%)
- L'intégrité (38.1%)

Toutes zones confondues, elles obtiennent leurs meilleurs scores sur les dimensions de :
- L'usage de la force proportionnelle (55.4%)
- Les droits de l'homme (57.1%)
- L'intervention rapide en cas d'urgence (56%)

Qui assure la sécurité dans la zone ?

Interrogés sur l'entité qui assure le mieux la sécurité dans les quartiers, les résidents sont rarement de l'avis que la palme revient à la police ou la gendarmerie. C'est à Boké que la police et la gendarmerie paraissent le mieux à même d'assurer la sécurité des quartiers. Ces forces sont mentionnées par 34.4% des résidents comme étant les principaux acteurs de la sécurité locale. En revanche, seuls 13.1% des résidents de Kamsar, 14.8% des résidents de Kintinian et 6.3% des résidents de Siguiri pensent ainsi.

34.4% de Boké pensent que les forces de sécurité – police, gendarmerie – sont le plus à même d'assurer la sécurité des quartiers
13.1% sont de cet avis à Kamsar
14.8% à Kintinian et 6.3% à Siguiri.

Figure 37 :
Les entités les mieux à même d'assurer la sécurité des quartiers/villages par zone (en %)

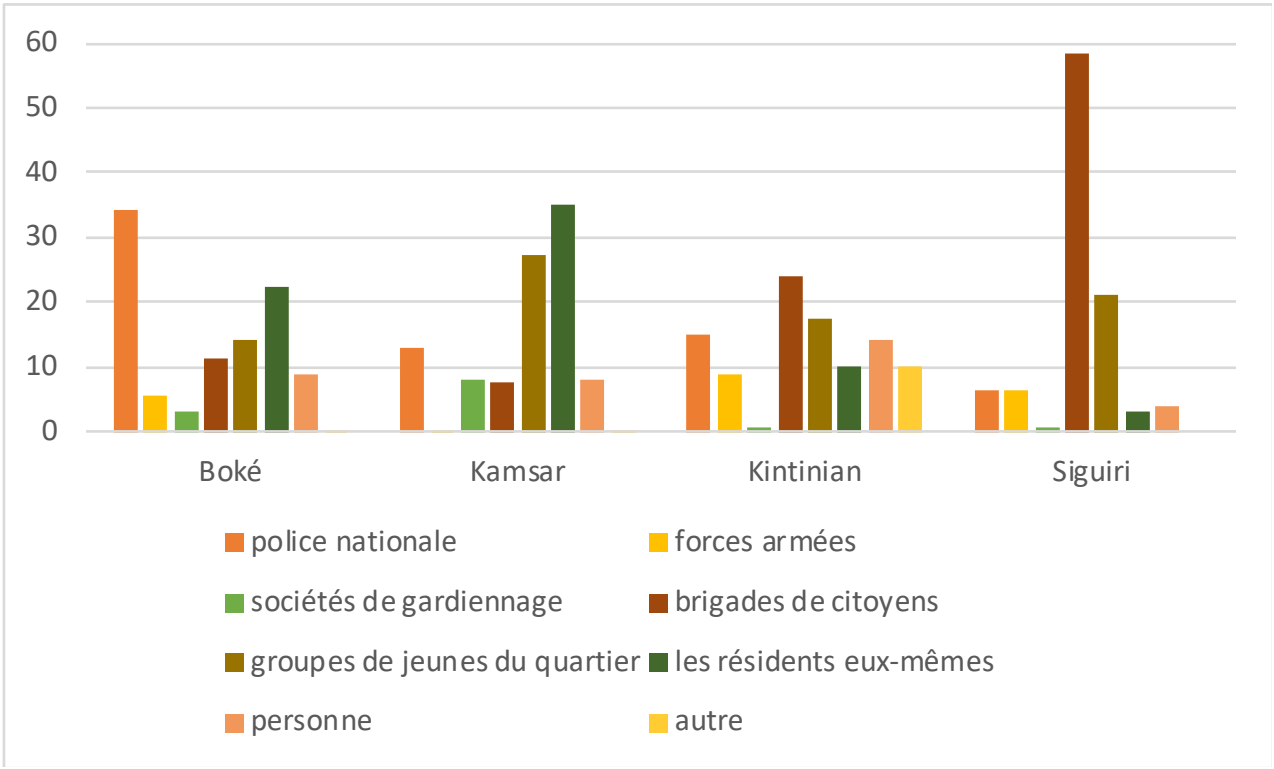

Tableau 3 :
L'entité qui assure le mieux la sécurité dans les quartiers par zone et par entité

	Boké	Kamsar	Kintinian	Siguiri
Police nationale	34.4	13.1	14.8	6.3
Forces armées	5.5	0.4	8.9	6.3
Sociétés de gardiennage	3.0	8.2	0.6	0.6
Brigades de sécurité	11.5	7.8	23.9	58.3
Jeunes du quartier/village	14.1	27.2	17.6	21.3
Résidents eux-mêmes	22.2	34.9	10.1	3.3
Personne	8.9	8.2	14.2	3.9
Autre	0.4	0.2	9.9	0

A l'exception de Boké, pour la plupart des résidents, les polices informelles sont mieux à même d'assurer la sécurité publique que les forces de sécurité régaliennes.

Encadré : Les types de police informelle en Guinée

• Les brigades de sécurité organisées par le chef de quartier ou la mairie qui sont des sortes d'embryons de police municipale et des polices plutôt hybrides

• Les jeunes du quartier qui font de la veille souvent de nuit sur demande des foyers d'une rue par exemple

• Les résidents eux-mêmes à travers des systèmes d'alerte en utilisant par exemple des sifflets en cas de problème.

• Les associations de chasseurs traditionnels « Dozos » présents en Haute- Guinée (et responsables des forêts)

• Les tomboloma ou police coutumière des mines artisanales de la région en général mises en place par l'autorité coutumière et qui assurent le maintien de l'ordre et de la moralité sur les sites d'orpaillage, résolvent les conflits entre mineurs et sanctionnent les contrevenants aux règles coutumières.

Encadré – les *tonbolomaw* ou *tomboloma* des villages d'orpailleurs maliens voisins de Siguiri selon les observations de Grätz

« Avant la nouvelle ruée, les tonbolomaw opéraient plutôt comme une organisation de défense du village contre les voleurs et ils géraient les campagnes d'or annuelles. Depuis le récent boom de l'or, leurs tâches se sont étendues. Ils agissent aujourd'hui comme une corporation régissant, arbitrant et sanctionnant toutes les affaires relatives à l'extraction de l'or et à la vie dans les camps d'orpailleurs. Les tonbolomaw tiennent des assemblées régulières et ad hoc. Ils sanctionnent la plupart des infractions à leur loi, y compris les cas de vol et de meurtre. Ils remettent rarement les personnes qu'ils ont arrêtées à la police, celle-ci étant généralement trop éloignée. Une forme simple de sanction est l'astreinte à un dédommagement ; une mesure plus dramatique est le bannissement du délinquant hors de la région minière ». (Grätz 2004, p. 141)

« En quelque sorte, et avec l'aide des tombolama, la population locale de la zone de Samaya, contrairement à d'autres régions minières d'Afrique de l'Ouest, n'a pas seulement réussi à contrôler l'afflux de migrants, mais a obtenu une position de négociation forte avec les autorités qui ne souhaitent souvent pas intervenir dans ces zones en matière d'infrastructures et de résolution de conflits. » (Grätz 2007, p. 77)

BOKÉ

22.2% estiment que ce sont les résidents eux-mêmes qui assurent la sécurité, suivi des jeunes des quartier (14.1%) et des brigades de sécurité (11.5%).

KAMSAR

34.9% des répondants pensent que ce sont les résidents eux-mêmes qui assurent la sécurité des quartier suivis des jeunes du quartier (27.2%).
Dans les communes étudiées de Haute-Guinée, la situation est assez différente. Les brigades de sécurité organisées par les chefs de quartier jouent un rôle très important dans la sécurité des quartiers à Siguiri et 58.3% des résidents sont d'avis que ce sont les principaux acteurs de la sécurité. A Kintinian ce rôle est plutôt imparti aux tomboloma qui assurent le maintien de l'ordre dans les mines artisanales, les camps et les villages de la commune. Ce sont toujours les tombolama qui édictent les règles de comportement et de sécurité sur les sites de mines artisanales.

KINTINIAN

23.9% pensent que les brigades de sécurité organisées par le chef de quartier ou par les autorités villageoises sont les principaux pourvoyeurs de sécurité, suivis des jeunes des villages (17.6%).

SIGUIRI

58.3% estiment que les brigades de sécurité des chefs de quartier sont les principales forces qui assurent la sécurité des quartiers de la ville. Elles sont suivies des jeunes des quartiers (21.3%).

LES PRIORITÉS SÉCURITAIRES DES RÉSIDENTS

Comment améliorer la sécurité publique

Aux yeux des résidents des zones minières, l'amélioration de la sécurité publique passe avant tout par un renforcement des forces de sécurité publique. A Boké et Kamsar, environ 44% des résidents sont de cet avis ; à Siguiri et Kintinian, plus de 60% pensent de même.

Pour beaucoup, l'information sur les débouchés dans l'industrie minière pour les jeunes est une mesure prioritaire susceptible de calmer les tensions à Boké et Kamsar. Près de 20% des résidents de Boké et de Kamsar le pensent. Analyses faites, cette mesure est mise en avant surtout par les plus jeunes. A Kamsar, 26.8% des 18-25 ans considèrent que cette mesure est susceptible de contribuer à la sécurité publique.
A Siguiri et Kintinian, les résidents ne font pas une priorité de cette mesure et cela probablement parce que le chômage des jeunes y est plutôt résiduel et que les jeunes trouvent de l'emploi sur les exploitations artisanales.
Le renforcement du dialogue intercommunautaire et les mécanismes de résolution de conflit sont importants aux yeux des habitants de Boké, de Kintinian et de Siguiri.

BOKÉ

1ère priorité : renforcer les capacités des forces de sécurité publique (44.8%)
2ème priorité : mieux informer sur les débouchés dans l'industrie minière (19.6%)
3ème priorité : renforcer le dialogue intercommunautaire (17.8%)

KAMSAR

1ère priorité : renforcer les capacités des forces de sécurité publique (43.6%)
2ème priorité : mieux informer sur les débouchés dans l'industrie minière (19.7%)
3ème priorité : meilleur aménagement du territoire et de services sociaux (10.8%)
4ème priorité : lutter contre les pollutions (10%)

KINTINIAN

1ère priorité : renforcer les capacités des forces de sécurité publique (66.8%)
2ème priorité : améliorer le dialogue intercommunautaire (19%)

SIGUIRI

1ère priorité : renforcer les capacités des forces de sécurité publique (62%)
2ème priorité : améliorer le dialogue intercommunautaire (18.7%)

Encadré – Conflits et dialogue intercommunautaires
Dans le contexte minier guinéen, les conflits inter- ou infracommunautaires sont fréquemment causés par un différend entre villages sur la clef de répartition des retombées minières, que ce soit en matière d'emploi ou d'infrastructures. La question de la propriété des sites d'orpaillage peut aussi provoquer des conflits entre communautés villageoises. Enfin, des conflits peuvent opposer les autochtones à des orpailleurs itinérants étrangers.

L'ordre des priorités change peu en fonction de l'âge et du genre. Dans la région de Boké, tendanciellement, les plus jeunes considèrent moins souvent que leurs aînés que le renforcement des forces de sécurité publique est de nature à améliorer la sécurité publique et attribuent plus d'importance à l'information sur les débouchés en matière d'emploi dans l'industrie minière, la fourniture de services de base avec un meilleur aménagement du territoire et la lutte contre les pollutions.

A Kamsar, par exemple, les jeunes hommes de la tranche des 18-35 ans sont 26.4% à vouloir renforcer les forces de sécurité publique, 24% à vouloir mieux lutter contre les pollutions, 17.6% à désirer un meilleur aménagement du territoire et 15.2% à vouloir obtenir de l'information sur les débouchés dans l'industrie minière.

Quelles priorités pour la police

Si l'on se tourne du côté des souhaits des communautés locales en matière d'orientations policières, on observe que les priorités varient sensiblement d'une zone à l'autre.
Si la lutte contre les cambriolages et la lutte contre la drogue font l'unanimité, Kamsar se singularise par une forte demande en matière de lutte contre les pollutions et Siguiri exprime une forte demande en matière de lutte contre l'insécurité routière. A Boké et Kintinian, la lutte contre les coupeurs de route figure en troisième position dans l'ordre des priorités.

BOKÉ

1ère priorité : lutte contre les cambriolages et braquages
2ème priorité : lutte contre la drogue
3ème priorité : lutte contre les coupeurs de route

KAMSAR

1ère priorité : lutte contre les cambriolages et braquages
2ème priorité : lutte contre la drogue
3ème priorité : lutte contre les pollutions

KINTINIAN

1ère priorité : lutte contre la drogue
2ème priorité : lutte contre les cambriolages, braquages
3ème priorité : lutte contre les coupeurs de route

SIGUIRI

1ère priorité : lutte contre les cambriolages et braquages
2ème priorité : lutte contre la drogue
3ème priorité : lutte contre l'insécurité routière

Figure 38 :
Priorités des résidents en matière de sécurité par zone (en %)

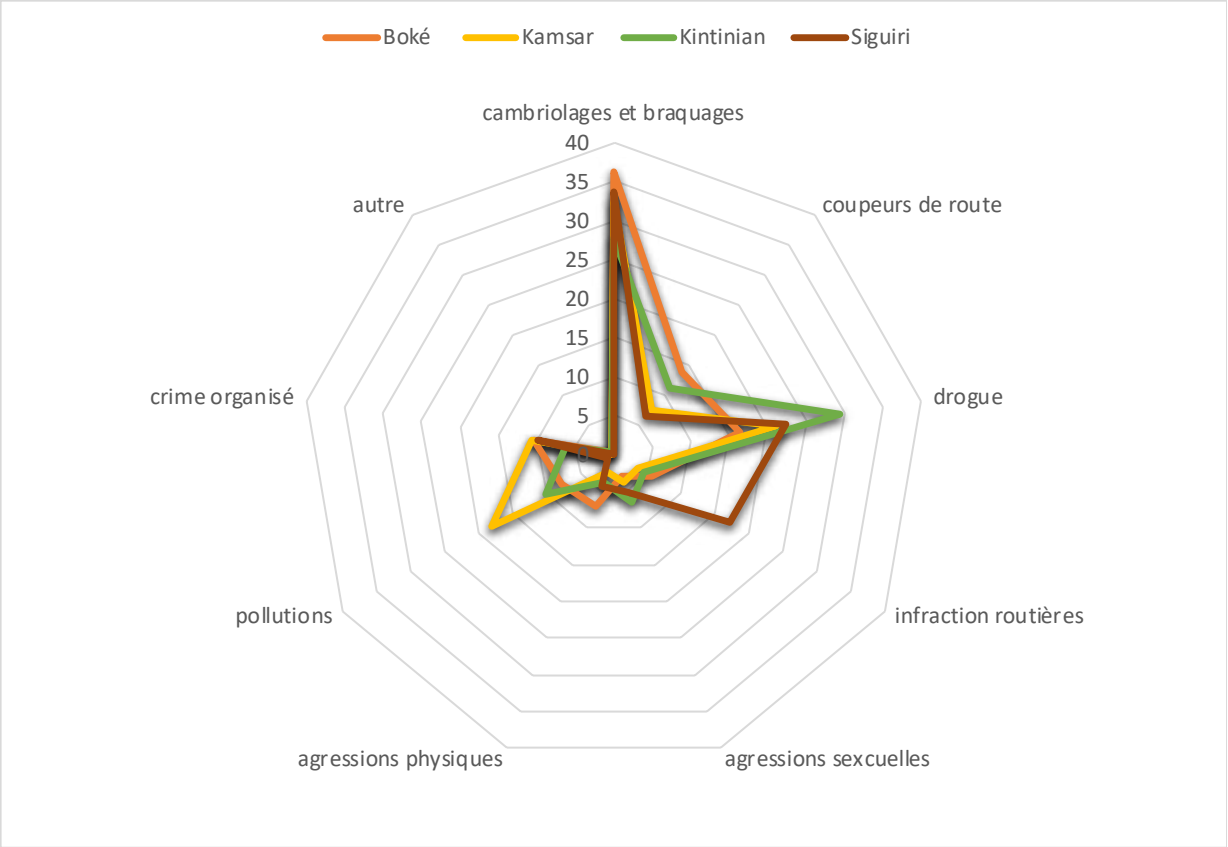

Tableau 4 :
Les priorités en matière de police selon les résidents dans les quatre zones

	Boké	Kamsar	Kintinian	Siguiri
Cambriolages et braquages	36.2	32.4	27.8	33.7
Coupeurs de route	13.7	7.6	11.2	6.3
Drogue	16.4	21.1	29.4	22.4
Sécurité routière	5.6	3.7	4.5	17.3
Violences sexuelles	2.9	3.7	6.5	5.1
Agressions physiques	6.9	2.4	3.7	4.2
Pollutions	7.6	18.2	10.2	1.0
Crime organisé	10.3	10.8	6.3	10.0
Autre	0.5	0.2	0.5	0

Violences sexuelles

En Haute-Guinée, mais c'est surtout le cas dans la zone rurale de Kintinian, la lutte contre les violences sexuelles est plus souvent mentionnée comme priorité que dans la région de Boké et de Kamsar. Les jeunes femmes en particulier sont nombreuses à placer cette lutte en tête des priorités policières. 14% des jeunes femmes de 18 à 35 ans jugent que la lutte contre les violences sexuelles devrait être la priorité numéro 1 de la police. Seuls 1.4% des jeunes hommes pensent ainsi. Les femmes de plus de 35 ans sont seulement 5.6% à placer cette lutte comme priorité.

A Siguiri, plus de 9% des femmes considèrent que la lutte contre les violences sexuelles devrait être la priorité, et cela indifféremment de leur âge. Là aussi, on note que les hommes n'en font pas une priorité. Moins de 1% des hommes de Siguiri font de la lutte contre les violences sexuelles une priorité en matière de police.

Pollutions

Bien qu'en règle générale les hommes paraissent plus sensibles que les femmes aux pollutions, la situation à Kamsar est différente. 24% des femmes de Kamsar de plus de 35 ans et 18.9% des femmes de 18 à 35 ans placent cette problématique en tête des priorités policières alors que 19.9% des hommes de plus de 35 ans et 8% des hommes de 18 à 35 ans le font.

Comment améliorer le travail des forces de sécurité publique

Les résidents des quatre zones sont d'avis que l'augmentation de la paie des forces de sécurité publique se traduirait par une amélioration de leur travail. Ils en font une mesure prioritaire dans des proportions variables selon les zones. 57.8% des résidents de Boké pensent ainsi, 43.9% à Kamsar, 45.3% à Kintinian et 38.3% à Siguiri.

C'est plutôt à Boké et Kamsar que les formations en matière de droits de l'hommes sont jugées le plus utiles pour améliorer le travail des forces de sécurité intérieure.

A Kintinian et Siguiri, les résidents souhaite un relèvement des effectifs et les équipements sont jugés insuffisants.

Figure 39 :
Opinion des résidents sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité par zone (en %)

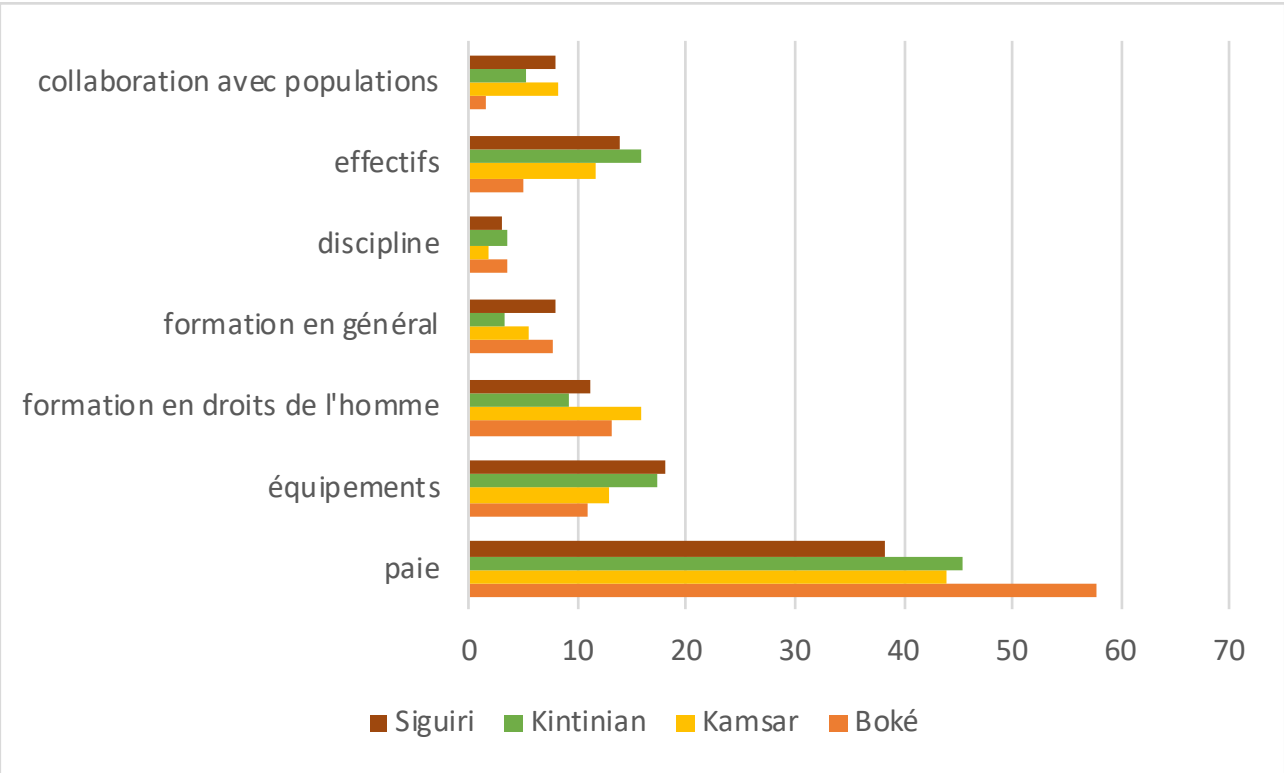

Tableau 5 :

Opinion des résidents sur les mesures susceptibles d'améliorer le travail des forces de sécurité intérieure par zone (en %)

	Boké	Kamsar	Kintinian	Siguiri
Paie	57.8	43.9	45.3	38.3
Equipements	10.9	12.9	17.4	18.1
Formation en droits de l'homme	13.1	15.8	9.2	11
Formation en général	7.7	5.5	3.3	7.8
Discipline	3.5	1.8	3.4	2.9
Effectifs	4.9	11.5	15.9	13.9
Collaboration avec populations	1.5	8.2	5.2	7.8

Figure 40 :

Opinion des femmes sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité à Boké et Kamsar (en %)

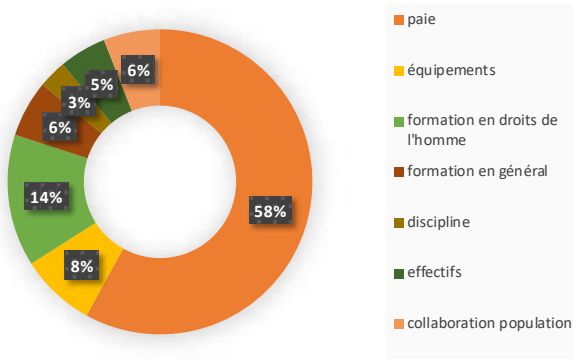

Figure 41 :

Opinion des hommes sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité à Boké et Kamsar (en %)

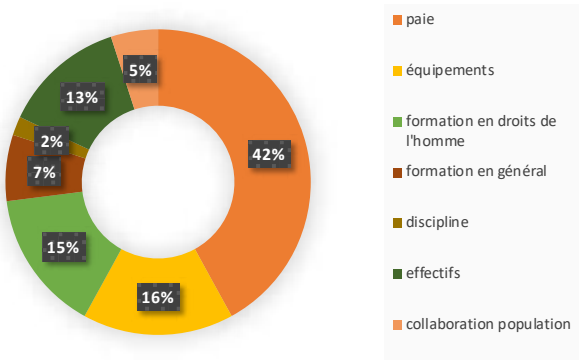

Figure 42 :

Opinion des femmes sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité à Siguiri et Kintinian (en %)

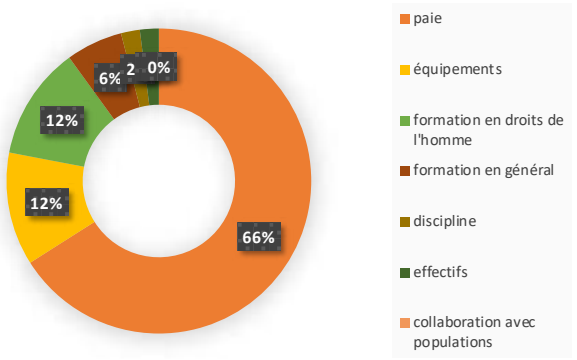

Figure 43 :

Opinion des hommes sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité Siguiri et Kintinian (en %)

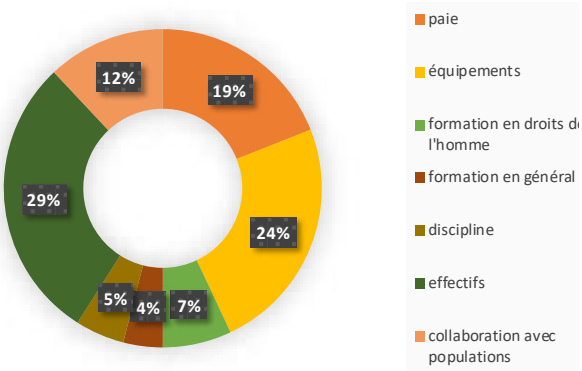

On n'observe pas de différences significatives de l'opinion en fonction de l'âge des répondants. En revanche, les différences sont parfois assez fortes entre les sexes et notables également selon le degré d'éducation des répondants.

Dans la zone de Boké-Kamsar, pratiquement 60% des femmes privilégient la piste d'une augmentation de la paie. Seuls 42% des hommes le font. Les hommes ont tendance à considérer plus souvent que les femmes que l'équipement et les effectifs sont prioritaires.

A Siguiri et Kintinian, les femmes privilégient l'augmentation de la paie (66%). Seuls 19% des hommes le font. Pour eux, la priorité devrait être donnée aux effectifs (29%), suivis des équipements (24%) et enfin de l'amélioration des relations avec la population (12%).

Figure 44 :
Opinions comparées des infrascolarisés et des diplômés d'université sur les mesures à prendre pour améliorer le travail des forces de sécurité par zone (en %)

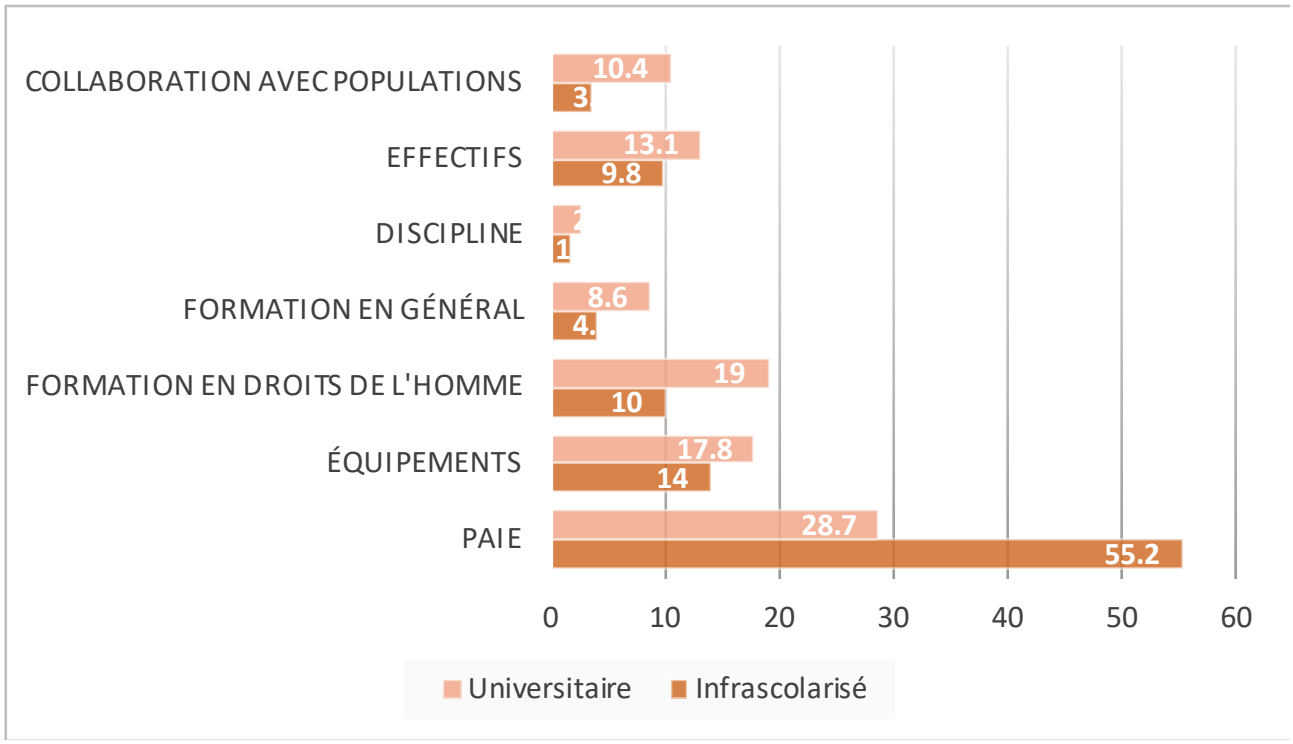

La figure 44 montre que les avis sont relativement proches entre les deux extrêmes du continuum de formation : les infrascolarisés (qui n'ont pas fréquenté ou pas fini l'école primaire) et les diplômés d'université. Cependant, si plus de 55% des infrascolarisés estiment que la paie est susceptible d'améliorer le travail des forces de sécurité, les diplômés sont seulement 28.7% à le penser. 19% de diplômés de troisième cycle sont d'avis que des formations en matière de droits de l'homme seraient bénéfiques contre seulement 10% des infrascolarisés. Pour les diplômés, ces formations passent avant la fourniture de nouveaux équipements ; pour les infrascolarisés, elles passent après les équipements.

Droits de l’homme et sécurité

Les sociétés minières organisent des séances de sensibilisation à la sécurité et les droits de l’homme dans le cadre de leurs engagements internationaux en matière de responsabilité sociale. Ces sensibilisations sont plus fréquentes dans la région de Boké qu’en Haute-Guinée.

Boké	15.9% de résidents disent avoir participé à une séance sur la sécurité et les droits de l’homme organisée par une entreprise minière
Kamsar	11.4%
Kintinian	5.1%
Siguiri	6.3%

CONCLUSION

Des pôles d'opportunités économiques pour la jeunesse

Les zones aurifères du Bouré sont un puissant pôle d'attraction pour une jeunesse guinéenne en quête d'opportunités économiques. Stimulée par la ruée vers l'or, la préfecture de Siguiri peut se targuer d'avoir le solde migratoire le plus élevé du pays. En l'espace d'une vingtaine d'années, Kintinian et Siguiri ont vu leur population quadrupler. Un jeune sur deux de la tranche d'âge des 18-25 ans de la ville de Siguiri est un nouvel arrivant. Ces jeunes gens sont très souvent sans qualification, n'ont pas achevé l'école primaire et pratiquement tous parviennent à trouver un emploi sur une mine artisanale. Le secteur des mines artisanales est si dynamique qu'il emploie une personne sur deux directement à Kintinian et absorbe l'immigration interne un peu comme une éponge. Le taux de chômage est très bas dans toute la zone. L'emploi sur une mine industrielle est très limité et ne concerne que 1.6% des actifs de Kintinian et 2.8% de ceux de Siguiri. Les 18-35 ans tentent plus rarement leurs chances auprès d'un opérateur industriel qu'ailleurs : 36.4% le font à Kintinian et 26.6% à Siguiri.

La situation à Boké et Kamsar de Basse-Guinée est radicalement différente en matière d'emploi. Portée par l'industrie minière depuis une cinquantaine d'années, Boké et Kamsar sont un poumon économique de la Guinée. L'industrie minière emploie directement jusqu'à 10% des actifs à Kamsar. Ces villes continuent de croître aujourd'hui avec un afflux extérieur de jeunes très souvent bardés de diplômes et qui espèrent décrocher un emploi auprès d'un opérateur industriel. Pratiquement 70% des jeunes hommes de la tranche d'âge des 18-35 ans ont sollicité un emploi sur une mine. Leurs chances de décrocher un job restent cependant modestes du fait de la saturation du marché du travail et cela engendre des frustrations. Dans la région, il n'y a pas de mines artisanales capable d'absorber la demande de travail. Les résidents non qualifiés et peu scolarisés – qui forment encore la majorité de la population locale – n'ont pratiquement aucune chance d'obtenir un emploi salarié sur une mine industrielle. Cette couche de la population est vulnérable. Ceux qui ne trouvent pas de travail risquent de basculer dans la grande pauvreté. Ils forment une sorte de Lumpenproletariat qui pourrait bien être le socle de la contestation et de tensions sociales qui traversent la région.

Des régions mal desservies

Confrontées à l'explosion démographique des zones minières, les autorités peinent à y faire face et développer des infrastructures et des services satisfaisants en mesure de répondre aux besoins croissants. L'accès à l'eau potable et à l'électricité sont des problèmes lancinants auxquels la majorité des résidents sont confrontés quotidiennement et un sujet de préoccupation. Il manque des puits et des pompes ; un grand nombre de ménages – jusqu'à 40% de résidents de la ville de Boké – ne sont pas connectés au réseau électrique, et lorsque que l'on est connectés, les délestages sont très fréquents provoquant souvent l'ire des populations. Les résidents se tournent vers l'industrie pour se substituer à l'Etat déficient et obtenir les retombées d'une industrie qui impacte les populations.

Des attentes et de la grogne

Peu au courant des véritables dispositions légales du code minier mais conscients du discours mondial sur la responsabilité sociale des entreprises, les résidents des villes minières tendent à penser en effet que les opérateurs miniers ont une obligation légale d'assurer eux-mêmes des services de base aux communautés impactées résidantes. 86.5% des résidents pensent ainsi à Kamsar. Les attentes à ce sujet sont parfois très fortes et génèrent des tensions surtout dans les localités de Boké et de Kamsar. Un grand nombre de résidents de ces deux villes estiment que l'industrie minière n'en fait pas assez ; ils sont également d'avis qu'elle en fait moins que ce qu'exige d'eux la loi. A cela s'ajoute qu'à Boké et Kamsar, 80% des résidents sont également d'avis que les autorités locales gèrent mal les fonds mis à disposition par les miniers pour investir dans le développement local. Pour couronner le tout, ils sont aussi d'avis que les opérateurs miniers ne valorisent pas suffisamment l'expertise locale et que la loi les obligerait à employer « exclusivement » du personnel des communautés impactées. Ce cumul de sous-emploi, de méconnaissance du cadre légal et d'opinions négatives sur les pratiques à la fois des autorités locales et de l'industrie minière est un cocktail explosif. A la moindre étincelle, comme un délestage d'électricité qui dure un peu trop longtemps, la colère gronde et la fronde se traduit en affrontements épisodiques avec les forces de l'ordre.

Dans les zones minières de Haute-Guinée, les indicateurs de conflit sont très en-deçà de Boké et Kamsar. Comme indiqué précédemment, les attentes en matière d'emploi auprès de l'industrie minière sont tempérées par les possibilités de travail dans les exploitations artisanales de la région. Dans la commune de Kintinian, 44.4% des résidents pensent que l'industrie valorise l'expertise locale alors que seuls 9.5% et 5.8% des résidents de Boké et Kamsar respectivement sont de cet avis. Les résidents de Haute-Guinée ont également tendance à penser que l'industrie minière en fait plutôt plus que ce qu'exige la loi en matière de développement social. Moins de 10% pensent que l'industrie fait moins que ce que prévoit la loi. Il faut rappeler que très peu sont au courant du code minier qui n'est pas traduit en langue malinké. Beaucoup également n'ont pas d'avis sur la gestion des fonds de développement local par les autorités locales ni comment ce fonds est alimenté par la redevance. Un résident sur deux pense que ces fonds ne sont pas bien gérés. Rappelons qu'à Boké et Kamsar, quatre résidents sur cinq pensent ainsi. Globalement, le niveau de conflictualité avec l'industrie minière à Siguiri et Kintinian est modéré par rapport à Boké et Kamsar. Cela n'exclut cependant pas la vigilance et de prendre des mesures pour améliorer les indicateurs. En Haute-Guinée, l'accès à l'eau potable préoccupe plus de la moitié des résidents – 55% environ à Kintinian – et les attentes vis-à-vis des opérateurs miniers pour résoudre le problème sont élevées – 46.3% à Kintinian. Les jeunes diplômés de la région espèrent trouver un emploi auprès des opérateurs miniers. Un résident sur deux de Kintinian pense que la gestion de la redevance minière par les autorités locales n'est pas bonne.

Litiges et règlement des conflits

Les dommages directs liés à l'exploitation minière industrielle que subissent les populations locales portent avant tout sur des questions foncières selon les données du sondage. Peu d'habitants de la préfecture de Siguiri déclarent des litiges en matière de pollutions. L'impact environnemental de l'industrie minière est un sujet de préoccupation cependant dominant à Kamsar et s'avère également important à Boké.
La gestion des litiges avec l'industrie minière dans la région de Boké passe moins par les autorités locales que par les leaders coutumiers qui jouent un rôle prépondérant d'intermédiaires. À Siguiri, les litiges sont souvent négociés directement avec les opérateurs miniers. Les chefs coutumiers jouent également, aux yeux des résidents, un rôle très important en Haute-Guinée. Les autorités locales ou les forces de sécurité publique sont très en retrait dans la gestion des conflits quelle que soit la zone.

Les mécanismes de gestion des litiges paraissent fonctionner assez bien pour le règlement des principaux conflits fonciers ; en revanche, ils sont peu opérants pour les pollutions ou des menus problèmes de dégâts dans les habitations.

Des indicateurs de sécurité dans le rouge

Le boom minier entraîne une criminalité liée à la circulation des biens et de l'argent. Les taux de cambriolage, de brigandages et de coupeurs de route sont souvent très élevés dans ces zones minières et dépassent de loin les taux moyens de Guinée. Un nombre important de résidents ne se sentent pas en sécurité même de jour dans les rues de leur quartier. L'insécurité est surtout élevée à Boké et Kamsar, et l'est dans une moindre mesure à Siguiri et Kintinian. Aux problèmes de criminalité, s'ajoute une insécurité routière qui affecte plus particulièrement Siguiri mais touche à vrai dire toutes les zones minières. A Siguiri, près de 30% des résidents déclarent avoir été victimes d'un accident de la route lors des derniers trois ans. Boké et Kamsar font face à des problèmes de trafics transfrontaliers et de circulation d'armes et de drogues qui viennent alimenter une insécurité déjà bondissante. Ces phénomènes s'observent également en Haute-Guinée, mais dans une moindre mesure.

Un conflit larvé avec les forces de sécurité dans la région de Boké et de Kamsar

Face à l'insécurité bondissante, les forces de sécurité intérieure sont à la peine. Si à Boké un résident sur trois pense que la police et la gendarmerie sont les entités qui assurent le mieux la sécurité dans les quartiers, à Kamsar seuls 13.4% des résidents sont de cet avis. A Kamsar, mais également à Boké, les résidents tendent à s'organiser eux-mêmes pour assurer la sécurité des quartiers. Les jeunes sont fréquemment appelés à organiser des veilles de nuit.

La police et la gendarmerie dans cette zone de Basse-Guinée ne semblent pas en mesure de mettre en œuvre la doctrine de police de proximité. Comparativement, Kamsar fait moins bien que Boké et d'une manière générale ces deux villes ont plus de peine à mettre en œuvre les principes de la police de proximité qu'en Haute-Guinée. Seuls 12% des résidents de Kamsar affirment voir des patrouilles de police en uniforme dans leur quartier, 13.4% affirment avoir un poste de police dans leur quartier, 18.6% estiment que la police et la gendarmerie appliquent le principe de l'équité, tandis que 21.8% que ces forces sont intègres. C'est peu.
Les rapports entre la police et la population sont en réalité tendus à Boké et Kamsar. Un peu plus de 10% des résidents de Boké déclarent avoir été sujets à des actes d'intimidation et de violences de la part des forces de sécurité publiques. Il est fort probable que cela se soit déroulé dans le contexte des récentes émeutes qui ont émaillé les années 2017 et 2019. Mais la défiance vis-à-vis de la police et de la gendarmerie à Boké et Kamsar se manifeste également dans la faible application des principes de la police de proximité. Parce que la défiance règne et que les effectifs des forces régaliennes sont faibles, les populations, les autorités locales et les autorités coutumières s'organisent elles-mêmes pour assurer la sécurité locale. Dans un contexte de grogne vis-à-vis des retombées de l'industrie minière et de fronde à Boké et Kamsar, cette relation plutôt antagoniste avec les forces de sécurité n'arrange rien et a plutôt tendance à exacerber les conflits. C'est à Boké et Kamsar que le thème de formations en droits de l'homme pour les forces de sécurité revient le plus dans le discours des résidents.

A Siguiri, une police plutôt appréciée mais manquant de tout

Les relations des communautés locales avec les forces de sécurité publique sont meilleures à Siguiri et Kintinian, la police et la gendarmerie y appliquent mieux les principes de la police de proximité, et les résidents se plaignent surtout du manque d'effectifs qui ne permettent pas à ces forces d'installer des postes de quartier et de faire des patrouilles visibles à pied ans les quartiers. En matière d'usage de la force et des droits de l'homme, la police et la gendarmerie de Siguiri et Kintinian obtiennent de bonnes notes. Cependant, vu la faible présence des forces régaliennes, les brigades municipales de sécurité des quartiers organisées par les autorités locales sont, avec les jeunes des quartiers, les principaux garants de la protection des biens et des personnes aux yeux des résidents. Avec la récente installation de ces brigades, il semble que le succès soit au rendez-vous : 60% des résidents de Siguiri et 47.5% à Kintinian constatent une amélioration de la sécurité ces trois dernières années dans la ville. Ces chiffres contrastent fortement avec Boké et Kamsar seuls 21.5 et 29.9% respectivement sont de cet avis.

RECOMMANDATIONS

Pour les villes de Boké et de Kamsar

AUX FORCES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les forces de sécurité publique de la préfecture de Boké font de mauvais scores sur l'indice de police de proximité, les résidents leur font peu confiance et ces forces sont jugées peu à même d'assurer la sécurité dans les quartiers (surtout à Kamsar). Cela dans un contexte d'insécurité sévère à l'échelon de la Guinée et de conflits autours de l'industrie minière complexes et pluridimensionnels. Les taux de cambriolages et d'agression sont très nettement au-dessus de la moyenne ; le sentiment d'insécurité est très élevé ; les armes à feu prolifèrent et circulent. Toute la région fait face à des trafics transfrontaliers passant par la centaine de débarcadères non surveillés. L'image de la police s'en ressent fortement et un résident sur dix à Boké a fait l'expérience d'actes d'intimidation et de violences policière. Dans un contexte de grogne sur le thème des retombées de l'industrie minière, de chômage des jeunes, cette relation tendue entre les communautés locales et les forces de sécurité alimente à son tour les conflits en les exacerbant.

- **Les effectifs des forces de sécurité publiques devraient être revus et adaptés à la forte croissance que toute la région connait depuis dix ans.**
- **Vu la multiplicité des acteurs de la sécurité, étendre à Boké et Kamsar les expériences pilotes faites avec les comités locaux de sécurité et de prévention de la sécurité qui s'avèrent des plateformes idéales de concertation et de collaboration pour formuler des plans locaux de sécurité et de prévention consensuels.**
- **Un programme de formation devrait permettre d'encourager l'application des principes de la police de proximité pour améliorer les relations avec la population.**
- **Au regard des conflits qui dégénèrent en affrontements avec les forces de l'ordre, une attention particulière devrait être portée à des formations sur la déontologie, l'usage de la force, les droits de l'homme, le contact avec la population et l'intégrité des forces de sécurité.**
- **Dans un contexte tendu, des formations sur le maintien de l'ordre moderne avec l'application de techniques de désescalade de la violence devrait être prodiguées.**
- **Assurer que l'image des forces de sécurité est celle d'une police impartiale.**
- **nstaurer des pratiques de prévention de la délinquance notamment sous forme de patrouilles de quartier.**
- **Imaginer des campagnes de prévention des cambriolages, surtout à Boké où les taux sont très élevés.**
- **Travailler avec la Commission nationale sur les armes légères pour diminuer la circulation des armes légères dans la région.**
- **Travailler dans les écoles avec des policiers-référents sur les notions de civilités.**
- **Avec les ONGs spécialisées dans la prévention de la drogue, développer des programmes de prévention.**
- **Améliorer la gestion des frontières – et notamment des débarcadères – pour lutter contre le trafic des biens et des personnes.**

AUX OPÉRATEURS MINIERS

Les attentes des populations locales à Boké et Kamsar en matière de retombées de l'industrie minière sont très élevées. Elles concernent avant tout l'emploi, l'accès à l'eau et l'accès à l'électricité qui sont les principales

préoccupations des résidents. Beaucoup – jusqu'à 86.5% à Kamsar – pensent que les opérateurs miniers sont tenus légalement de fournir des services sociaux de base aux communautés. Une portion non négligeable des résidents pense que les opérateurs miniers font moins que ce qui est prévu dans la loi. La connaissance du cadre juridique sur les redevances minières est minimale, vague et souvent erronée. A Kamsar, plus qu'ailleurs, la problématique environnementale et des pollutions s'invite dans la liste des sujets qui fâchent. Les mécanismes de gestion des conflits environnementaux ne semblent pas aussi efficaces que ceux mis en place pour gérer les conflits fonciers. Un des sujets de malentendus permanent avec les communautés locales est la notion de « contenu local ». Seuls 9.5% des résidents de Boké et à 5.8% de Kamsar pensent que les opérateurs miniers valorisent l'expertise locale. Avec l'arrivée dans ces zones minières de jeunes bardés de diplômes, les attentes pour obtenir un job qualifié dans l'industrie minière sont d'autant plus grandes et susceptibles de provoquer des frustrations si elles ne sont pas bien gérées. Les opérateurs miniers font face à des défis d'information, de communication et de gestion des attentes et d'une grogne persistante.

- **Continuer à organiser des séances d'information en ciblant les jeunes sur les conventions minières, le droit et l'emploi et travailler sur l'information avec les autorités locales, les ONGs ainsi que les leaders communautaires.**
- **Lorsque des programmes de développement sont financés, l'accès à l'eau devrait être une priorité sachant que c'est la préoccupation principale des résidents et notamment des femmes chargées des corvées d'eau et des tâches ménagères.**
- **Tenant compte du niveau d'éducation des jeunes qui progresse rapidement, renforcer les programmes permettant le recrutement local tout en soutenant des programmes pour l'intégration des jeunes dans l'économie locale.**
- **Sachant que les conflits environnementaux sont dominants à Kamsar, et qu'en règle générale ils sont mal gérés selon le sondage, développer cette dimension de gestion des conflits, améliorer la transparence et mobiliser de l'expertise pour assurer un impact environnemental minimal de l'industrie.**
- **Mettre en œuvre les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme pour contribuer aux formations des forces de sécurité publique sur la déontologie, les droits de l'homme et l'usage de la force.**
- **S'inspirer des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'hommes pour informer les populations locales sur les engagements des opérateurs miniers en faveur de la sécurité des zones d'exploitation, des mécanismes de plainte et des mesures prise pour promouvoir le respect des droits de l'homme.**

AUX AUTORITÉS COMMUNALES ET À L'ETAT

Les autorités étatiques et communales font face à des défis majeurs en matière de promotion économique et d'aménagement du territoire dans un contexte d'explosion démographique, de flux permanents de nouveaux arrivants en quête d'opportunités et de ressources limitées. Les redevances minières sont une manne financière qui génère des attentes des communautés. Une grande majorité de résidents est d'avis que la gestion de ces redevances n'est pas satisfaisante. 83.4% ont un avis négatif à ce sujet à Boké et 82.5% à Kamsar. Les priorités des résidents sont l'accès à l'eau, à l'emploi et à l'électricité. Le désenclavement est également souvent cité spontanément.

- **Tenir compte en priorité de la problématique de l'accès à l'eau dans l'aménagement du territoire.**
- **Chercher des solutions pour améliorer l'accès au réseau d'électricité – notamment à Boké où 40%**

des foyers ne sont pas connectés au réseau d'électricité - et diminuer les délestages qui sont très fréquents.

- **Organiser des séances d'information et de consultations sur le Fonds de développement économique local, la gestion des redevances et l'aménagement du territoire.**
- **Améliorer la transparence de la gestion locale des redevances de l'industrie minière.**
- **Promouvoir les filières de formation qualifiées pour l'industrie minière tout assurant la diversification du tissu économique de la région.**
- **Anticiper les conséquences de l'exploitation des futures zones minières sur l'aménagement du territoire, l'accès aux services sociaux de base, l'emploi et la formation professionnelle, l'environnement et les conflits fonciers, et les services publics de sécurité.**

Pour la préfecture de Siguiri

AUX FORCES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les taux de criminalité dans la zone Siguiri/Kintinian sont plus élevés que dans le reste de la province guinéenne sans atteindre cependant les pics observés à Boké et Kamsar. Ce qui frappe dans cette région de Haute-Guinée est le niveau d'insécurité routière. 27.2% et 29.1% respectivement des résidents de Kintinian et Siguiri ont eu un accident de la circulation ces derniers 3 ans, dont la moitié environ sont jugés graves par les victimes elles-mêmes. La lutte contre l'insécurité routière est une des trois priorités des résidents à Siguiri. La lutte contre les violences sexuelles est plus fréquemment mentionnée comme priorité à Kintinian et Siguiri qu'à Boké et Kamsar. Les forces de sécurité publique obtiennent en principe de meilleurs scores que dans la région de Boké et Kamsar, mais sont jugées plutôt marginales pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Elles devraient être renforcées par des effectifs, des équipements et des formations. Pour assurer leur sécurité, les résidents font plutôt confiance aux brigades de sécurité mises en place par les autorités communales et aux jeunes des quartiers. Les actes de violences ou d'intimidations des forces de police sont plutôt rares dans la zone et n'ont pratiquement jamais lieu dans le cadre d'un conflit minier.

- **Continuer à mettre en œuvre les principes de la police de proximité et renforcer la présence sur le terrain avec des effectifs équipés et formés.**
- **Concentrer les efforts sur les questions de sécurité routière pour réduire le taux d'accident et investir dans la prévention des incivilités routières par des programmes de sensibilisation adressés à l'ensemble des résidents.**
- **Améliorer les taux de plainte notamment par une meilleure prise en charge des victimes et l'accueil dans les postes.**
- **Développer des programmes dans les écoles avec des policiers-référents pour lutter contre les incivilités.**
- **Développer des programmes de sensibilisation aux risques environnementaux dans l'industrie minière artisanale.**
- **Mener des campagnes de sensibilisation aux cambriolages et la manière de se protéger.**
- **Considérer la mise en place d'antennes de l'OPROGEM pour lutter contre les violences sexuelles**
- **Mener des campagnes de sensibilisation sur les violences sexuelles**
- **Avec les ONGs spécialisées, imaginer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur les problèmes de drogue.**

AUX OPÉRATEURS MINIERS

Les attentes vis-à-vis des opérateurs miniers en matière d'emploi sont moins élevées dans la zone de Siguiri-Kintinian qu'à Boké et Kamsar en raison des opportunités de travail dans les mines artisanales. L'emploi n'est

une préoccupation quotidienne que pour 10% environ des résidents (comparé aux 26% de Kamsar). Si les résidents pensent que les miniers ont un rôle à jouer dans l'emploi, seule une petite minorité de résidents est d'avis que les opérateurs miniers font moins que ce qui est prévu dans la loi pour contribuer au développement local et beaucoup sont d'avis que les entreprises minières valorisent l'expertise locale. La demande de contribution du secteur industriel au développement local est forte à Kintinian surtout pour l'accès à l'eau potable. Les résidents de la région n'ont souvent pas connaissance du cadre juridique régulant l'activité du secteur des mines industrielles ni d'avis sur la manière dont sont gérées les redevances. Le secteur artisanal est largement régulé par la coutume et les exploitants artisanaux ne disposent pas de codes miniers traduits en malinké. Ce secteur artisanal est essentiel pour la stabilité sociale avec une capacité unique d'absorber la main d'œuvre sous-qualifiée que le secteur minier industriel ne saurait employer. A Kintinian, une personne sur deux travaille dans ce secteur, y compris pour une bonne moitié les femmes. Les jeunes qui rejoignent ces zones n'ont souvent pas les qualifications nécessaires pour un emploi technique sur les mines industrielles et cherchent du travail essentiellement sur les mines artisanales. Le travail sur les mines artisanales est peu productif, peu rémunérateur et comporte des risques qui vont des accidents de travail (18% des exploitants artisanaux de l'or à Kintinian ont eu un accident de travail ces derniers 3 ans) aux pollutions environnementales. Les pollutions sont l'une des incivilités principales dans la région mais peu de jeunes en font une priorité de l'action publique.

- **Lorsque des contributions directes au développement sont considérées, privilégier l'accès à l'eau potable à Kintinian et à l'accès à l'électricité à Siguiri.**
- **En matière de responsabilité sociale des entreprises, les acteurs miniers industriels devraient considérer des programmes de sensibilisation à la sécurité du travail dans les mines artisanales et les pollutions liées aux pratiques d'exploitation.**
- **Contribuer à former les policiers et les gendarmes sur les droits de l'homme et l'usage de la force dans le cadre des engagements pris au sein de l'initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.**
- **Faire le suivi des indicateurs de conflit pour permettre de les anticiper.**
- **Contribuer à informer les communautés locales sur les engagements sociaux de l'industrie, sur le droit (éventuellement en traduisant en langue locale le code minier et en le diffusant) et assurer la transparence de l'utilisation des redevances dans la mesure du possible.**

AUX AUTORITÉS COMMUNALES

Les autorités communales de Siguiri font face à la croissance démographique la plus forte de Guinée. Pour parer au déficit de forces régaliennes de sécurité publique, elles ont créé à l'échelon des quartiers des brigades de sécurité. 58.3% des résidents de Siguiri pensent que ces brigades sont le plus à même d'assurer la sécurité des quartiers. 23.9% pensent cela également à Kintinian. Ces brigades sont des embryons de gardes communales telles que prévues dans la loi sur les collectivités locales. Confrontées à l'explosion démographique et les difficultés de planification urbaine, les autorités communales consultent moins les résidents qu'à Boké et Kamsar sur les allocations du Fonds de développement local. A Siguiri, seul 4.9% des résidents disent avoir participé une réunion sur le sujet contre 10.1% à Kamsar par exemple. Un résident sur deux de Kintinian pense que les redevances ne sont pas bien gérées. Les avis le plus négatifs viennent des jeunes.

- **Dans l'aménagement du territoire, privilégier l'accès à l'eau potable dans la commune de Kintinian.**
- **Contribuer à la sensibilisation des exploitants artisanaux aux bonnes pratiques, la sécurité du travail, le travail des enfants, l'impact environnemental.**
- **Faire évoluer les bridages de sécurité en véritable gardes communales – formées, équipées, rémunérées et contrôlées - et renforcer l'approche partenariale avec la police et la gendarmerie.**
- **Travailler avec la police pour améliorer la sécurité routière.**

BIBLIOGRAPHIE

Bolay, Matthieu. 2016. “Artisanal Gold Miners Encountering Large-Scale Mining in Guinea. Expulsion, Tolerance and Interference”, publié dans: Thomas Niederberger et al., *The Open Cut: Mining, Transnational Corporations and Local Populations*, pp. 187-204.

Cissé, Fodé, Bakary. 2019. *Etude des impacts de l’exploitation artisanale de l’or en République de Guinée* (cas de la préfecture de Siguiri), mémoire de diplôme, Université du Québec à Montréal.

Grätz, Tilo. 2004. « Les frontières de l’orpaillage en Afrique occidentale », *Autrepart*, no 2, pp. 135-150

Grätz, Tilo. 2007. « Vigilante Groups and the State in West Africa”, publié dans : Keebet von Benda-Beckmann & Fernanda Pirie. *Order and Disorder: Anthropological Perspectives*, pp. 74-89. New York: Berghahn Books.

Kuhn, Esther Elisabeth Margretha. 2017. *Mining for the Future: Dynamics of Artisanal Gold Mining Practice and Governance in the Balan-Bakama* (Mande, Mali). Thèse de l’Université de Toronto.

Pakoun, Lacina. 2014. *Au cœur des conflits miniers en République de Guinée. Etude diagnostique des conflits dans les zones d’impact des mines industrielles*. CECIDE.

Touré, Mabetty. 2018. « L’extorsion du surtravail de la femme en Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d’autonomie ? », *Geographicalia*, 70, pp. 130-155

COGINTA
For security sector governance,
crime prevention and social cohesion

COGINTA
est une organisation non gouvernementale
basée à Genève, Suisse,
qui fournit une assistance technique
en matière de gouvernance du secteur de la sécurité,
de réformes policières et de sécurité communautaire
dans les pays en situation de fragilité et/ou de sortie de crise.

Notre objectif consiste à soutenir les gouvernements hôtes
dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires
dans le respect des normes et principes de l'état de droit,
et à améliorer l'efficacité des institutions policières
dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité,
afin de promouvoir un environnement propice à la paix,
au développement et à la cohésion sociale.

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur confiance et leur soutien :

PARTNERSGLOBAL
Together for Democratic Change